

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 18 JUIN 2025

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 12

AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 18 juin 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à la Rosière, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, 1^{er} vice-président .

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Michelle ANXIONNAZ, Françoise BESNARD, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Françoise BESNARD

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LELANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance

2025-145

**ETUDE SOCIALE CONJOINTE ENTRE LES COMMUNAUTES DE COMMUNES
DE HAUTE TARENTEISE (CCHT) ET DES VERSANTS D'AIME (COVA)**

Dans un contexte marqué par des besoins sociaux croissants et une attente accrue en matière de services à la population, les Communautés de communes de Haute Tarentaise (CCHT) et des Versants d'Aime (COVA) ont engagé, à partir de novembre 2023, une étude sociale conjointe.

Cette démarche vise à construire un projet social de territoire cohérent, coordonné et adapté aux réalités locales, en identifiant les complémentarités possibles et les opportunités de mutualisation entre les deux collectivités.

L'étude a permis de dresser un diagnostic partagé des enjeux sociaux sur l'ensemble du territoire, à travers plusieurs thématiques : petite enfance, jeunesse, accès aux droits, emploi, santé, vieillissement, handicap, etc.

Outre l'analyse des besoins et de l'offre existante, cette étude propose une feuille de route, articulée autour de fiches projet, pour répondre aux objectifs stratégiques identifiés tout au long de la démarche.

Le projet social poursuit plusieurs finalités :

- Offrir une vision globale et actualisée des besoins des habitants et des agents des deux collectivités ;
- Encourager une approche transversale entre les services des collectivités ;
- Renforcer la dynamique partenariale, en impliquant l'ensemble des acteurs locaux (CAF, Département, Éducation nationale, associations, Mission locale, etc.).

Dans le cadre de cette étude, plusieurs priorités ont été définies pour guider les politiques sociales des deux EPCI dans les prochaines années :

- Soutien aux familles et à la parentalité ;
- Renforcement de l'offre à destination des jeunes ;
- Favorisation de l'autonomie des personnes âgées ;
- Meilleure prise en compte du handicap ;
- Amélioration de l'accès aux droits et aux soins ;
- Valorisation des secteurs d'emploi locaux pour renforcer l'insertion ;
- Soutien au développement économique et à l'attractivité du territoire ;
- Facilitation de l'accès au logement pour tous.

Le projet social ainsi élaboré se décline en un plan pluriannuel de 20 projets, organisé autour de 5 axes prioritaires :

- Familles et parentalité
- Jeunesse
- Seniors
- Handicap
- Accès aux droits, aux soins et gouvernance

Les documents sont joints en annexe de la présente délibération.

Le conseil communautaire sera amené à :

- **PRENDRE ACTE** des conclusions de l'étude sociale conjointe CCHT-COVA annexée à la présente délibération, incluant le diagnostic social du territoire ;
- **APPROUVER** les orientations du projet social commun.

**Pour le président empêché
Jean-Claude FRAISSARD**

1^{er} vice-président



Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

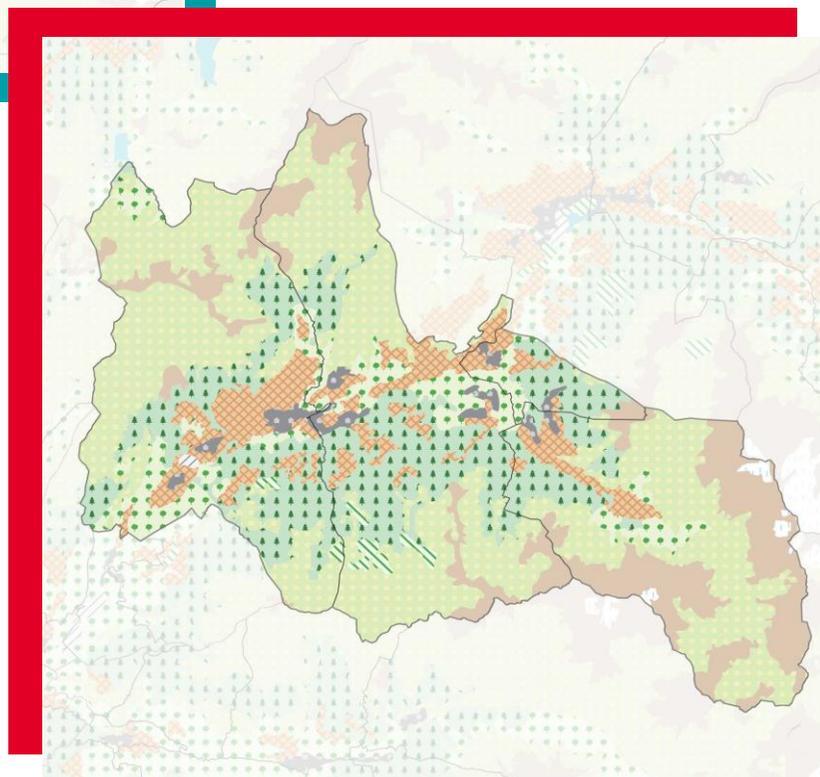
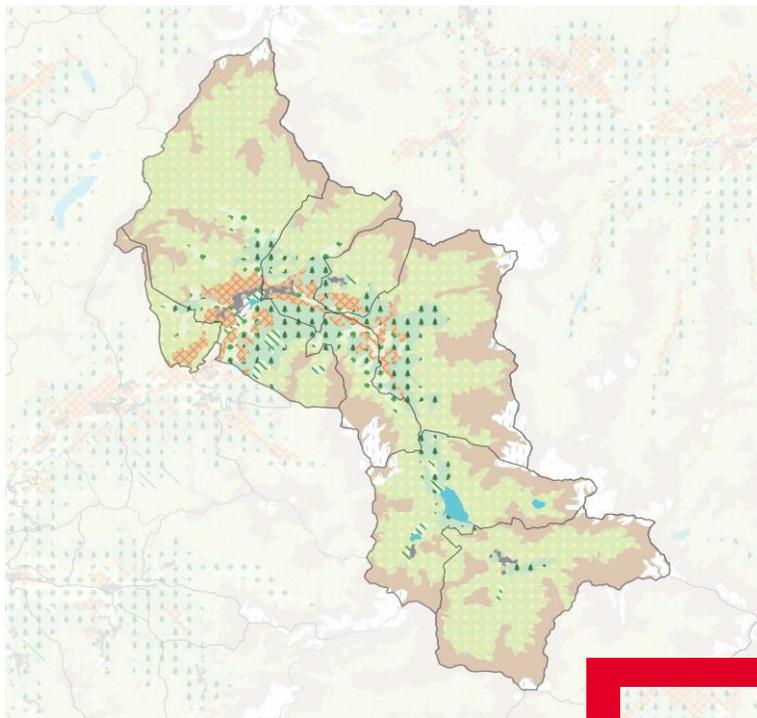
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



ÉTUDE SOCIALE

Rapport de diagnostic



15/12/2023

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



1. DÉMOGRAPHIE



2. PETITE ENFANCE



3. ENFANCE-JEUNESSE



4. FAMILLES



5. SENIORS



6. LOGEMENT ET HABITAT



7. EMPLOI



8. REVENUS, PRÉCARITÉ ET ACTION SOCIALE



9. SANTÉ ET HANDICAP



10. VIE LOCALE



11. POINTS DE CONVERGENCE PRIORITAIRES



ANNEXES (DONT GLOSSAIRE)

INTRODUCTION



Les Communautés de communes de Haute-Tarentaise et des Versants d'Aime ont fait le choix d'impulser une étude sociale à l'échelle de leurs deux territoires.

Cette étude a ainsi vocation à offrir une **vision objective et transversale des besoins de la population** des deux intercommunalités et à alimenter leur politique sociale en questionnant les opportunités de développement et de mutualisation existantes. L'étude sociale porte donc sur un champ d'intervention large (démographie, enfance et jeunesse, seniors, familles, précarité, handicap, logement, santé...). La démarche permettra de dresser un panorama élargi des besoins de la population, en prenant en compte les évolutions démographiques (vieillesse, flux de population...) et les spécificités de la CCHT et de la COVA.

Focus : Méthodologie de la démarche

L'étude sociale se base sur des **éléments à la fois quantitatifs mais aussi qualitatifs**. Une analyse statistique, s'appuyant sur les dernières données socio-démographiques disponibles a été menée (cf. pages statistiques du présent rapport). Une trentaine d'entretiens avec des **acteurs stratégiques du territoire** sont en cours d'organisation. Enfin, les habitants seront directement questionnés par le biais **d'enquêtes à la population**, diffusées à partir de fin janvier.

Ce premier travail de diagnostic a été présenté en COTECH et en COPIL début avril et les grands résultats ont fait l'objet d'une discussion avec ses membres notamment pour choisir les thèmes à approfondir pour la suite de l'étude. L'ensemble du rapport sera également restitué lors d'un séminaire ouvert à de nombreux acteurs du territoire.

La phase 2 de l'étude sociale a pour vocation d'affiner les axes de travail et d'imaginer des pistes d'action. Ainsi, des tables rondes sur des thématiques précises seront organisées, rassemblant différents partenaires du territoire.

Phase 1 Cadrage de la démarche Novembre 2023 – Janvier 2024	Phase 2 Diagnostic partagé Janvier – Avril 2024	Phase 3 Préconisations et plan d'actions Mai – Juillet 2024
<ul style="list-style-type: none">○ Réunion de cadrage – Cotech○ Séminaire de lancement○ Journal n°1○ Profil statistique	<ul style="list-style-type: none">○ Recueil de données complémentaires et capitalisation sur les études existantes○ Entretiens avec les acteurs clés (x10 par intercommunalité)○ Entretiens avec les partenaires communs (x5-6)○ Enquête à la population○ Rapport de diagnostic○ Réunions de restitution – Cotech et Copil○ Séminaire de restitution○ Journal n°2	<ul style="list-style-type: none">○ Tables-rondes avec les élus, agents et partenaires○ Elaboration d'une note stratégique○ Réunions de validation de la stratégie opérationnelle – Cotech et Copil○ Fiches actions détaillées○ Réunion de validation du plan d'actions – Copil○ Réunions de restitution – Bureaux communautaires et conseils communautaires○ Réunion de restitution ouverte au public et aux partenaires○ Journal n°3

COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT DE DIAGNOSTIC ?

RAPPORT DE DIAGNOSTIC

Le rapport de diagnostic est un document dense où figurent un nombre conséquent d'éléments sur la population de la CC de Haute-Tarentaise et de la CC Versants d'Aime (statistiques et cartographies notamment) mais aussi des pages de synthèse en début de thématique pour vous permettre une lecture rapide du document. **NOTA BENE** : Les éléments statistiques traités dans le diagnostic permettent une comparaison des données de la CC de Haute-Tarentaise et de la CC des Versants d'Aime avec les territoires de comparaison choisis à savoir : la CC Cœur de Tarentaise, la CC Val Vanoise et la Savoie.





CC de Haute-Tarentaise

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

Berser
Levrault

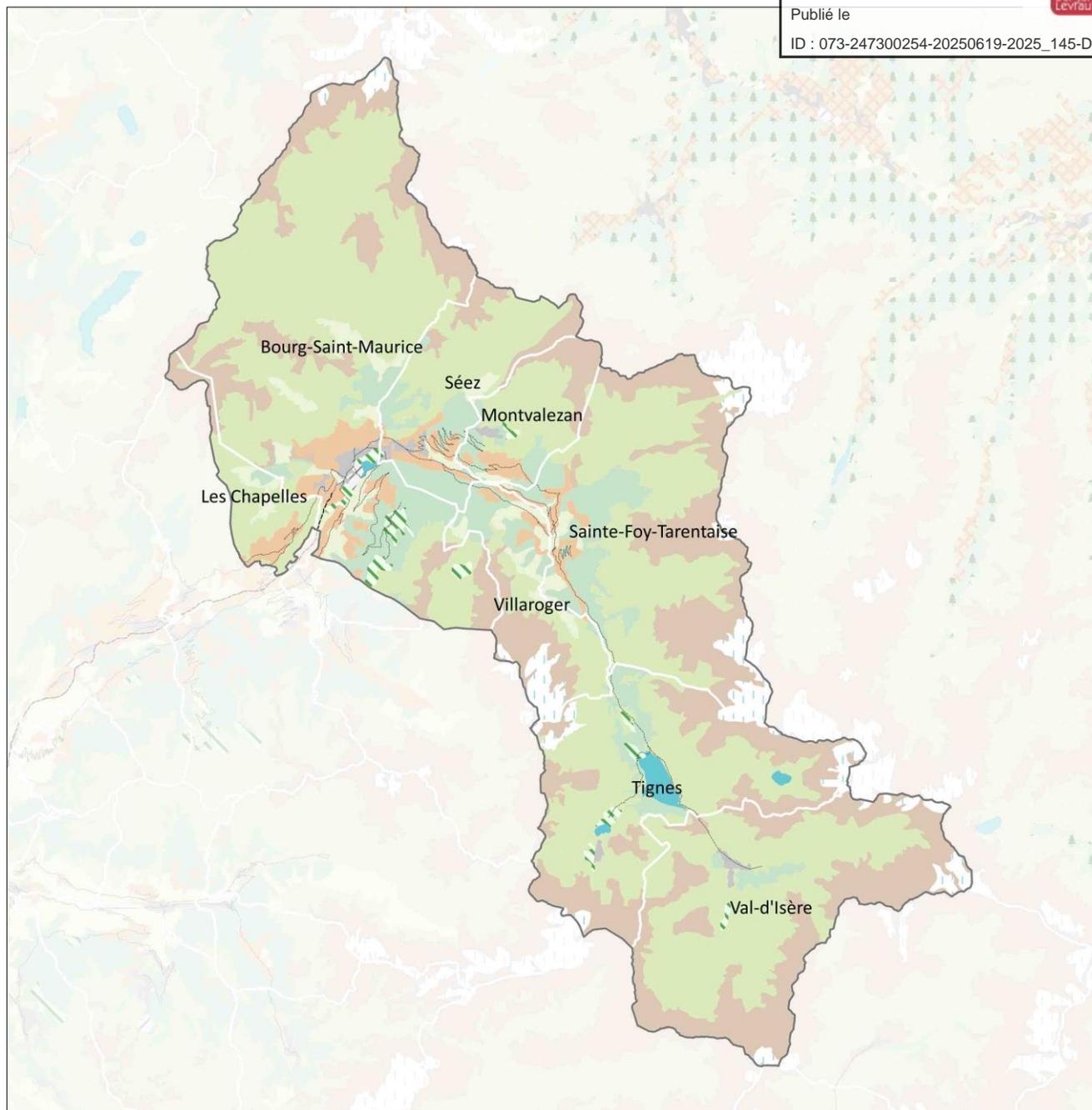
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.





CC Les Versants d'Aime

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

Berser
Levrault

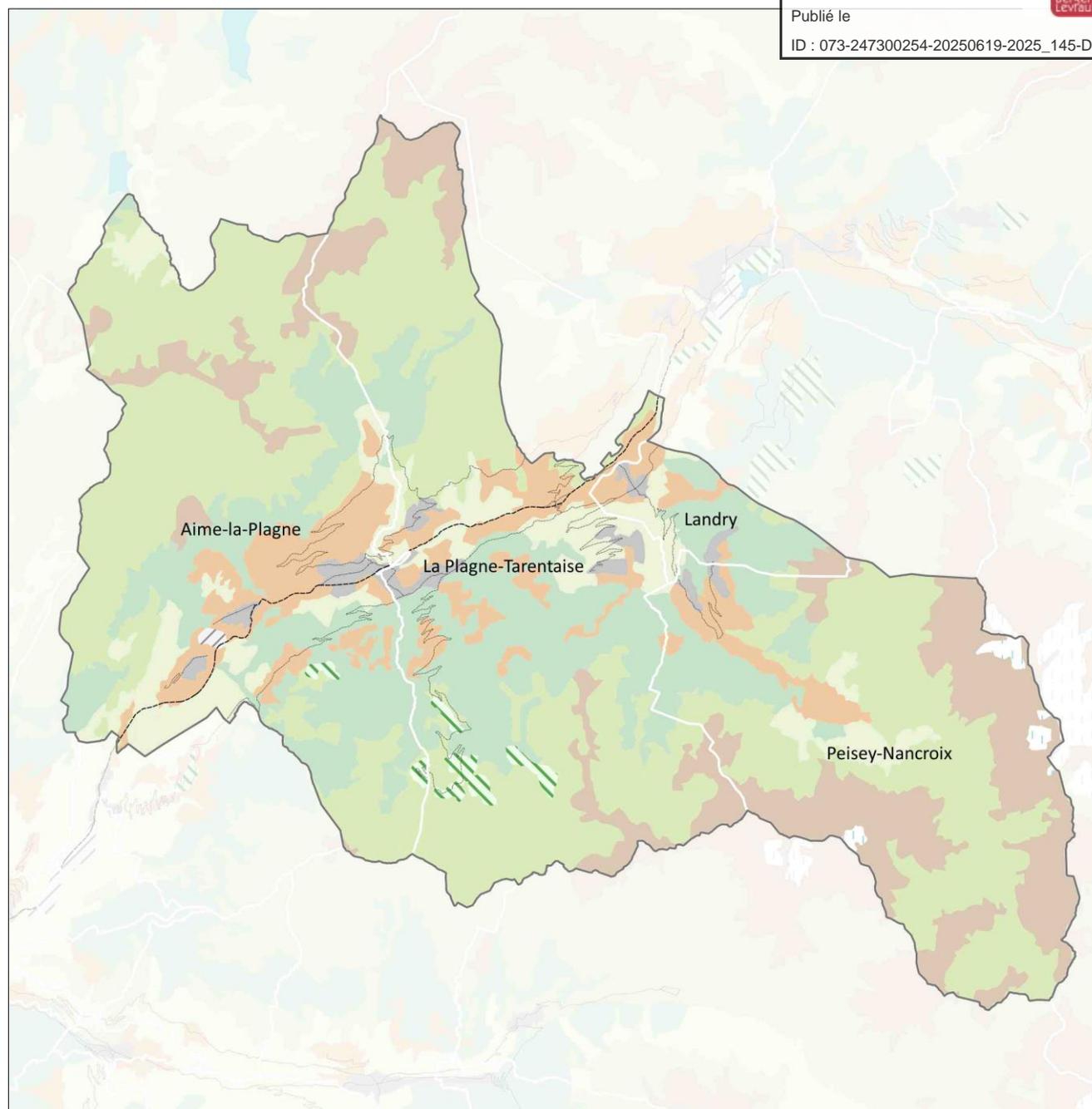
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.



LES ENQUÊTES À LA POPULATION

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



❖ Élaboration et diffusion des enquêtes

- **Auteur des questionnaires** : Ithéa Conseil
- **Thématiques traitées** :
 - Habitants de 25 à 60 ans : bien-vivre, santé, logement, emploi et mobilités
 - Jeunes : bien-vivre, loisirs, scolarité, santé, mobilités, besoins sur le territoire, préoccupations
 - Parents : parentalité, santé, logement, modes de garde, loisirs à destination des enfants, offre à destination des adolescents
 - Seniors : bien-vivre, autonomie, santé, logement, préoccupations
- **Dates de diffusion** : Février – Mars 2023
- **Canaux de diffusion** :
 - Questionnaires papier via les services communautaires
 - Questionnaires en ligne via les sites Internet et réseaux des communes et de l'intercommunalité
 - Questionnaires en ligne via la plateforme SurveyMonkey
- **Répondants** :
 - 2201 répondants à l'enquête, soit 19% des ménages (18% des ménages de la CCHT, 19% des ménages de la COVA)
 - 1083 pour le questionnaire « 25-60 ans »
 - 505 réponses pour le questionnaire « Parents »
 - 169 réponses pour le questionnaire « Jeunes »
 - 444 réponses pour le questionnaire « Seniors »

❖ Traitement de l'enquête

- **Traitement des réponses** : Ithéa Conseil



VOUS AVEZ ENTRE 25 ET 60 ANS ET VOUS HABITEZ DANS LA VALLÉE DE LA TARENTEISE ? VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

La Communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Communauté de communes des Versants d'Aime réalisent actuellement une étude sociale conjointe. L'objectif ? Affiner notre connaissance du territoire, mieux comprendre les besoins des habitants et questionner les possibilités de développement de nouvelles offres adaptées aux attentes.

Le questionnaire suivant est anonyme et 5 à 10 minutes suffisent pour y répondre. Vous avez jusqu'au **8 mars 2024** pour le compléter et le retourner dans la mairie de votre commune, au siège de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise ou au siège de la Communauté de communes des Versants d'Aime. Vous pouvez également le retrouver sur Internet (https://fr.surveymonkey.com/r/CCHTCOVA_Habitants_25-60_ans) ou en scannant le QR code ci-contre :



Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution !

Conformément au RGPD, vos données seront récoltées dans le cadre d'une étude réalisée par la Communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Communauté de communes des Versants d'Aime. Ces données seront exclusivement utilisées par des professionnels des collectivités, dans le cadre de cette démarche. Vous avez un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à vos données.

Questionnaire à destination des habitants de la Communauté de communes de Haute-Tarentaise et de la Communauté de communes des Versants d'Aime 1/4

L'ENQUÊTE – FOCUS « HABITANTS DE 25 À 60 ANS »

Habitants à l'année (1072 répondants)

- Une **forte majorité de répondants résidant sur le territoire à l'année** (90%, soit 963 répondants)

Situation professionnelle (832 répondants)

- Une **majorité de répondants indiquant être actif en emploi à temps complet** (69%, soit 570 répondants)
- 15% indiquant être saisonnier, soit 123 répondants

Commune de résidence des répondants (1078 répondants)

- Des répondants principalement issus des communes de **Bourg Saint Maurice - Les Arcs** (22%, soit 241 répondants) et d'**Aime-la-Plagne** (19%, soit 208 répondants)
- Pour détail : 13% de répondants habitant à **Val d'Isère** (136 répondants), 12% à **La Plagne Tarentaise** (132 répondants), 11% à **Séaz** (117 répondants), 7% à **Montvalezan - La Rosière** (75 répondants), 6% à **Tignes** (67 répondants), 2% à **Landry** (26 répondants), 2% à **Sainte-Foy-Tarentaise** (25 répondants), 2% aux **Chapelles** (23 répondants), 2% à **Villaroger** (19 répondants) et 1% à **Peisey-Nancroix** (9 répondants)

Composition du foyer (1078 répondants)

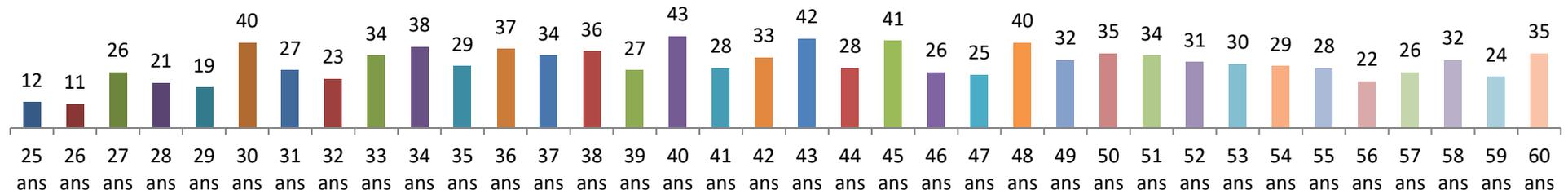
- Une **plus forte proportion de couples avec enfant(s) ayant répondu à l'enquête** : 46%, soit 491 répondants
- 24% de couples sans enfant (261 répondants), 21% de personne seule (221 répondants) et 7% de parent seul avec enfant(s)

Âge des répondants (1078 répondants)

- Des habitants **issus de toute tranche d'âge** ayant répondu à cette enquête, avec une plus forte proportion de **30-40 ans** (368 répondants) et de **40-50 ans** (330 répondants)
- Une moindre part de **moins de 30 ans** ayant répondu à l'enquête : 89 répondants

Âge des répondants

1078 répondants



L'ENQUÊTE – FOCUS JEUNES

Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête (165 répondants)

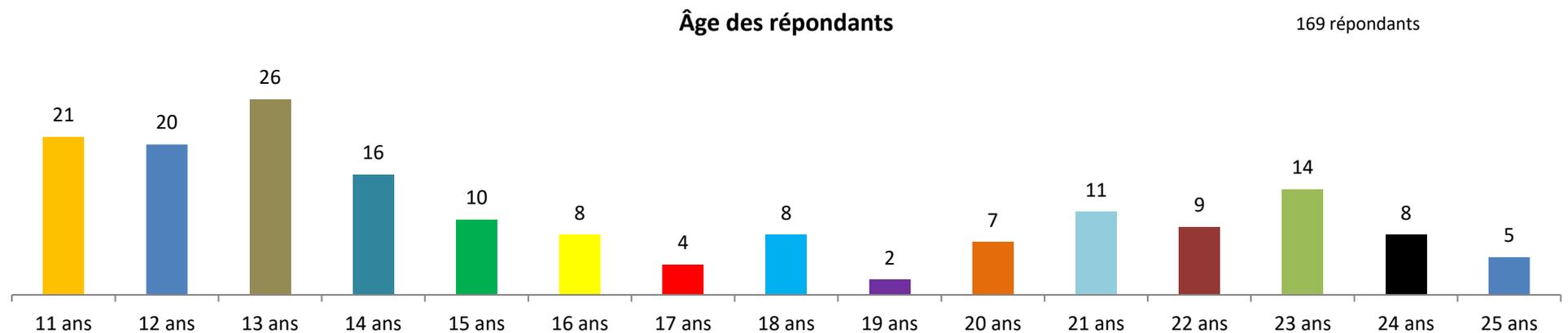
- Une forte majorité de résidents à l'année (88%, soit 145 répondants)

Commune de résidence des répondants (162 répondants)

- Des répondants principalement issus d'**Aime-la-Plagne** (62 répondants) : 38% des jeunes répondants
- Pour détail : 18% de répondants habitant à **Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs** (29 répondants), 14% à **La Plagne-Tarentaise** (22 répondants), 6% à **Séaz** (10 répondants), 6% à **Landry** (9 répondants), 5% à **Val d'Isère** (8 répondants), 4% à **Tignes** (7 répondants), 3% à **Peisey-Nancroix** (5 répondants), 3% à **Montvalezan - La Rosière** (5 répondants), 2% à **Villaroger** (3 répondants) et 1% aux **Chapelles** (2 répondants)
- Aucun répondant jeune pour la commune de **Sainte-Foy-Tarentaise**

Âge des répondants (169 répondants)

- Sur 127 répondants indiquant leur âge, une **plus forte représentation des 11-17 ans** : 105 répondants âgés de 11 à 17 ans et 64 âgés de 18 à 25 ans



L'ENQUÊTE – FOCUS PARENTS

Habitants à l'année (497 répondants)

- Une **très large majorité de parents résidant sur le territoire à l'année** (96%, soit 479 répondants)

Commune de résidence des répondants (500 répondants)

- Des répondants principalement issus des communes de **Bourg Saint Maurice - Les Arcs** (27%, soit 137 répondants), d'**Aime-la-Plagne** (19%, soit 93 répondants) et de **La Plagne Tarentaise** (17%, soit 83 répondants)
- Pour détail : 11% de répondants habitant à **Séiez** (54 répondants), 7% à **Tignes** (35 répondants), 6% à **Val d'Isère** (30 répondants), 4% à **Montvalezan - La Rosière** (22 répondants), 3% aux **Chapelles** (16 répondants), 2% à **Landry** (12 répondants), 2% à **Sainte-Foy-Tarentaise** (8 répondants), 1% à **Peisey-Nancroix** (5 répondants) et 1% à **Villaroger** (5 répondants)

Composition du foyer (501 répondants)

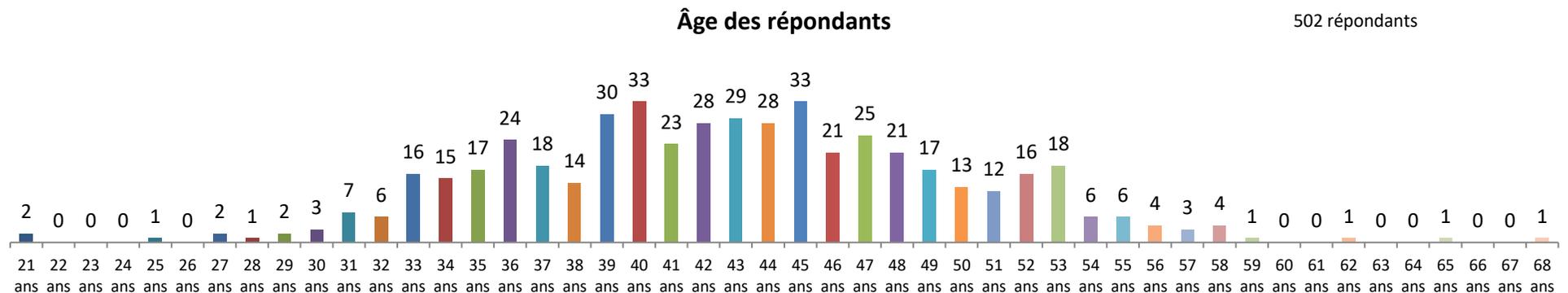
- Une **majorité de couples avec enfant(s) ayant répondu à l'enquête** : 82%, soit 412 répondants
- 15% de **mères seules** (73 répondants) et 2% de **pères seuls** (11 répondants)

Situation professionnelle (832 répondants)

- Une **majorité de répondants indiquant être actif en emploi à temps complet** (69%, soit 570 répondants)
- 15% indiquant être saisonnier, soit 123 répondants

Âge des répondants (502 répondants)

- Des parents majoritairement âgés de **39 à 48 ans** parmi les répondants (271)



L'ENQUÊTE – FOCUS PLUS DE 60 ANS

Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête (431 répondants)

- Une forte majorité de résidents à l'année (89%, soit 384 répondants)

Commune de résidence des répondants (439 répondants)

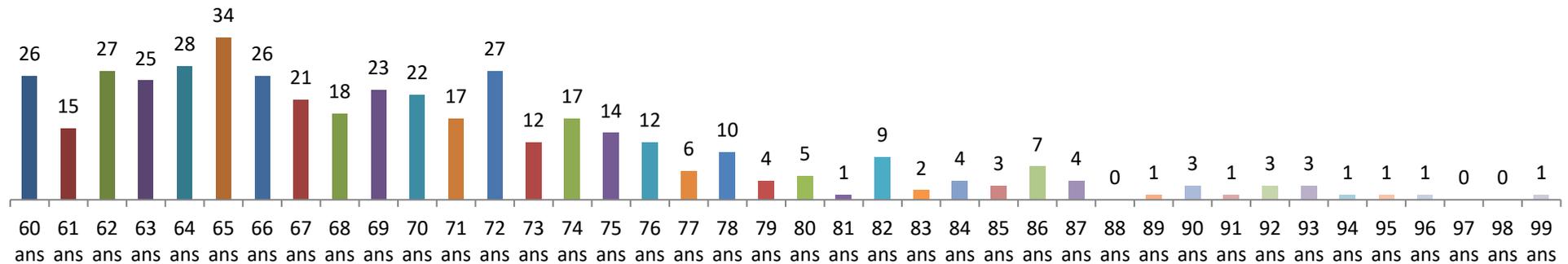
- Des répondants principalement issus de **Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs** (35%, soit 153 répondants) et d'**Aime-la-Plagne** (21%, soit 94 répondants)
- Pour détail : 12% à **La Plagne-Tarentaise** (52 répondants), 10% à **Séez** (43 répondants), 9% à **Montvalezan - La Rosière** (38 répondants), 3% à **Val d'Isère** (14 répondants), 2% aux **Chapelles** (10 répondants), 2% à **Villaroger** (9 répondants), 2% à **Sainte-Foy-Tarentaise** (8 répondants), 2% à **Landry** (7 répondants), 1% à **Tignes** (6 répondants) et 1% à **Peisey-Nancroix** (5 répondants)

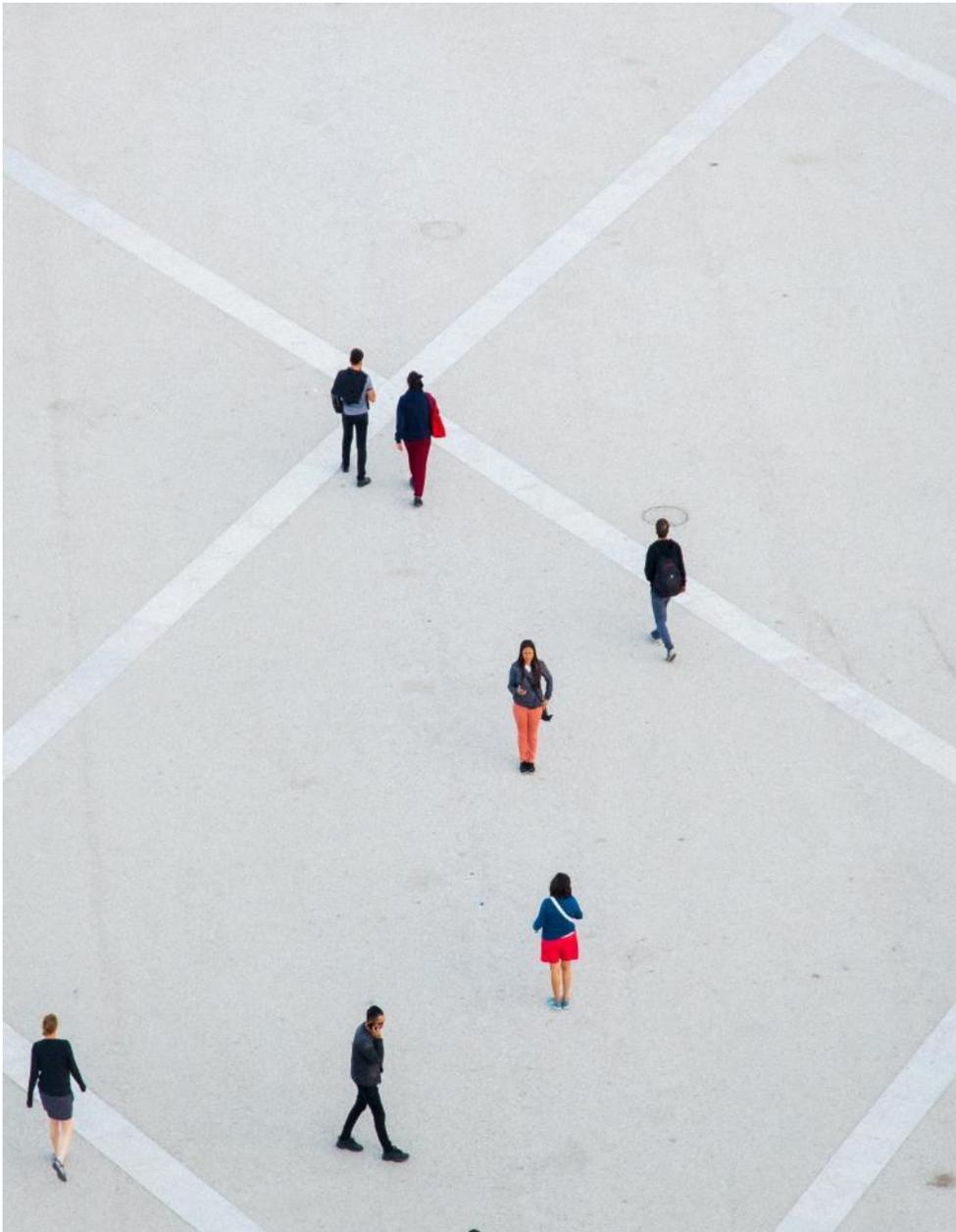
Âge des répondants (434 répondants)

- Sur 434 répondants indiquant leur âge, une **majorité de jeunes seniors** : 338 répondants ont entre 60 et 75 ans.
- Une part non négligeable de **seniors de 75 à 89 ans** : 82 répondants
- 14 répondants ont **plus de 90 ans**

Âge des répondants

434 répondants





1. DÉMOGRAPHIE

1.1 Principales dynamiques

1.2 Tranches d'âge

1.3 CSP, Diplôme

1.4 Diplôme, nationalité, immigration

[Revenir au sommaire](#)

SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE

Ce que disent les chiffres

- Des **différences d'évolution en matière de dynamique démographique** :
 - Une légère hausse de la population observée pour la CC Versants d'Aime entre 2010 et 2020 : +177 habitants
 - A contrario, pour la CC de Haute-Tarentaise, une baisse du nombre d'habitants entre 2014 et 2020 : -705 habitants. Un enjeu autour de l'attractivité du territoire ?
 - Des évolutions démographiques, sur les 6 dernières années, à mettre en lien avec deux phénomènes :
 - 1/ un solde naturel positif, soit plus de naissances que de décès (+0,3% en moyenne chaque année pour la COVA et +0,4% pour la CCHT)
 - 2/ un solde migratoire négatif, soit plus de départs que d'arrivées (-0,3% en moyenne chaque année pour la COVA et -1,1% pour la CCHT)
- Une **population jeune mais connaissant aussi un phénomène de vieillissement** :
 - 33% des habitants ayant moins de 30 ans pour la CCHT et 31% pour la COVA, contre 32% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise
 - 22% des habitants ayant plus de 60 ans pour la CCHT et 25% pour la COVA, contre 25% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise
 - Un vieillissement de la population amorcé depuis plusieurs années : un passage de 2 348 personnes de 60 ans en plus en 2009 pour la CCHT contre 3 334 aujourd'hui. De la même manière pour la COVA, 1 812 habitants étant âgés de 60 ans et plus en 2009 contre 2 479 aujourd'hui
 - Une part élevée d'habitants âgés de 45 à 59 ans (23% pour les 2 EPCI), confirmant cette dynamique de vieillissement de la population et impliquant des enjeux d'anticipation
- Une **population de classe moyenne** :
 - Des habitants occupant majoritairement des postes de professions intermédiaires (23% pour la CCHT, 21% pour la COVA) et d'employés (20% pour la CCHT, 17% pour la COVA)
 - Une part également élevée de retraités, toutefois s'inscrivant dans les moyennes basses des territoires de comparaison : 20% pour la CCHT et 24% pour la COVA, contre 25% pour la CC du Val Vanoise
- Un **niveau de diplôme relativement élevé**, avec 53% des habitants ayant terminé leurs études suite à l'obtention du BAC ou équivalent pour la CCHT et 52% pour la COVA, contre 45% au niveau de la CC Cœur de Tarentaise ou 51% au niveau national
 - Une forte hausse de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (min BAC +2) entre 2009 et 2020 : +47% pour la COVA et +40% pour la CCHT. Une tendance nationale toutefois particulièrement marquée sur les territoires des deux EPCI
 - En parallèle, une diminution importante de la part d'habitants sans diplôme ou brevet : -29% pour la COVA et -27% pour la CCHT

Ce que disent les acteurs

- Un **enjeu autour de l’attractivité du territoire en lien avec les services à la population et le développement économique** :
 - Des acteurs locaux mentionnant un besoin de sortir de la seule logique touristique comme levier d’attractivité du territoire
 - Des acteurs relevant un besoin, désormais, de concentrer les efforts sur les services à la population et le développement économique plutôt que sur le tourisme, en lien avec les difficultés actuelles rencontrées par les stations (réchauffement climatique, manque de neige, surpopulation...)
- Des **besoins observés autour de la dynamique de travail entre les communes et à l’échelle des EPCI** :
 - Des acteurs signifiant un besoin pour les communes de se saisir de l’échelon intercommunal, notamment à l’échelle de la CCHT
 - Une volonté de pouvoir renforcer la coordination dans la mise en œuvre de projets destinés à la population, pour faire en sorte d’en assurer la complémentarité et limiter les doublons
 - Un questionnement majeur autour de la mutualisation, enjeu marqué de cette étude, avec des leviers existants mais de potentielles contraintes également observées
- En **matière de gouvernance intercommunale, un enjeu autour de la transversalité** :
 - Des questionnements observés sur les fonctionnements internes actuels (ex. sur la CCHT : une opportunité autour du regroupement des pôles PE, enfance jeunesse et solidarités ?)
 - Un manque de transversalité pouvant mener à une certaine confusion chez les habitants mais aussi chez les professionnels : un besoin de développer ce volet pour faciliter l’information de chacun

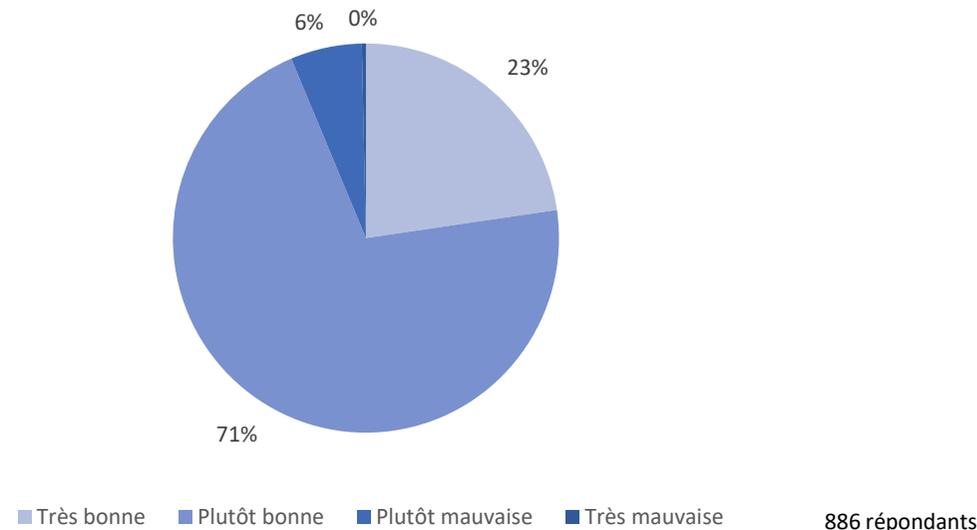
SYNTHÈSE – DYNAMIQUES LOCALES

Éléments issus de l'enquête à destination des habitants de 25 à 60 ans*

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Ce que disent les habitants – focus sur les 25-60 ans

Comment qualifieriez-vous la qualité de vie sur le territoire ?



- Une large majorité de répondants âgés de 25 à 60 ans indiquant apprécier le cadre de vie du territoire : 71% mentionnant que la qualité de vie est plutôt bonne (soit 629 répondants), 23% « Très bonne » (soit 201 répondants)
- Des répondants mentionnant majoritairement un environnement agréable (« *Beaucoup d'espaces naturels* » ; « *Bel environnement* » ; « *Paysages magnifiques* » ; « *Vivre à la montagne est un vrai bonheur* »*)
- Par ailleurs, de nombreux répondants mentionnant également un coût de la vie élevé (« *Vie chère* » ; « *Coût du niveau de vie élevé* » ; « *Tout est hors de prix* »*) et des difficultés en lien avec le logement (« *Impossible de devenir propriétaire* » ; « *Très difficile de se loger à un prix raisonnable* » ; « *Très peu de logement à louer* »*)

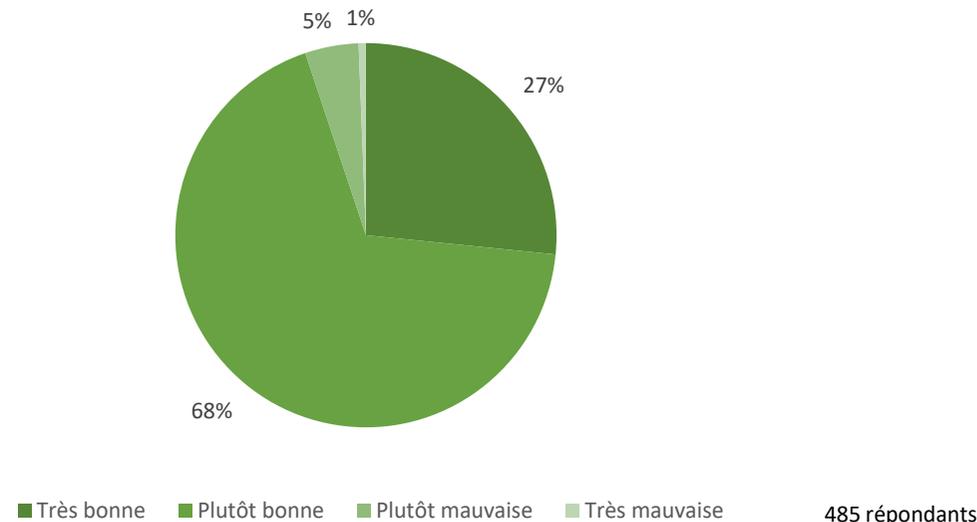
SYNTHÈSE – DYNAMIQUES LOCALES

Éléments issus de l'enquête à destination des parents*

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Ce que disent les habitants – focus sur les parents

Comment qualifieriez-vous la qualité de vie sur le territoire ?



- Une large majorité de parents indiquant apprécier le cadre de vie du territoire : 68% mentionnant que la qualité de vie est plutôt bonne (soit 331 répondants), 27% « Très bonne » (soit 129 répondants). Au global, des parents **semblent plus satisfaits** du cadre de vie que le reste des habitants (cf. p. 12 focus sur les habitants de 25 à 60 ans)
- Pour ce qui est des retours positifs comme négatifs, des parents mentionnant sensiblement les mêmes aspects que les habitants de 25 à 60 ans : un environnement particulièrement apprécié (« *Cadre fabuleux* » ; « *Tranquillité avec les enfants* » ; « *Nous sommes privilégiés de vivre si près de la nature* »*) mais un coût de la vie élevé (« *La vie est très chère, le loyer hors de prix* »* ; « *Le coût global pour vivre est malheureusement devenu exorbitant* »*)
 - Des parents relevant également un enjeu en matière de **modes de garde** sur le territoire avec des difficultés à trouver des places disponibles notamment en accueil collectif
 - Quelques parents mentionnant aussi **l'éloignement** comme étant une difficulté quotidienne, notamment de leur famille

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES - CCHT (1/3)

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. chiffres 2020 = moyenne 2018-2022).

Du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été réalisé en 2022.

LA POPULATION LEGALE



Pour estimer au plus près la population légale, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : impôts, allocataires de prestations sociales... Cette estimation est cruciale : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Données générales

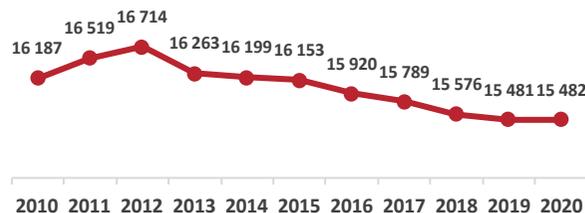
Populations légales au 1er janvier 2023 :

Population municipale : 15 482 hab.
Population comptée à part* : 595 hab.
Population totale : 16 077 hab.
Superficie : 569,2 km²
Densité de population au km² : 27 habitants

Source : INSEE 2020 et INSEE 2023

Au 1er janvier 2023, la CC de Haute-Tarentaise accueille 15 482 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2020

De 2010 à 2020, la population du territoire est passée de 16 187 à 15 482 habitants, soit une évolution de -4% sur la période.

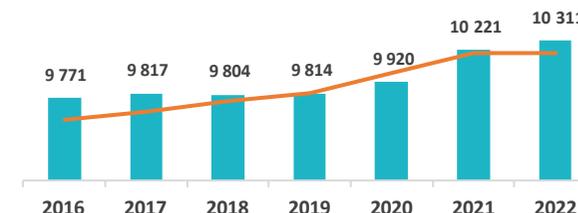
Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2020



INSEE 1968-2020

En 2020, la population était de 15 482 habitants.

Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2022



Source : DGFIP 2016-2022

Pour la CC de Haute-Tarentaise, le nombre de foyers fiscaux est passé de 9 771 à 10 311 entre 2016 et 2022, soit une évolution de 6%.



1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES - CCHT (2/3)

De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

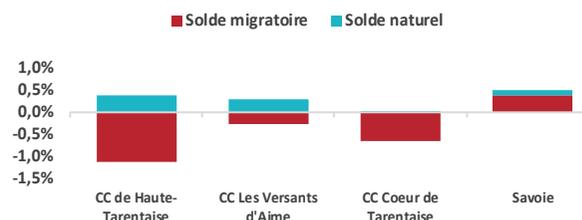


La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2022), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (217 000 en 2022). Au 1er janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due au solde migratoire, le solde naturel atteignant un point bas historique (56 000 en 2022) après un rebond en 2021, suite à la crise sanitaire.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,80 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

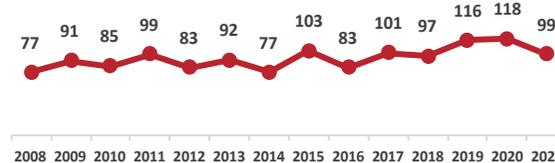
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020



Source : INSEE 2014-2020

Entre 2014 et 2020, le solde naturel moyen pour la CC de Haute-Tarentaise était chaque année de 0,4%, contre -1,1% pour le solde migratoire.

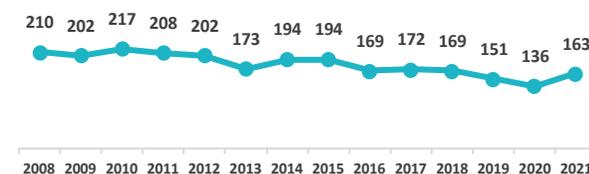
Evolution des décès



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de décès enregistrés pour la CC de Haute-Tarentaise était de 99.

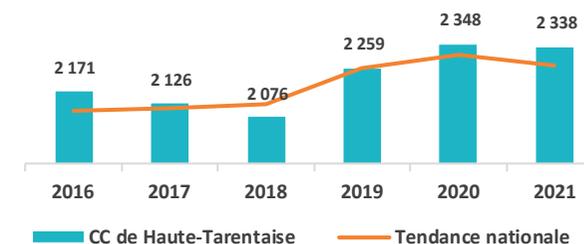
Evolution des naissances



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de naissances enregistrées pour la CC de Haute-Tarentaise était de 163.

Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2021



Source : Caf.data 2016-2021

Pour la CC de Haute-Tarentaise, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 2 171 à 2 338 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 8%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES - CCHT (3/3)

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

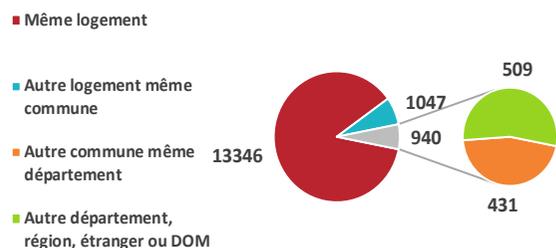
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION



La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

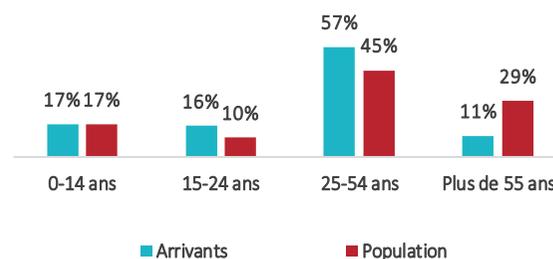
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En nombre



Source : INSEE 2020

En 2020, 509 habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

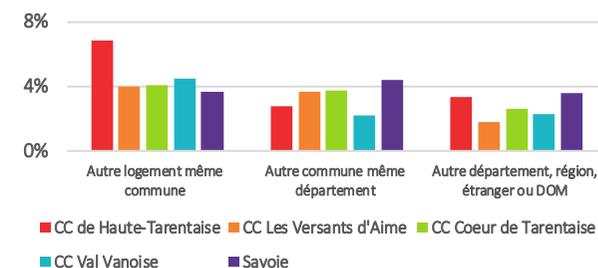
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, 57% des nouveaux arrivants de l'EPCI avaient entre 25 et 54 ans.

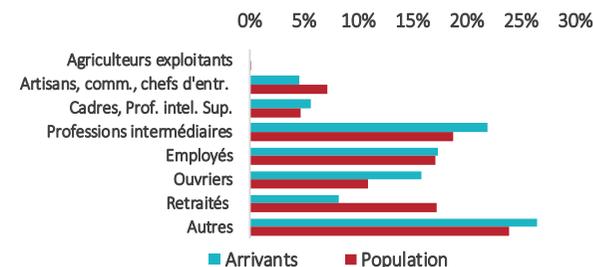
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En %



Source : INSEE 2020

En 2020, 7% des habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, 17% des nouveaux arrivants de l'EPCI faisaient partie de la catégorie employés.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES – COVA (1/3)

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. chiffres 2020 = moyenne 2018-2022).

Du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été réalisé en 2022.

LA POPULATION LEGALE



Pour estimer au plus près la population légale, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : impôts, allocataires de prestations sociales... Cette estimation est cruciale : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

Données générales

Populations légales au 1er janvier 2023 :

Population municipale : 9 699 hab.

Population comptée à part* : 279 hab.

Population totale : 9 978 hab.

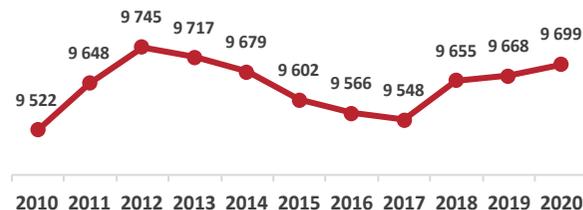
Superficie : 272,0 km²

Densité de population au km² : 36 habitants

Source : INSEE 2020 et INSEE 2023

Au 1er janvier 2023, la CC Les Versants d'Aime accueille 9 699 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2020

De 2010 à 2020, la population du territoire est passée de 9 522 à 9 699 habitants, soit une évolution de +2% sur la période.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2020



INSEE 1968-2020

En 2020, la population était de 9 699 habitants.

Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2022



Source : DGFIP 2016-2022

Pour la CC Les Versants d'Aime, le nombre de foyers fiscaux est passé de 5 904 à 6 261 entre 2016 et 2022, soit une évolution de 6%.



1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES – COVA (2/3)

De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

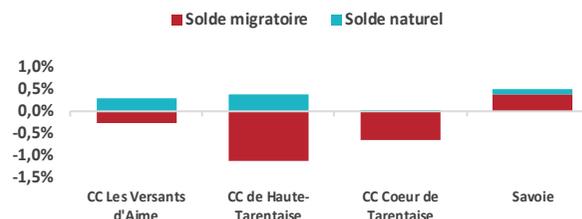


La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2022), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (217 000 en 2022). Au 1er janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due au solde migratoire, le solde naturel atteignant un point bas historique (56 000 en 2022) après un rebond en 2021, suite à la crise sanitaire.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,80 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

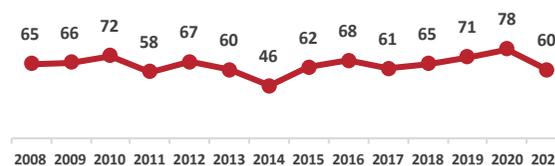
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020



Source : INSEE 2014-2020

Entre 2014 et 2020, le solde naturel moyen pour la CC Les Versants d'Aime était chaque année de 0,3%, contre -0,3% pour le solde migratoire.

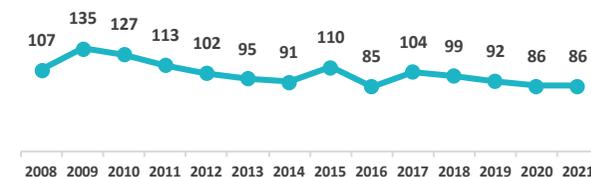
Evolution des décès



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de décès enregistrés pour la CC Les Versants d'Aime était de 60.

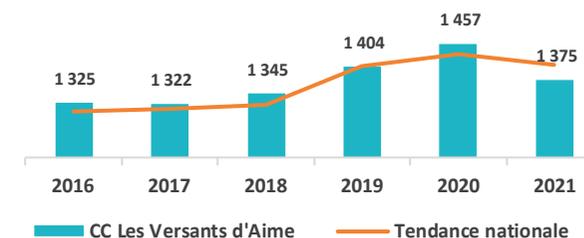
Evolution des naissances



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de naissances enregistrées pour la CC Les Versants d'Aime était de 86.

Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2021



Source : Caf.data 2016-2021

Pour la CC Les Versants d'Aime, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 1 325 à 1 375 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 4%.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES – COVA (3/3)

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

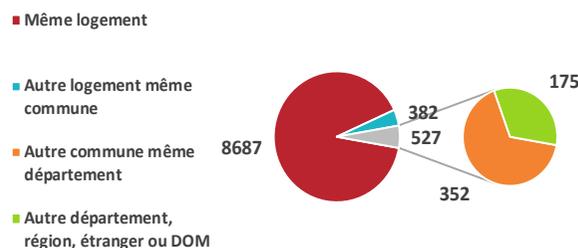
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

LA DÉFINITION



La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

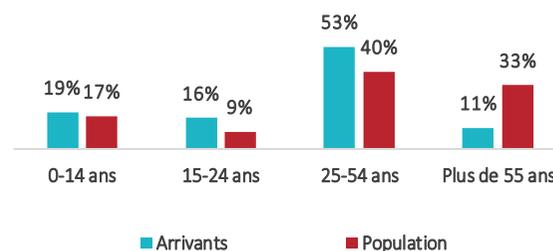
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En nombre



Source : INSEE 2020

En 2020, 175 habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

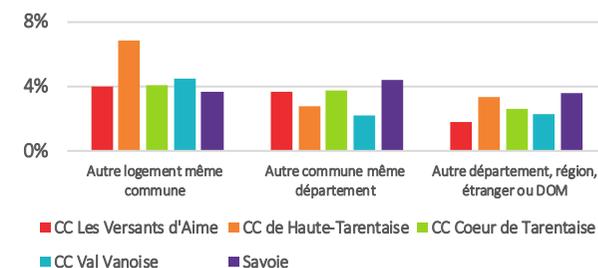
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, 53% des nouveaux arrivants de l'EPCI avaient entre 25 et 54 ans.

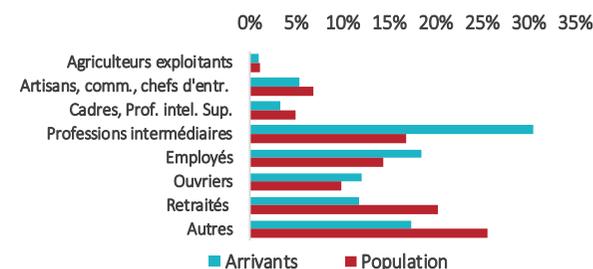
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2019) – En %



Source : INSEE 2020

En 2020, 4% des habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, 19% des nouveaux arrivants de l'EPCI faisaient partie de la catégorie employés.



Quelle a été l'évolution de la population entre 2014 et 2020 ?

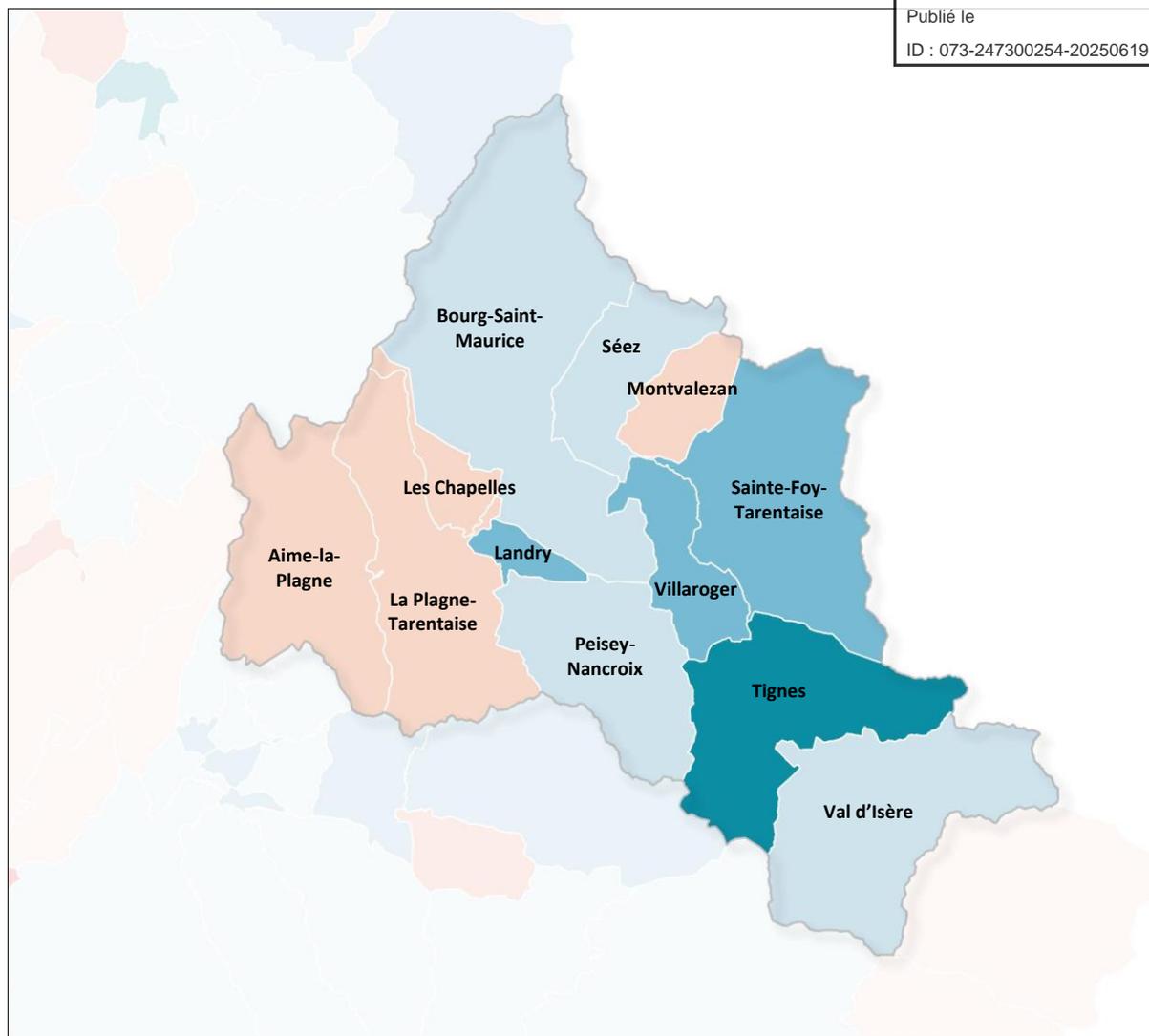
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

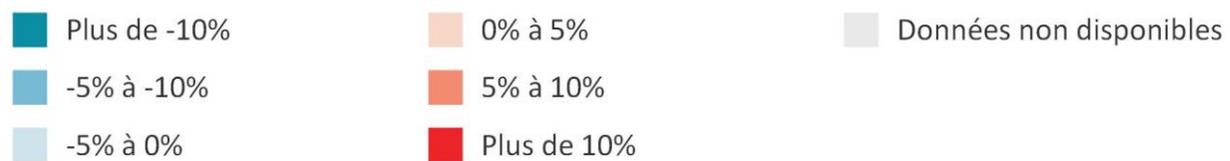
Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Evolution de la population entre 2014 et 2020



Source : INSEE 2014-2020

1.2 TRANCHES D'ÂGE - CCHT



Mon territoire est-il jeune ?
 Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
 Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

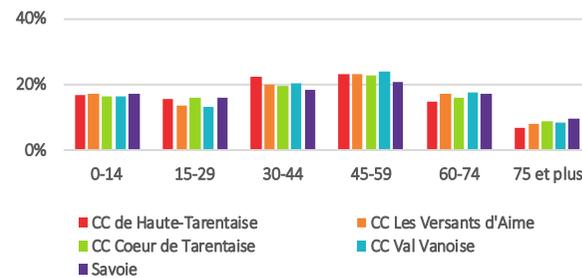
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2009 et 2019 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

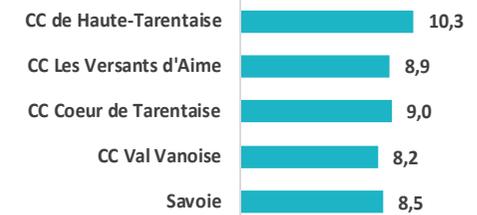
Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, les 0-14 ans représentaient 17% de la population de l'EPCI, contre 17% pour la Savoie.

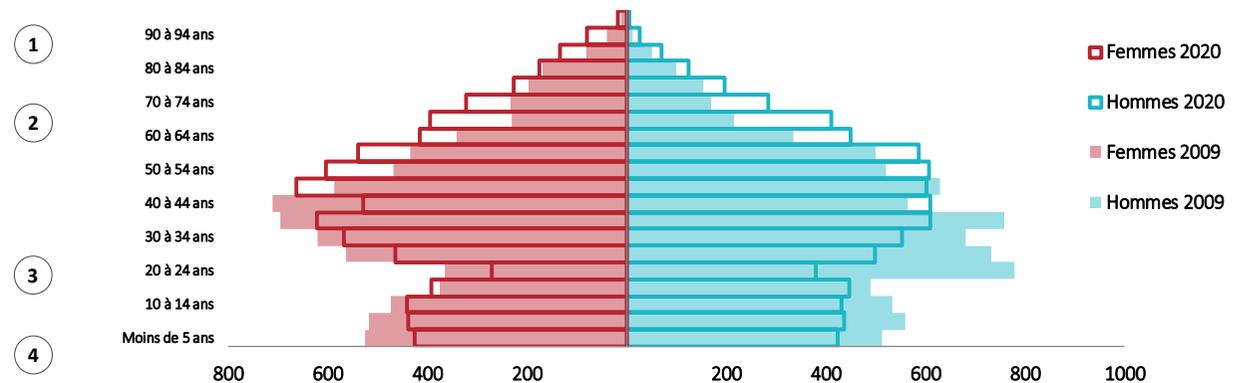
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2020

En 2020, on comptait pour la CC de Haute-Tarentaise 10,3 personne(s) de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2020



1.2 TRANCHES D'ÂGE - COVA

Mon territoire est-il jeune ?
Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

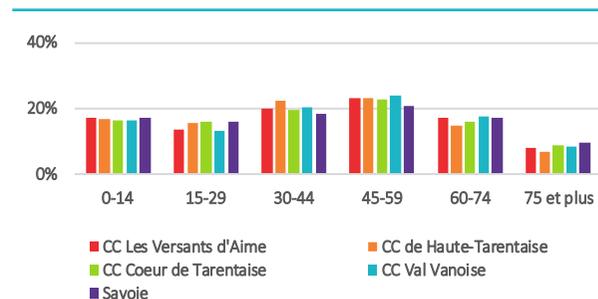
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2009 et 2019 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, les 0-14 ans représentaient 17% de la population de l'EPCI, contre 17% pour la Savoie.

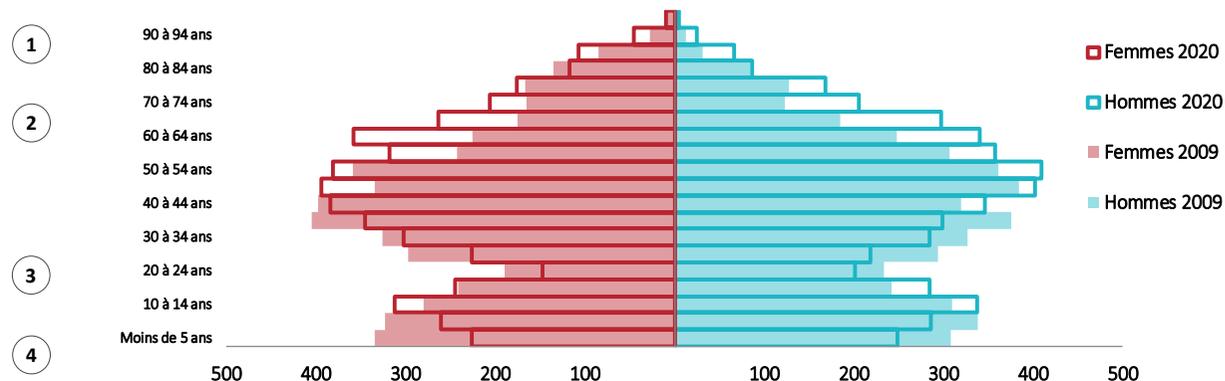
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2020

En 2020, on comptait pour la CC Les Versants d'Aime 8,9 personne(s) de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2020

1.3 CSP, DIPLÔME - CCHT



La population compte-t-elle beaucoup de cadres ?
 D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

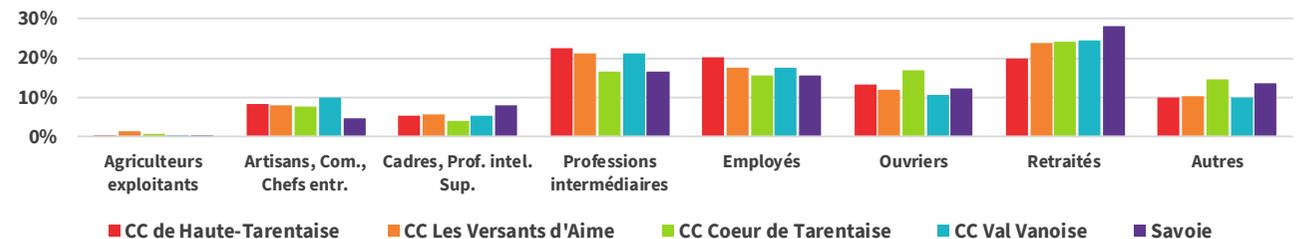
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 6% pour la CC de Haute-Tarentaise, alors que ce chiffre était de 5% pour la CC Val Vanoise.

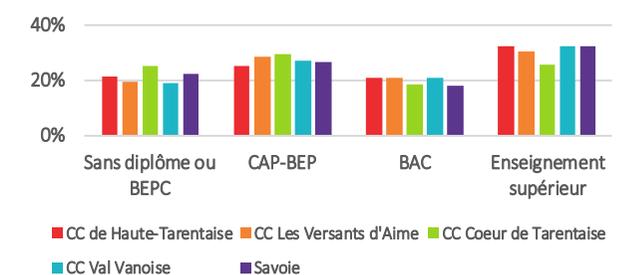
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2009	2014	2020	Evol. 2009-2020
Agriculteurs exploitants	88	94	24	-72%
Artisans, com., chefs d'entr.	987	1 006	1 076	+9%
Cadres et prof. Intellect. sup.	751	592	720	-4%
Professions intermédiaires	2 657	2 824	2 905	+9%
Employés	3 472	2 958	2 626	-24%
Ouvriers	1 588	2 013	1 711	+8%
Retraités	2 016	2 458	2 561	+27%
Autres	1 357	1 196	1 289	-5%
Ensemble	12 918	13 141	12 912	-0%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de -24% pour la CC de Haute-Tarentaise.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2020

En 2020, on enregistrait 32% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de l'EPCI.

1.3 CSP, DIPLÔME - COVA



La population compte-t-elle beaucoup de cadres ?
 D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

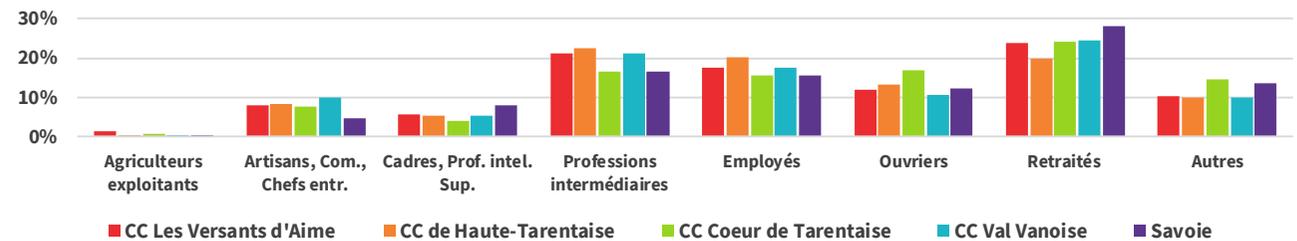
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 6% pour la CC Les Versants d'Aime, alors que ce chiffre était de 5% pour la CC Val Vanoise.

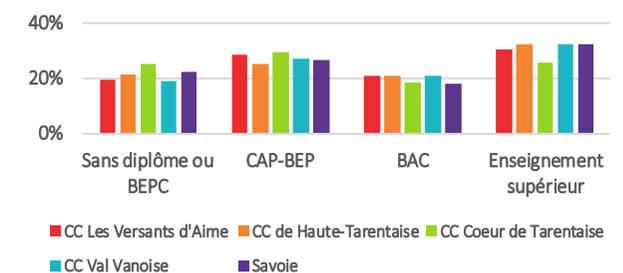
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2009	2014	2020	Evol. 2009-2020
Agriculteurs exploitants	82	45	105	+28%
Artisans, com., chefs d'entr.	554	578	652	+18%
Cadres et prof. Intellect. sup.	440	493	467	+6%
Professions intermédiaires	1 492	1 711	1 681	+13%
Employés	1 488	1 249	1 397	-6%
Ouvriers	995	1 147	953	-4%
Retraités	1 629	1 921	1 906	+17%
Autres	943	738	827	-12%
Ensemble	7 622	7 881	7 986	+5%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de -6% pour la CC Les Versants d'Aime.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2020

En 2020, on enregistrait 31% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de l'EPCI.



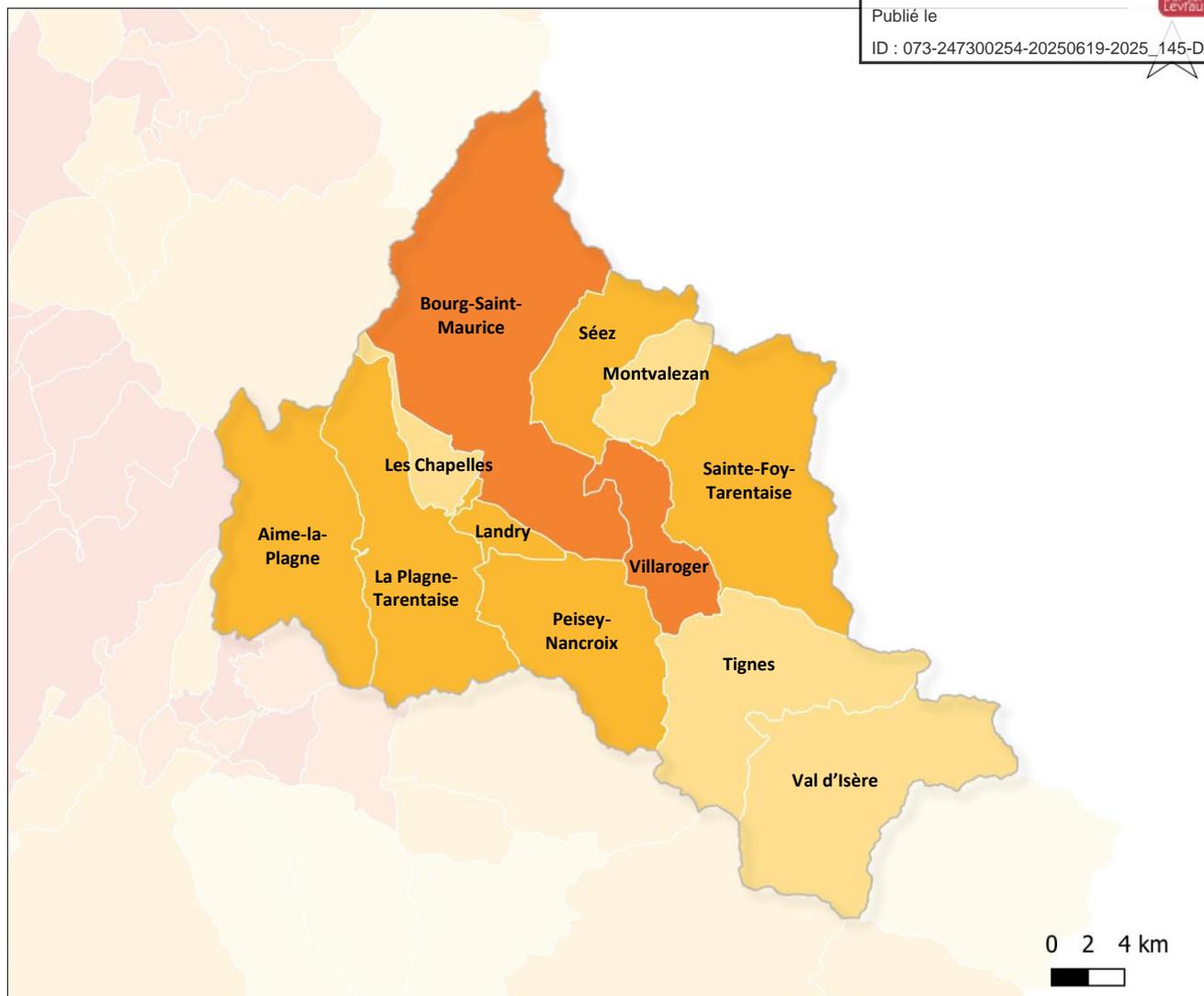
Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Part des 15 ans et plus ayant un niveau de diplôme inférieur au bac

Moins de 45%

De 51% à 57%

Données non disponibles

De 45% à 51%

Plus de 57%

Source : INSEE 2020



2. PETITE ENFANCE

2.1 Moins de 3 ans et taux de couverture global

2.2 Offre d'accueil

2.3 Allocataires de la PAJE

[Revenir au sommaire](#)

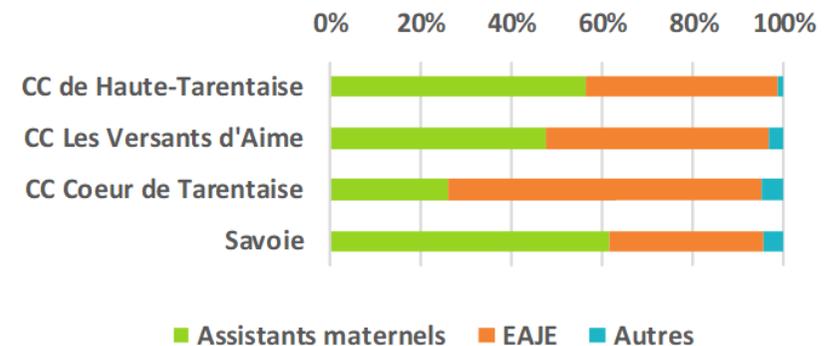
SYNTHÈSE – PETITE-ENFANCE

Ce que disent les chiffres

- Des **moins de 3 ans particulièrement présents, impliquant d'importants besoins en mode de garde**
 - 3,4% d'enfants de moins de 3 ans parmi la population de la CCHT et 2,8% à l'échelle de la COVA, contre 2,5% pour la CC Val Vanoise (3% à l'échelle nationale)
 - A noter toutefois, des taux en baisse sur les 10 dernières années, notamment à l'échelle de la COVA : 4,2% en 2009 (3,7% en 2009 pour la CCHT). Un enjeu autour des services aux familles sur le territoire ?
- Un **potentiel d'accueil d'enfants de moins de 3 ans satisfaisant** :
 - 63 places pour 100 enfants de moins de 3 sur la CCHT, 73 places pour la COVA : des taux plutôt élevés, s'inscrivant dans les moyennes territoriales et supérieurs à celle nationale
 - Une offre d'accueil répartie entre assistants maternels et accueil collectif : 48% des places d'accueil du jeune enfant sont chez des assistants maternels pour la COVA, 56% pour la CCHT, 49% de places en structure collective pour la COVA, 42% pour la CCHT
 - 7% (CCHT) et 8% (COVA) des jeunes habitants de 2 ans sont scolarisés, une part qui indique une couverture des besoins de cette tranche d'âges similaire à celle des territoires de comparaison

- Des **besoins en matière de modes de garde semblant importants sur les territoires** :
 - Des taux d'activités des parents élevés : 88% des enfants de moins de 3 ans ont leurs deux parents (ou le monoparent) qui travaillent pour la COVA et 68% pour la CCHT, contre 67% à l'échelle départementale. Un indicateur suggérant des besoins élevés en matière de modes de garde
 - 0,9 bénéficiaires de la PrePare pour 100 enfants sur la CCHT, pouvant indiquer une part modérée de parents cessant ou réduisant leur activité professionnelle pour garder leurs enfants. A noter toutefois, un ratio plus élevé sur la COVA : 1,7

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2020

Ce que disent les acteurs

- Une **offre relativement étoffée sur le territoire** :
 - La présence de nombreuses offres en matière de modes de garde, réparties entre structures d'accueil collectif et accueil individuel
 - Le développement de Maisons d'Assistants Maternels (MAM) sur différentes communes des intercommunalités et un fonctionnement apprécié par les familles
 - Une couverture territoriale cependant inégale selon les communes du territoire (ex. Villaroger)
 - Le développement de micro-crèches permettant de compléter l'offre en présence mais des tarifs inaccessibles pour les familles aux revenus modérés / modestes
- Par **ailleurs, des besoins confirmés en matière de modes de garde face à des parents particulièrement actifs sur le territoire** :
 - Au global, des professionnelles relevant une tendance à la baisse de la part d'assistants maternels sur le territoire, avec plusieurs raisons évoquées comme les départs à la retraite non remplacés mais aussi les reconversions pour aller vers des métiers mieux rémunérés (ex. sur les remontées de ski) : un enjeu autour de la valorisation du secteur
 - En lien avec la saisonnalité et/ou les temps de trajet pouvant être conséquents sur le territoire, des parents présentant des besoins atypiques (horaires tardifs, besoin de modes de garde le week-end)
 - Des initiatives mises en place mais des difficultés restant prégnantes (ex. vu le contexte, des AM qui peuvent se permettre de réduire leur temps de travail et ainsi qui ne travaillent plus tous les jours)
 - Une opportunité observée autour de la poursuite du développement de MAM pour répondre aux besoins de sociabilisation de l'enfant que peuvent présenter des parents, limiter l'isolement des professionnelles et assurer une meilleure couverture sur les communes qui ne disposent pas de structures collectives. Toutefois, une contrainte observée autour des locaux disponibles sur le territoire : un besoin de questionner le rôle des EPCI sur le sujet
- Un **enjeu autour de la revalorisation du secteur petite enfance** :
 - A noter, une difficulté qui se retrouve à l'échelle nationale mais également sur les EPCI
 - Des structures collectives présentant des difficultés de recrutement marquées, notamment pour ce qui est des profils qualifiés, et une concurrence en place face aux structures privées présentes dans les stations, offrant des conditions plus attractives (on va en reparler aussi sur l'emploi de manière global, sujet qui ne touche pas seulement la PE)
 - Un besoin de se questionner sur les leviers à disposition pour travailler sur l'attractivité du territoire au niveau de la petite enfance

SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

Ce que disent les habitants

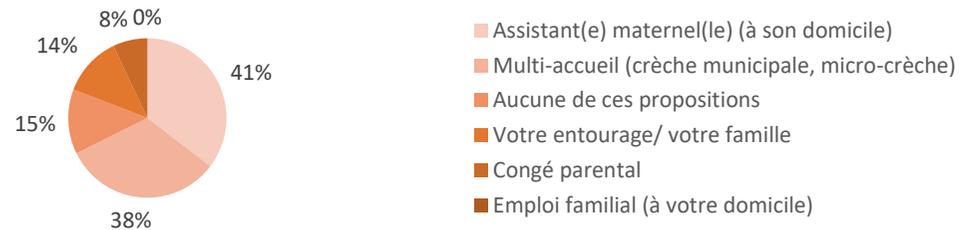
A noter, 21% des parents ayant indiqué avoir un enfant de 0 à 3 ans, soit 86 répondants sur 415.

- Des **parents ayant principalement recours à l'accueil individuel** : 41% des répondants, soit 35 parmi 85 répondants

- A noter, une proportion également élevée de répondants ayant recours à un accueil collectif : 38%, soit 32 répondants

Quel est votre mode de garde principal ?

85 répondants

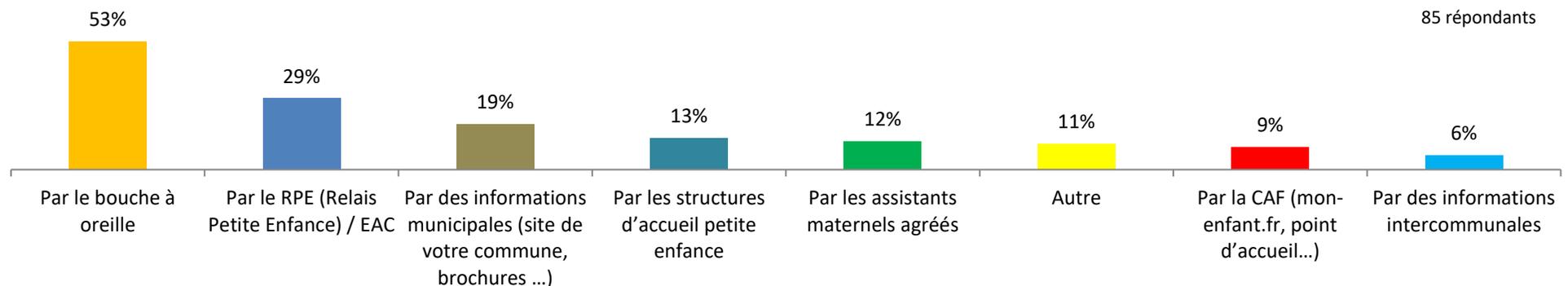


- En matière d'information, **des parents ayant majoritairement obtenu les informations concernant l'offre petite enfance via le bouche à oreille** : 53%, soit 45 répondants parmi 85

- A noter, 29% étant passé par les RPE / EAC (soit 25 répondants, dont 12 issus de la COVA) : des structures semblent être relativement bien identifiées pour obtenir des informations relatives à la petite enfance

Comment avez-vous obtenu les informations concernant l'offre petite enfance ? Plusieurs réponses possibles

85 répondants





2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL

Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

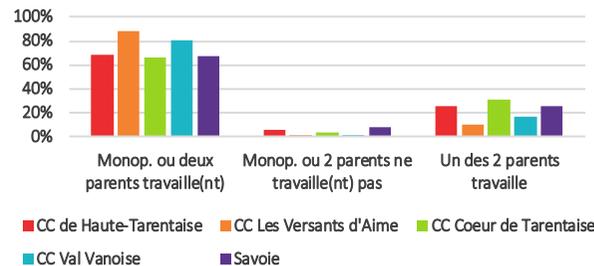
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2009	2014	2020
CC de Haute-Tarentaise	3,7%	3,5%	3,4%
CC Les Versants d'Aime	4,2%	3,2%	2,8%
CC Coeur de Tarentaise	3,6%	2,9%	2,8%
CC Val Vanoise	3,6%	3,4%	2,5%
Savoie	3,5%	3,4%	3,0%

Source : INSEE 2009-2020

En 2020, les moins de 3 ans représentent 3,4% de la population pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 3,7% en 2009.

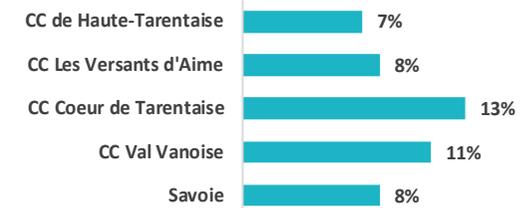
Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des moins de 3 ans de l'EPCI dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 6%.

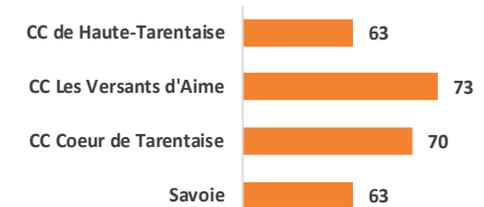
Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des deux ans scolarisés était de 7% pour la CC de Haute-Tarentaise, alors qu'elle était de 8% pour la Savoie.

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de l'EPCI était de 63 pour 100 enfants de moins de 3 ans.

2.2 OFFRE D'ACCUEIL - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



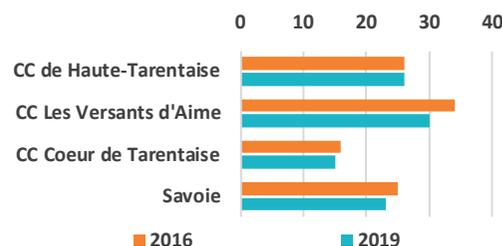
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

À noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

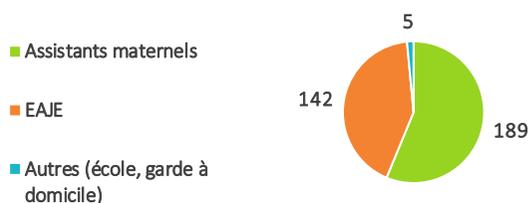
Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2019

En 2019, il y avait 26 enfants de l'EPCI accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Source : CAF 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise comptait 189 places en accueil individuel (assistants maternels).

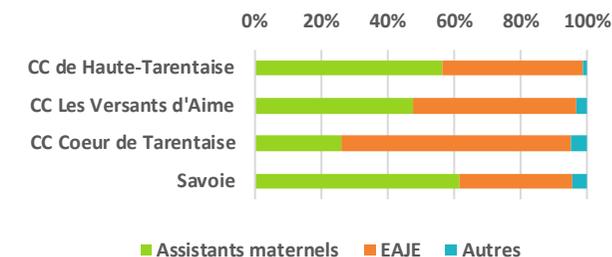
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2019	2016	2019
CC de Haute-Tarentaise	74	84	1 152 €	1 275 €
CC Les Versants d'Aime	69	73	1 033 €	1 169 €
CC Coeur de Tarentaise	71	73	1 034 €	1 047 €
CC Val Vanoise	68	70	1 189 €	1 281 €
Savoie	90	91	1 156 €	1 172 €

Source : CAF 2019

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 84 en novembre 2019 pour la CC de Haute-Tarentaise.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2020

En 2020, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance (EAJE) était de 142, soit 42% de l'offre d'accueil pour la CC de Haute-Tarentaise.

2.2 OFFRE D'ACCUEIL - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



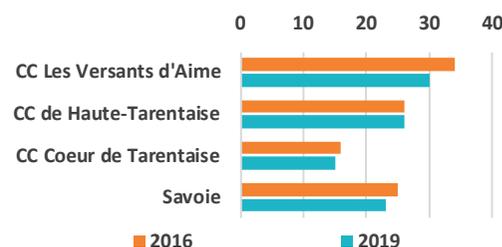
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

À noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2019

En 2019, il y avait 30 enfants de l'EPCI accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Source : CAF 2020

En 2020, la CC Les Versants d'Aime comptait 97 places en accueil individuel (assistants maternels).

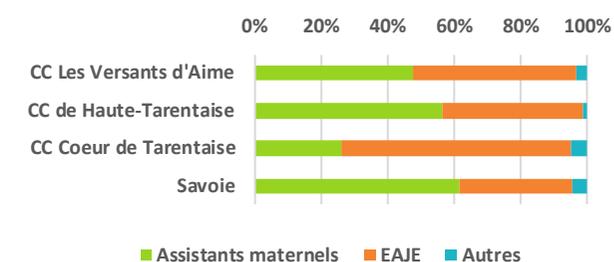
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2019	2016	2019
CC Les Versants d'Aime	69	73	1 033 €	1 169 €
CC de Haute-Tarentaise	74	84	1 152 €	1 275 €
CC Coeur de Tarentaise	71	73	1 034 €	1 047 €
CC Val Vanoise	68	70	1 189 €	1 281 €
Savoie	90	91	1 156 €	1 172 €

Source : CAF 2019

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 73 en novembre 2019 pour la CC Les Versants d'Aime.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2020

En 2020, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance (EAJE) était de 100, soit 49% de l'offre d'accueil pour la CC Les Versants d'Aime.

2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE - CCHT

Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

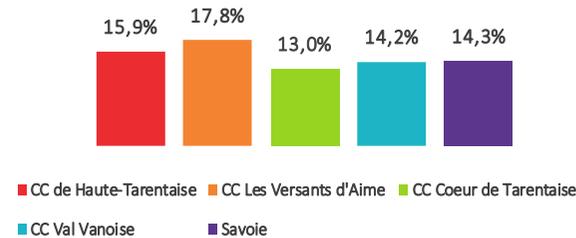


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2021



Source : CAF 2021

En 2021, 15,9% des foyers CAF de l'EPCI bénéficiaient de la PAJE, contre 14,2% pour la CC Val Vanoise.

Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans

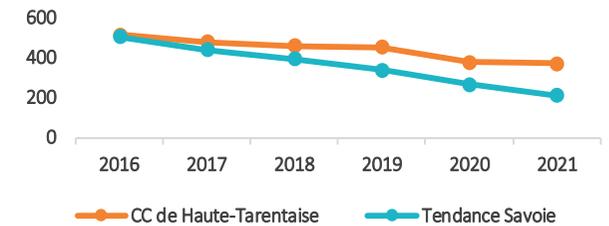


Source : CAF 2021

Nb de foyers bénéficiaires de la PreParE : 22

En 2021, il y avait 0,9 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,7 pour la Savoie.

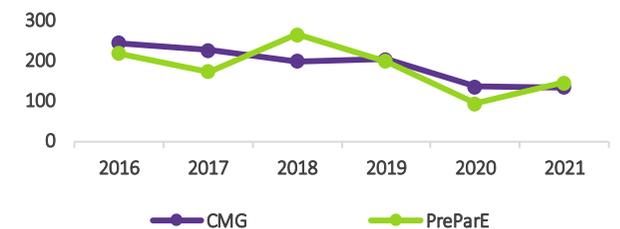
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la CC de Haute-Tarentaise de 518 à 372.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la CC de Haute-Tarentaise de 245 à 135.



2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE - COVA

Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

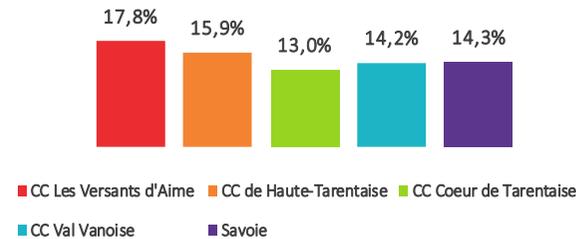


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2021



Source : CAF 2021

En 2021, 17,8% des foyers CAF de l'EPCI bénéficiaient de la PAJE, contre 14,2% pour la CC Val Vanoise.

Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans

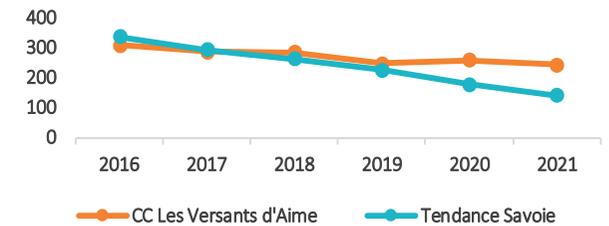


Source : CAF 2021

Nb de foyers bénéficiaires de la PreParE : 24

En 2021, il y avait 1,7 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,7 pour la Savoie.

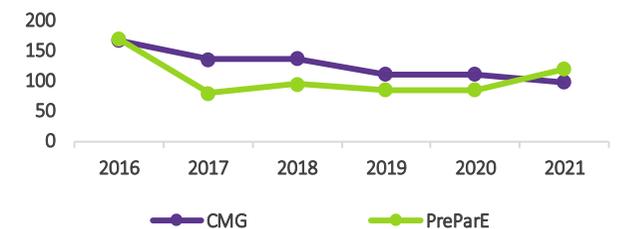
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la CC Les Versants d'Aime de 309 à 245.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la CC Les Versants d'Aime de 168 à 98.



Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?

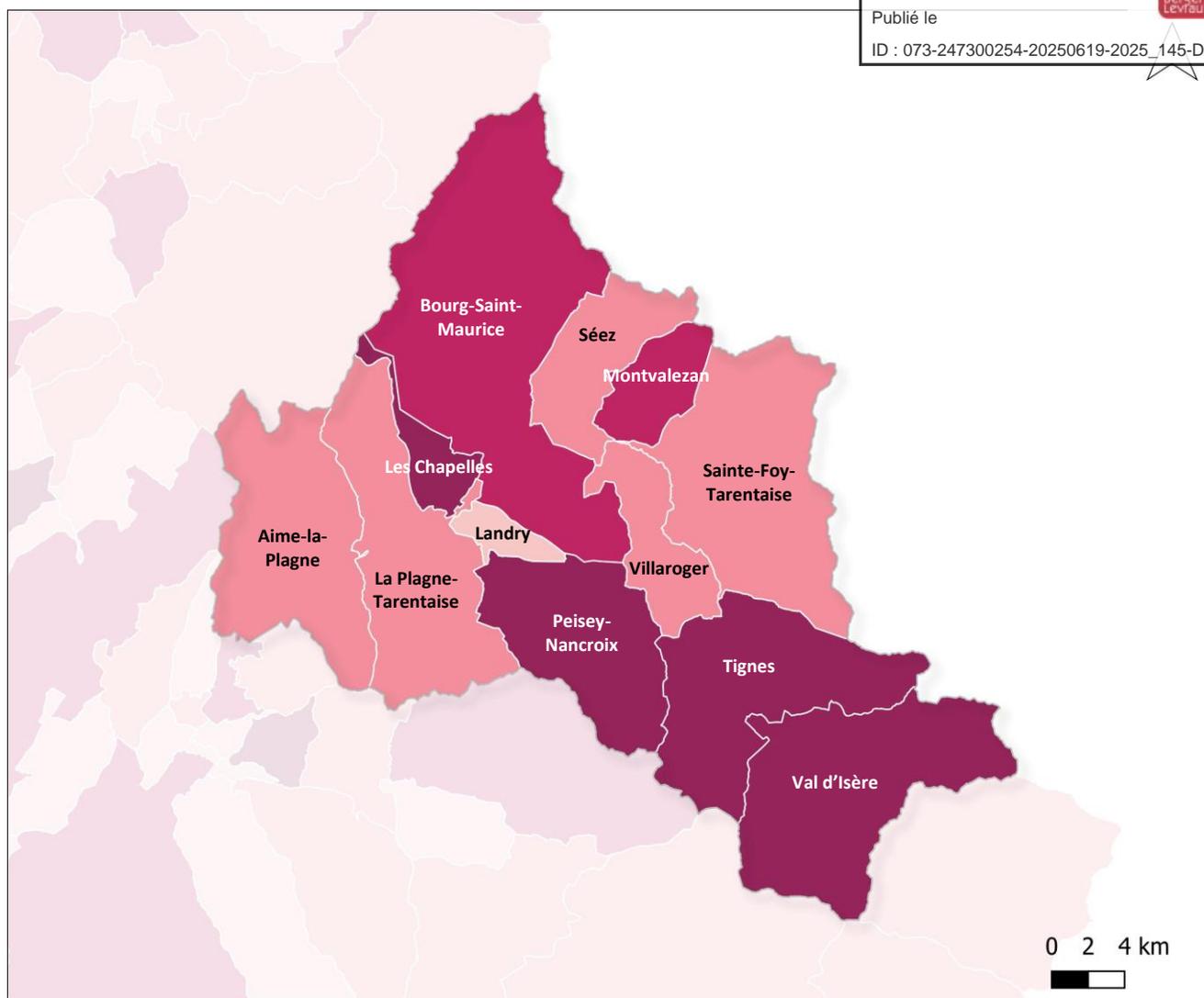
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 2,3%

De 3% à 3,7%

Données non disponibles

De 2,3% à 3%

Plus de 3,7%

Source : INSEE 2020



3.

ENFANCE-JEUNESSE

3.1 Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

3.2 Les 18-29 ans - Démographie et logement

3.3 Les jeunes face à l'emploi

[Revenir au sommaire](#)

SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les chiffres

- Des **territoires accueillant une part notable de 3-17 ans** :
 - 17% de la population est âgée de 3 à 17 ans pour la CCHT et 19% pour la COVA, contre 18% au niveau départemental
 - A noter toutefois, sur la période 2009-2020, des 3-17 ans en diminution, ce qui peut questionner sur l'attractivité du territoire pour les familles. Une baisse particulièrement marquée sur la CCHT : -14% (-1% pour la COVA)
- Une **part de jeunes adultes (18-29 ans) parmi la population équivalente aux territoires de comparaison** :
 - 10% de la population de la COVA est âgée de 18 à 29 ans, 12% pour la CCHT, contre 10% pour la CC Val Vanoise et 12% pour la Savoie
 - Sur la période 2009-2020, une très forte baisse de la part de jeunes adultes sur les territoires (-32% pour la CCHT et -21% pour la COVA), interrogeant sur l'attractivité du territoire pour ce public
- Des **jeunes habitants semblent être autonomes quant à leur logement** :
 - 70% des 15-24 ans vivant chez leurs parents pour la CCHT et 76% pour la COVA, contre 75% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise. En conséquence, de nombreux jeunes qui quittent le domicile familial au moment de leurs études et/ou du début de leur vie active
 - Chez les jeunes adultes, une part relativement élevée de 25-29 ans vivant chez leurs parents (21% pour la CCHT et 25% pour la COVA), indiquant potentiellement un accès au logement plutôt difficile
- Une **insertion professionnelle des jeunes semble être facilitée** :
 - Un taux de chômage des jeunes habitants en capacité de travailler (dont les étudiants ne font donc pas partie) faible : 7% pour les 15-24 ans sur la COVA et 8% pour la CCHT. Des taux également peu élevés pour les 25-29 ans (6% pour la COVA et 5% pour la CCHT), confirmant une bonne dynamique d'insertion professionnelle chez les jeunes des territoires
 - Des jeunes de 20 à 24 ans occupant autant d'emplois stables qu'ailleurs, 32% étant en CDI ou titulaires de la fonction publique pour la CCHT et 33% pour la COVA, contre 38% pour la CC Cœur de Tarentaise et 30% pour la CC Val Vanoise
 - Une faible part de jeunes de 20 à 24 ans étant salariés à temps partiel sur la CCHT : 12%. Par ailleurs, une proportion plus élevée sur la COVA (24%) indiquant de potentiels besoins en matière d'accompagnement des jeunes
- Des **niveaux de scolarisation élevés pour les 15-17 ans, alors qu'une partie seulement des 18-24 ans poursuit des études** :
 - Une scolarisation des 15-17 ans (98% pour la CCHT et 97% pour la COVA) dans la moyenne des territoires de comparaison, impliquant un faible taux de décrochage scolaire
 - Des Indices de Position Sociale (IPS) des élèves de primaires/élémentaires et de collèges se situant dans les moyennes
 - 24% des 18-24 ans scolarisés pour la CCHT et 22% pour la COVA, contre 34% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise, témoignant d'un accès à l'enseignement supérieur potentiellement moins évident qu'ailleurs

Ce que disent les acteurs (1/2)

- Concernant **l'enfance, une offre relativement riche sur le territoire** :
 - Plusieurs structures d'accueil disponibles sur le territoire et répondant aux besoins de proximité des familles
 - Une offre diversifiée, avec des activités sportives tout particulièrement développées mais également depuis quelques années une volonté de renforcer la politique culturelle à destination des familles
 - Des retours globalement positifs exprimés par les habitants selon les acteurs locaux
- Pour **ce qui est de la politique jeunesse, des questionnements quant à l'offre en présence** :
 - Une offre principalement portée par les associations sportives
 - Toutefois, plusieurs initiatives à souligner, avec notamment le service jeunesse de la CCHT et l'EAC de la COVA qui effectuent un travail majeur sur ces publics (ex. formation BAFA et prises en stage)
 - La présence d'espaces jeunes qui connaissent une bonne fréquentation et un risque de tension observé sur les locaux mis à disposition, notamment souligné par les professionnels de la COVA
 - Une difficulté à capter le public jeune, notamment à partir de 14 ans et des questionnements sur leurs attentes : des professionnels mentionnant notamment une logique de consommation en termes d'activités

Ce que disent les acteurs (2/2)

- Un **enjeu majeur de recrutement identifié dans le secteur de l'animation** :
 - Des difficultés de turn-over identifiées sur le territoire et des contraintes similaires à celles de l'ensemble des professionnels des services à la population : le logement, la mobilité, la valorisation
- Un **enjeu autour de la prévention chez les enfants et jeunes du territoire** :
 - Une situation marquée en matière de harcèlement, notamment pour les enfants et jeunes en situation d'obésité en lien avec la pratique sportive : des acteurs de l'animation alertant sur un besoin de sensibilisation et d'ouverture
 - Des acteurs locaux constatant de plus en plus de jeunes en situation de souffrance psychologique, avec un questionnement autour du repérage de ces difficultés et de l'offre à disposition sur le territoire. A noter, la présence d'un CMPEA mais des délais d'attente très longs
 - La présence de quelques psychologues / psychiatres sur le territoire mais des praticiens libéraux : des freins financiers pouvant jouer
- Une **opportunité autour du développement de formations sur le territoire** :
 - En matière d'études supérieures, des jeunes qui quittent forcément le territoire s'ils souhaitent en poursuivre
 - En parallèle, une faible offre en matière de formation à l'exception de ce qui concerne le secteur touristique (hôtellerie, restauration, moniteurs de ski), un secteur qui n'attire plus les jeunes selon les acteurs locaux
 - Un travail important effectué par le Campus Alpin, mais des moyens matériels limités (que ce soit en termes financiers ou de locaux) : une opportunité de développer le dispositif et pourquoi pas d'y rattacher des centres de formation, voire une antenne universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc ?

SYNTHÈSE – ENFANCE

Ce que disent les habitants – focus retours des parents

A noter, 53% des parents ayant indiqué avoir un enfant de 3 à 10 ans, soit 219 répondants sur 414.

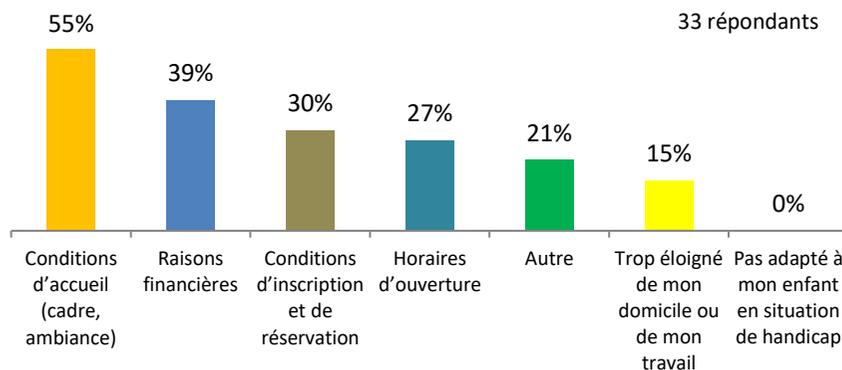
FOCUS : CC Haute-Tarentaise

- Une majorité de répondants indiquant que leur enfant fréquente les accueils de loisirs proposés sur la CCHT : 57%, soit 126 répondants parmi 223
 - Une large majorité de parents indiquant être satisfaits de ces services : 74%, soit 96 répondants parmi 129
 - Pour ce qui est des répondants ayant indiqué ne pas être satisfaits (33 parents), des habitants mentionnant majoritairement les conditions d'accueil (cadre, ambiance) : 55%, soit 18 réponses
 - A noter, une proportion également élevée précisant ne pas être satisfaits du fait de raisons financières : 39%, soit 13 répondants

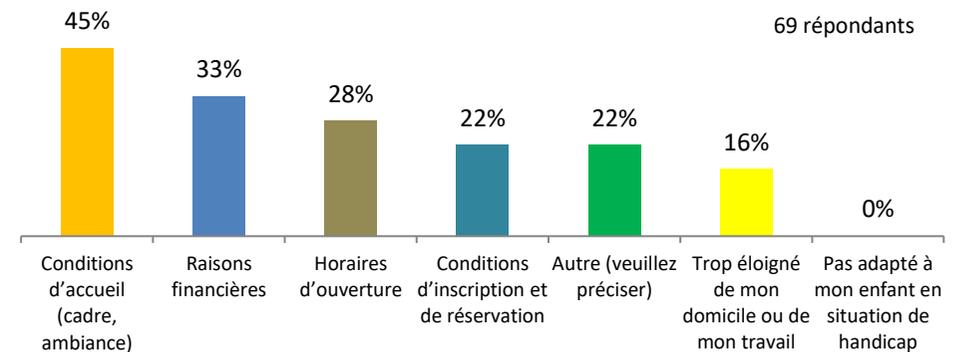
FOCUS : CC des Versants d'Aime

- 41% des répondants indiquant que leur enfant fréquente un accueil de loisirs (21%, soit 45 répondants, pour les accueils de loisirs proposés par la COVA, 20%, soit 43 répondants, pour les accueils de loisirs des communes)
 - Une majorité de répondants satisfaits des accueils : 56% pour les accueils de la COVA, 70% pour ceux des communes
 - Pour ce qui est des répondants ayant indiqué ne pas être satisfaits (69 parents), des habitants mentionnant principalement les conditions d'accueil (cadre, ambiance) : 45%, soit 31 personnes
 - Tout comme les habitants de la CCHT, une part relativement élevée d'habitants de la COVA soulignant des raisons financières à leur insatisfaction : 33%, soit 23 répondants

Si vous n'êtes pas satisfait, pourquoi ?



Si vous n'êtes pas satisfait, pourquoi ?



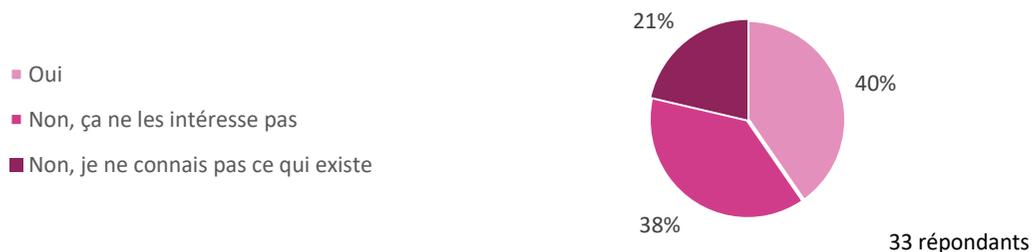
SYNTHÈSE – JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus retours des parents

A noter, 61% des parents ayant indiqué avoir un enfant de 11 à 18 ans, soit 252 répondants sur 413.

- Des **parents majoritairement satisfaits de l'offre de loisirs proposée sur les EPCI pour les adolescents** (centre de loisirs, espace jeunes) : 54%, soit 135 répondants sur 250
 - Pour ce qui est des répondants ayant indiqué ne pas être satisfaits et ayant précisé pourquoi (88 répondants), des parents mentionnant principalement :
 - Le **manque d'activités proposées à destination des jeunes / le manque de diversification dans les activités proposées** : 22 réponses
 - Le **manque de places disponibles dans les lieux dédiés aux jeunes** : 10 réponses
 - Le **prix** : 8 réponses
 - La **problématique d'accès à l'offre en lien avec le manque de transports sur le territoire** : 8 réponses
- Concernant **la fréquentation des jeunes aux évènements/activités des centres de loisirs et des associations, des résultats nuancés** : 40% des répondants indiquant que leurs enfants y participent (soit 100 répondants) face à 38% indiquant que leurs enfants ne sont pas intéressés par l'offre existante
 - A noter, 21% mentionnent ne pas connaître ce qui existe, soit 53 répondants : des enjeux demeurant prégnants en matière d'information et de communication sur le territoire

Si vous n'êtes pas satisfait, pourquoi ?

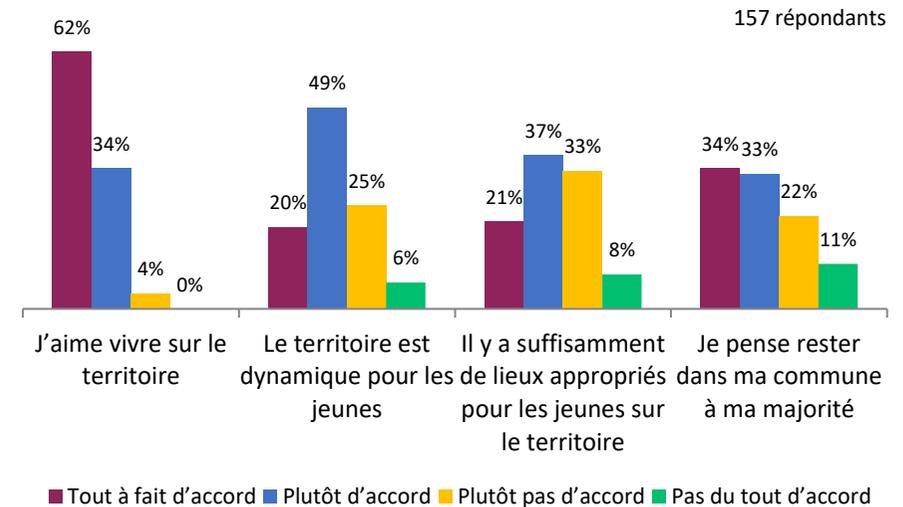


SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus bien-vivre

- La **quasi-totalité des répondants déclarent aimer vivre sur le territoire** (97%, 128 répondants)
 - A noter également, une majorité de répondants indiquant qu'ils pensent rester dans leur commune à leur majorité : 70%. Ainsi, une opportunité de questionner l'offre en présence pour faire en sorte que ces jeunes restent effectivement sur le territoire avec tous les services dont ils ont besoin
- Une **offre de services à destination de la jeunesse à requestionner** :
 - 31% des jeunes interrogés estiment que le territoire manque de dynamisme (49 répondants)
 - 41% des répondants considèrent qu'il n'y a pas suffisamment de lieux appropriés pour les jeunes du territoire (soit 65 répondants). Une donnée à relier avec le focus « Loisirs »

Que pensez-vous des affirmations suivantes ?



Ce que disent les habitants – focus loisirs

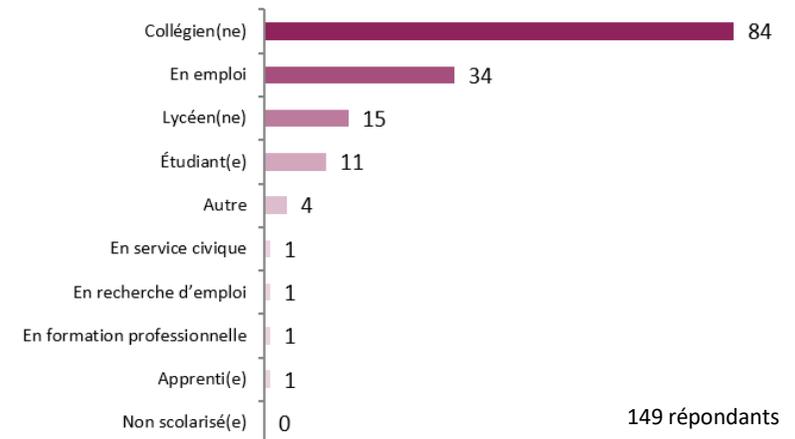
- **32% des 11-25 ans se déclarent insatisfait de l'offre d'activités proposées par la commune** (50 répondants parmi 154)
 - Parmi 34 jeunes ayant précisé leur non-satisfaction, ceux-ci mentionnent principalement :
 - Un manque de diversité dans l'offre actuelle (17 répondants)
 - L'absence d'évènements pour se rencontrer (7 répondants)
- Une **offre actuelle qui trouve son public mais avec des marges de progression réelles**:
 - Sur 147 répondants, 54% indiquant participer aux sorties et activités sportives ou culturelles organisées sur le territoire (soit 80 jeunes)
 - Parmi les non-participants (66 répondants), 27 déclarant ne pas connaître ce qui existe sur le territoire et 24 indiquant ne pas connaître la programmation. Une réflexion à porter sur les moyens de communication utilisés et un besoin de renforcer la publicité de l'offre
 - Parmi les non-participants, 21 indiquant également ne pas être intéressés par l'existant, à mettre en lien avec l'enjeu de diversification

SYNTHÈSE – JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus scolarité

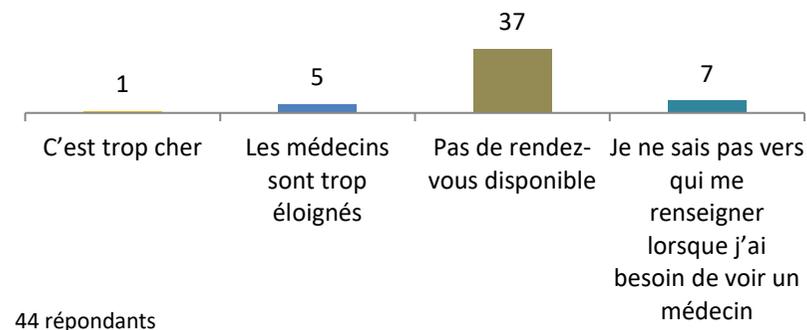
- **Situation des répondants** (107 répondants) :
 - Des jeunes répondants étant majoritairement **au collège** (56%, soit 84 répondants) ou **en emploi** (23%, soit 34 répondants)
- **18% des répondants indiquant rencontrer des difficultés dans leur scolarité**, soit 25 répondants sur 140
 - Parmi les raisons évoquées concernant ces difficultés, 3 répondants mentionnant des difficultés en lien avec le harcèlement / la phobie scolaires
 - 2 répondants évoquent pour leur part les transports : des difficultés d'accès aux établissements à mettre en lien avec une desserte inégale du territoire en matière de transport scolaire

Vous êtes...



Ce que disent les habitants – focus santé

Si vous ne trouvez pas facilement un rendez-vous lorsque vous avez un problème de santé, pourquoi ?



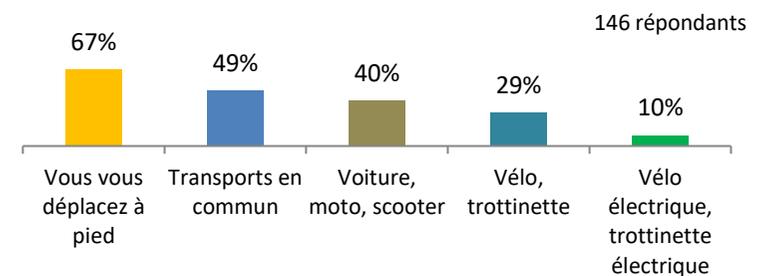
- **Une jeunesse bien suivie médicalement** : 77% des répondants (soit 114 personnes sur 148) ont un médecin traitant. A noter, 13 répondants indiquant ne pas le savoir
- **Une jeunesse en bonne santé mentale** : 86% des répondants (soit 124 personnes sur 144) s'estiment bien dans leur peau
- Une **offre de santé insuffisante** :
 - 31% des répondants (44 personnes sur 141) déclarent ne pas trouver facilement de rendez-vous en cas de problème de santé
 - Sur 44 personnes rencontrant des difficultés pour trouver un rendez-vous, 37 (84%) l'expliquent par l'absence de rendez-vous disponibles

SYNTHÈSE – JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus mobilités

- Parmi 104 répondants, **une majorité se déplaçant à pied** (67%, soit 98 réponses), **via les transports en commun** (49%, soit 71 réponses) ou **via voiture / moto / scooter** (40%, soit 58 réponses)
 - Une moindre part de jeunes utilisant des vélos/trottinettes : un enjeu de sensibilisation à cette alternative ? Ce plus faible usage pouvant aussi s'expliquer par le terrain montagneux rendant plus ardu cette pratique ainsi que par la moindre part de routes cyclables sécurisées sur le territoire

Quels moyens de transport utilisez-vous seul(e) ?



Des besoins persistants en matière de mobilité :

- 33% des répondants (48 réponses) indiquent rencontrer des difficultés à se déplacer au quotidien
- Parmi 57 répondants détaillant leur rapport à la mobilité, certains mentionnent :
 - La manque de transport en commun (25 réponses). La desserte des communes par le réseau de transport en commun apparaît comme un sujet régulièrement soulevé aux travers des différents focus
 - La dépendance aux parents pour le transport (12 réponses)

« Peu de transports en commun, surtout en hiver, trop peu de navette pour monter en station »*

« Si nous ne sommes pas véhiculé (permis, moto etc..), il est très difficile de se déplacer pour aller à Aime et aussi entre la vallée et les stations, et entre les différents villages de la commune »*

« J'habite dans un village et il n'y a aucun moyen de transport, même pour aller en cours, c'est donc mes parents qui me conduisent là où j'ai besoin d'aller »*

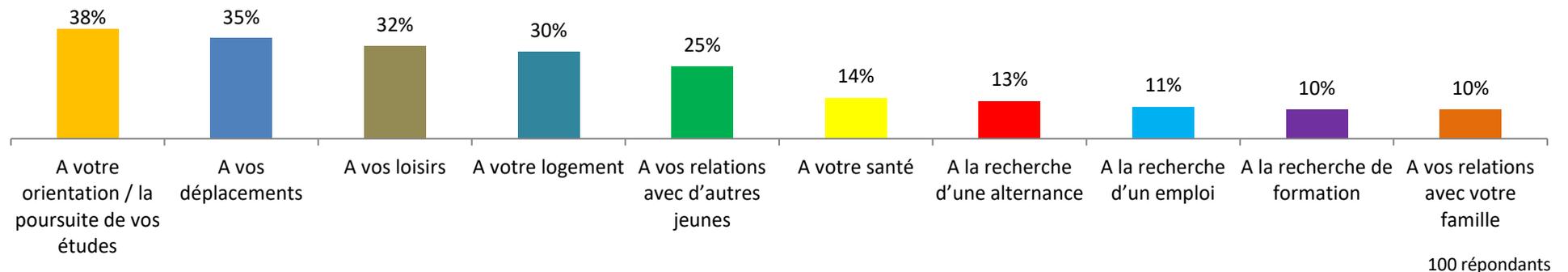
SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus besoins du territoire

• Les 4 sujets principaux pour les jeunes du territoire :

- **L'orientation.** 38% des répondants (38 réponses) déclarent rencontrer des difficultés dans leur orientation. Cette préoccupation se retrouve régulièrement chez la jeunesse, quel que soit son territoire, mais confirme un enjeu d'accompagnement autour de cette thématique sur les EPCI
- 3 sujets pouvant davantage s'expliquer par un contexte local :
 - **La mobilité.** 35% des répondants (35 réponses) déclarent rencontrer des difficultés concernant leurs déplacements. Ce sujet des mobilités revient régulièrement au fil des différents focus et mérite une attention particulière
 - **Les loisirs.** 32% des répondants (32 personnes) déclarent rencontrer des difficultés. A mettre en lien avec le focus loisirs
 - **Le logement.** 30% des répondants (30 personnes) déclarent rencontrer des difficultés en lien avec leur logement. Un sujet important pour faciliter une prise d'indépendance des jeunes adultes, notamment marqué chez les saisonniers

Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés par rapport... Plusieurs réponses possibles



• Une recherche de l'information centrée sur 3 réseaux :

- La **prépondérance du recours au réseau familial et amical** pour l'obtention d'informations. Sur 134 répondants, 105 (soit 78%) se tournent vers leur famille pour obtenir une information et 78 (58%) ont recours à leurs amis
- La **recours non-négligeable au web** pour l'obtention d'informations. 59 répondants (44%) se tournent vers internet ou les réseaux sociaux. Une réflexion sur l'efficacité de la communication institutionnelle est une piste

SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus préoccupations et attentes des jeunes (1/2)

• Les activités et la scolarité en tête des préoccupations.

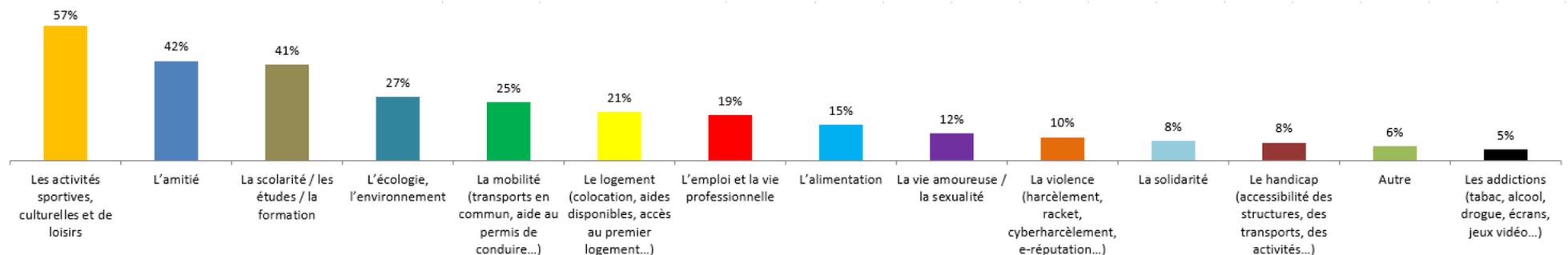
- Sur 130 répondants, 57% (soit 74 réponses) ont comme préoccupation les activités proposées sur le territoire. Dans la continuité des précédents focus, le sujet des loisirs s'affirme donc comme un sujet d'importance. Un travail sur sa diversification apparaît souhaitable
- A noter, 42% des répondants mentionnant l'amitié comme étant leur sujet de préoccupation principal (55 réponses) : un sujet à potentiellement relier à l'âge des répondants (majorité d'adolescents) mais pouvant interroger sur d'autres besoins (espaces de rencontre, travail sur les relations entre jeunes...)

• Une série de sujets « secondaires » à ne pas négliger.

- **L'écologie** : 27% des répondants (35 réponses) évoquent ce sujet comme une préoccupation majeure. Un sujet particulièrement important pour cette génération, à relier au contexte territorial, et une opportunité de travailler avec ces publics sur la thématique
- **Le logement, la mobilité et l'emploi et la vie professionnelle** sont autant de sujets de préoccupations pour 20 à 25% des jeunes interrogés. Ces sujets font échos aux différents focus qui les ont également mis en lumière

Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus ?

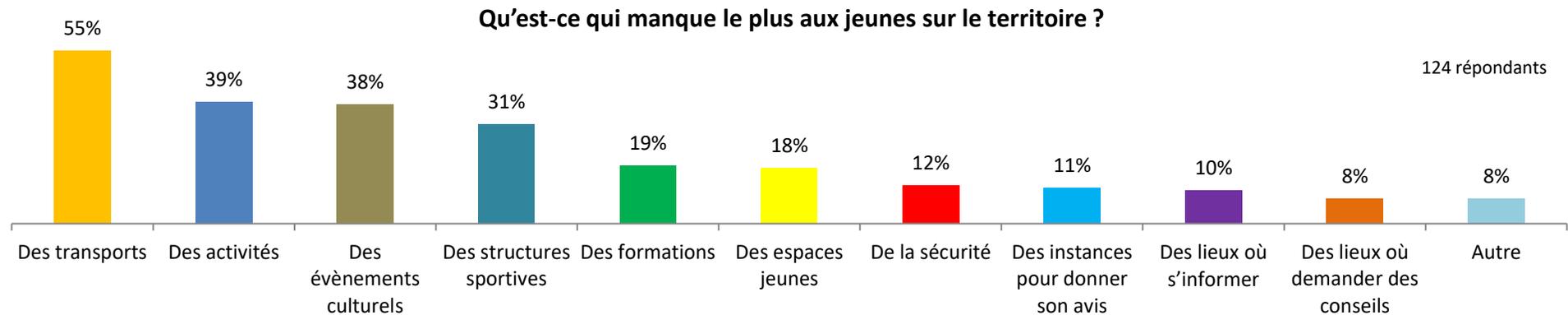
130 répondants



SYNTHÈSE – ENFANCE-JEUNESSE

Ce que disent les habitants – focus préoccupations et attentes des jeunes (2/2)

- **La confirmation d'un besoin en matière de mobilité et d'une offre diversifiée d'activités à destination de la jeunesse :**
 - Sur 124 répondants, 55% (soit 68 réponses) estiment que transports sont ce qui manque le plus pour les jeunes sur le territoire
 - Respectivement 39% (soit 48 réponses) et 38% (soit 47 réponses) des jeunes pointent les activités et les évènements culturels comme faisant le plus défaut sur le territoire



- 16 répondants ont formulé **des propositions** parmi lesquelles :

« On a un forfait de ski gratuit mais plus les parents, on n'a pas de transport et toutes les activités culturelles sont soit hors de prix, soit trop éloignées. Il serait bien d'avoir accès à plusieurs choses comme dans les grandes villes. »*

« L'ajout d'une liaison directe vallée-station, utile lors des flux des vacanciers en février et pratique au quotidien pour les locaux »*

« Une navette toute l'année »*

« Des lieux pour se retrouver, pour discuter »*



3.1 LES 3-17 ANS : DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION - CCHT

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

L'INDICE DE POSITION SOCIALE



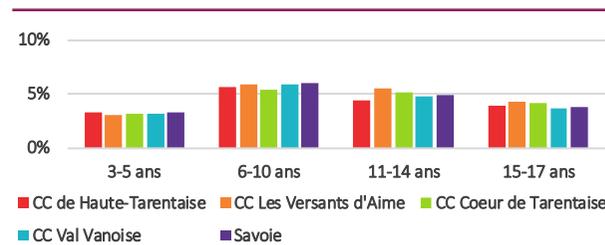
L'indice de position sociale des élèves (IPS) permet de mesurer la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Il est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves.

Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages.

Bon à noter : cette donnée a été rendue publique en 2022, suite à une décision du tribunal administratif*.

*Tribunal administratif de Paris (13 juillet 2022, req. n° 2016855/5-2)

Part des 3-17 ans au sein de la population

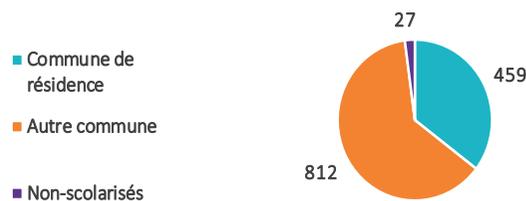


Part des 3-17 ans dans la pop : 17%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,3% pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 3,3% pour la Savoie.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 812 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

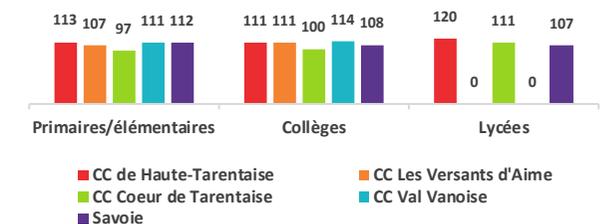
Évolution des 3-17 ans

Tranche d'âge	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
3-5 ans	663	551	518	-22%
6-10 ans	1 071	938	869	-19%
11-14 ans	788	798	684	-13%
15-17 ans	613	578	614	+0%
TOTAL	3 135	2 864	2 686	-14%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 3-5 ans est passé de 663 à 518, soit une évolution de -22% pour la CC de Haute-Tarentaise.

Indice de Position Sociale (IPS) des élèves de primaire/élémentaire, collégiens et lycéens



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2021

À la rentrée 2021-2022, l'Indice de Position Sociale des collégiens de l'EPCI était de 111, contre 100 pour la CC Coeur de Tarentaise.



3.1 LES 3-17 ANS : DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION - COVA

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
Où sont-ils scolarisés ?

L'INDICE DE POSITION SOCIALE



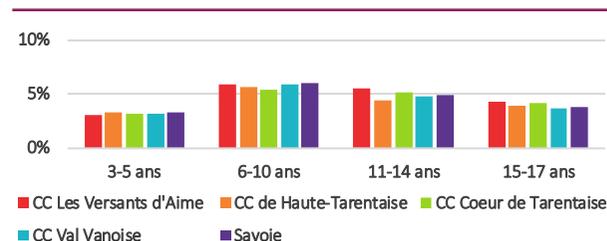
L'indice de position sociale des élèves (IPS) permet de mesurer la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Il est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves.

Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages.

Bon à noter : cette donnée a été rendue publique en 2022, suite à une décision du tribunal administratif*.

*Tribunal administratif de Paris (13 juillet 2022, req. n° 2016855/5-2)

Part des 3-17 ans au sein de la population

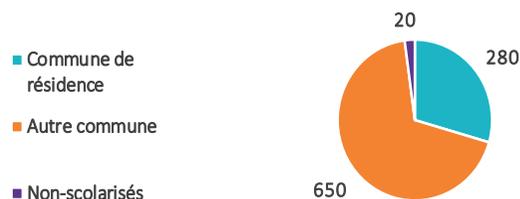


Part des 3-17 ans dans la pop : 19%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,0% pour la CC Les Versants d'Aime, contre 3,3% pour la Savoie.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 650 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

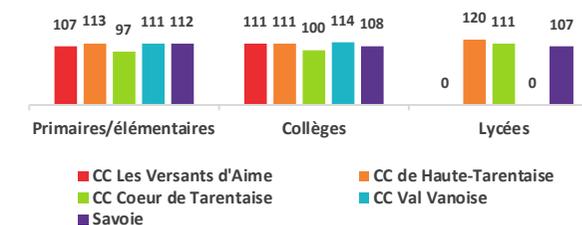
Évolution des 3-17 ans

Tranche d'âge	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
3-5 ans	372	385	292	-21%
6-10 ans	673	641	575	-15%
11-14 ans	455	532	536	+18%
15-17 ans	344	348	414	+21%
TOTAL	1 844	1 906	1 817	-1%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 3-5 ans est passé de 372 à 292, soit une évolution de -21% pour la CC Les Versants d'Aime.

Indice de Position Sociale (IPS) des élèves de primaire/élémentaire, collégiens et lycéens



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2021

À la rentrée 2021-2022, l'Indice de Position Sociale des collégiens de l'EPCI était de 111, contre 100 pour la CC Coeur de Tarentaise.



3.2 LES 18-29 ANS : DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT - CCHT

Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la hausse des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).*

Suite à la crise sanitaire, 25% des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

* Baromètre DJEPVA, 2021

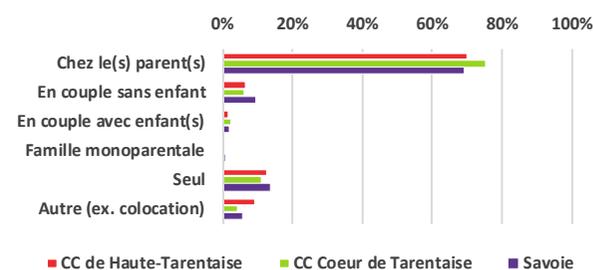
Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
18-24 ans	1 399	1 251	877	-37%
25-29 ans	1 298	1 275	963	-26%
TOTAL	2 697	2 527	1 840	-32%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 1399 à 877 soit une évolution de -37%.

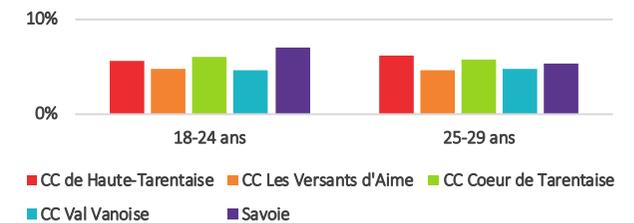
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 13% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 11% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Part des 18-29 ans au sein de la population

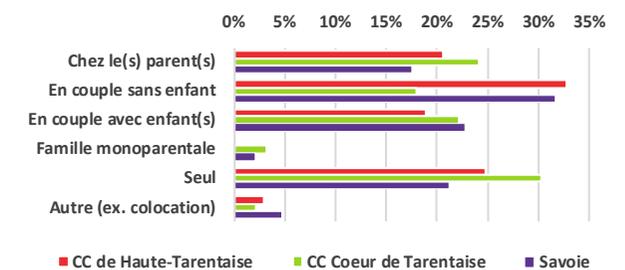


Part des 18-29 ans dans la pop : 12%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 6,2% pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 5,3% pour la Savoie.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 25% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 30% pour la CC Coeur de Tarentaise.



3.2 LES 18-29 ANS : DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT - COVA

Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la hausse des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).*

Suite à la crise sanitaire, 25% des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

* Baromètre DJEPVA, 2021

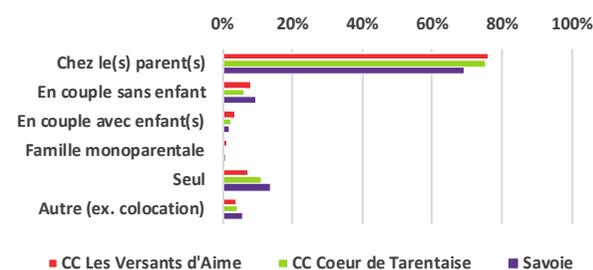
Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
18-24 ans	563	496	463	-18%
25-29 ans	591	500	444	-25%
TOTAL	1 154	996	908	-21%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 563 à 463 soit une évolution de -18%.

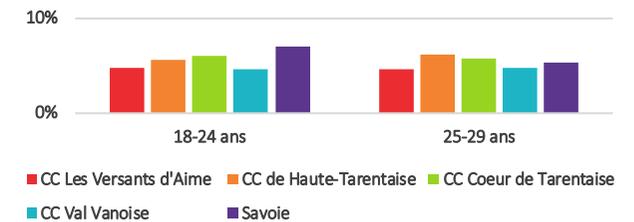
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 7% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 11% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Part des 18-29 ans au sein de la population

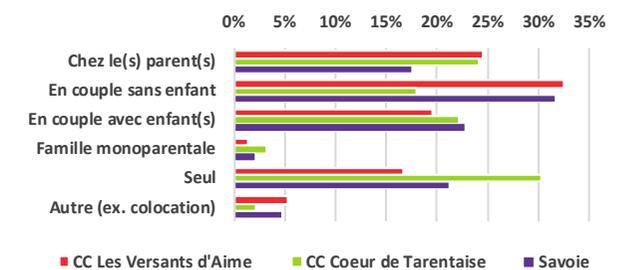


Part des 18-29 ans dans la pop : 9%

Source : INSEE 2020

En 2020, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 4,6% pour la CC Les Versants d'Aime, contre 5,3% pour la Savoie.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 17% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 30% pour la CC Coeur de Tarentaise.



Quelle est la part des moins de 18 ans dans la population ?

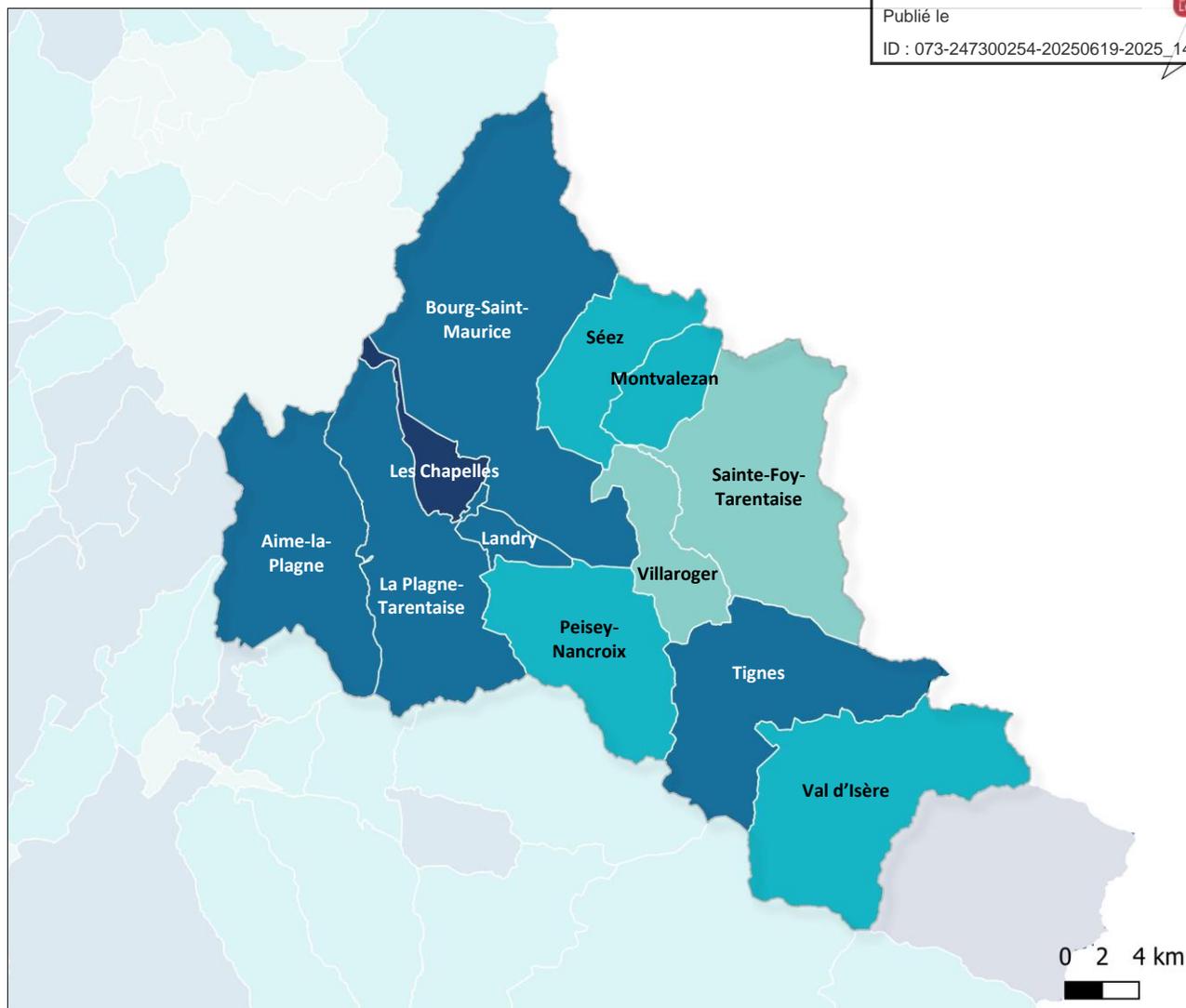
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des moins de 18 ans dans la population

Moins de 18%

De 21% à 25%

Données non disponibles

De 18% à 21%

Plus de 25%

Source : INSEE 2020



3.3 LES JEUNES FACE À L'EMPLOI

Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

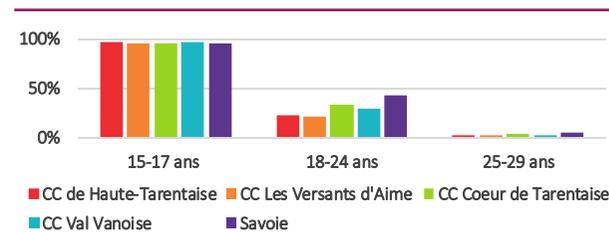
LES JEUNES ET LES TEMPS PARTIELS



39% des jeunes de 18-29 ans cherchent avant tout un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans leur travail*. Certains optent pour des temps partiels pour aller dans ce sens !

* Sondage OpinionWay 2017

Scolarisation des 15-29 ans



Total des élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (15-64 ans) pour la CC de Haute-Tarentaise : 703

Source : INSEE 2020

En 2020, 24% des 18-24 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 30% pour la CC Val Vanoise.

Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

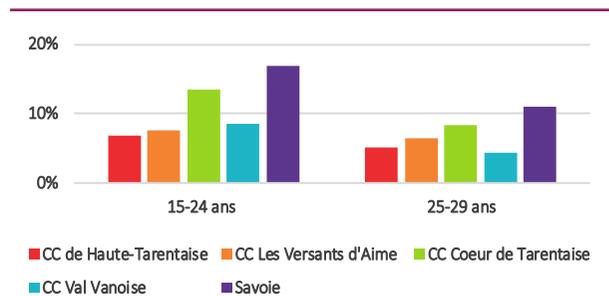


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 163

Source : INSEE 2020

En 2020, 32% des 20-24 ans salariés de l'EPCI occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique).

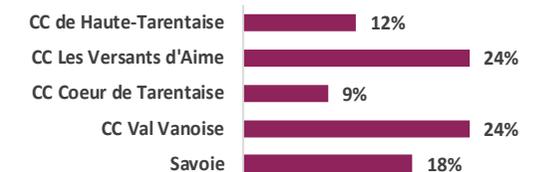
Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise enregistrait un taux de chômage de 7% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 14% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Les 20-24 ans salariés à temps partiel



Nb de 20-24 ans à temps partiel : 62

Source : INSEE 2020

En 2020, 12% des 20-24 ans salariés de l'EPCI travaillaient à temps partiel, contre 9% pour la CC Coeur de Tarentaise.



4. FAMILLES ET MÉNAGES

SYNTHÈSE – FAMILLES

Ce que disent les chiffres

- Des **territoires au profil plutôt familial** :
 - 34% de familles avec enfants à charge parmi les ménages de la CCHT et 37% pour la COVA, contre 33% pour la CC Cœur de Tarentaise
 - Par ailleurs, en parallèle, une part relativement élevée de ménages seuls sur les territoires : 33% pour la COVA et 40% pour la CCHT. Des taux s'inscrivant dans les moyennes des territoires de comparaison et indiquant de potentiels enjeux en matière d'isolement sur les EPCI
 - A noter également, une baisse de la part de couples avec enfant(s) sur les territoires ces 10 dernières années : -14% pour la CCHT et -11% pour la COVA. Un éventuel besoin de renforcer l'attractivité du territoire en matière de services aux familles pour limiter ces évolutions
 - Une faible part de familles nombreuses sur le territoire, pouvant être reliée au peu de logements disponibles pour cette typologie familiale
- Des **familles monoparentales aussi représentées qu'ailleurs** :
 - 9% de familles monoparentales parmi les ménages de la COVA en 2020, 10% pour la CCHT, contre 9% au niveau de la CC Cœur de Tarentaise et à l'échelle du Département
 - Une typologie de familles qui augmente plus vite qu'ailleurs : entre 2009 et 2020, +36% pour la COVA et +31% pour la CCHT, contre +25% au niveau départemental et +12% pour la CC Cœur de Tarentaise. Un enjeu autour du repérage de ces nouvelles familles et de leurs besoins
 - Un total de 744 familles monoparentales présentes sur la CCHT et 418 sur la COVA, dont les besoins sont généralement plus importants que les couples avec enfants en matière d'accompagnement à la parentalité ou de mode de garde

Les familles monoparentales - Évolution

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
CC de Haute-Tarentaise	566	628	744	+31%
CC Les Versants d'Aime	308	329	418	+36%
CC Cœur de Tarentaise	344	388	387	+12%
CC Val Vanoise	277	389	359	+30%
Savoie	14 474	15 852	18 092	+25%

Source : INSEE 2009-2020

SYNTHÈSE – FAMILLES

Ce que disent les acteurs

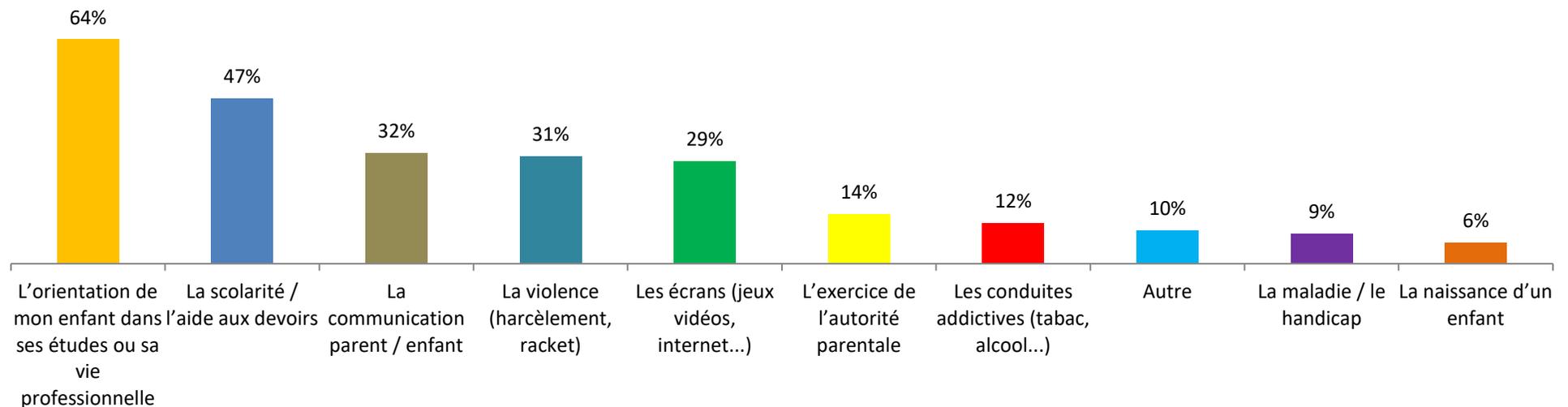
- Des **besoins réels en matière d'accompagnement à la parentalité sur le territoire** :
 - Un profil de population familial sur le territoire
 - Par ailleurs, un taux d'activité des parents élevé, notamment chez les saisonniers, et des interrogations sur les relations parents-enfants :
*« On a des parents qui aimeraient pouvoir passer du temps avec leur enfant mais pendant les saisons c'est très compliqué »**
 - Des besoins d'informations des parents identifiés, notamment chez les jeunes parents. A noter tout de même, de plus en plus d'initiatives mises en œuvre en ce sens sur le territoire, notamment à l'échelle de la COVA (café des parents, ateliers-conférences...). Ici, une opportunité majeure autour de la mutualisation, en se basant par exemple sur le modèle des cafés rencontres proposés par l'EHPAD
- Un **enjeu autour de l'attractivité du territoire pour les familles** :
 - Un impact marqué des difficultés de logement sur le quotidien des familles : pour ce qui est des propriétaires, de moindres soucis observés. Toutefois, pour les locataires qui souhaitent accéder à la propriété dès lors qu'ils commencent à avoir des enfants, des difficultés importantes
 - Des acteurs locaux observant de plus en plus de familles descendant dans la vallée à partir du moment où leur enfant grandit : un phénomène s'expliquant notamment en lien avec la scolarité (ex. collège) et l'accès aux services (notamment accès aux soins) mais questionnant sur son étendue et sur le risque de voir de plus en plus de familles quitter le territoire du fait d'un manque de services à la population
- Un **besoin identifié autour de la lutte contre l'isolement pour les familles** :
 - Un territoire qui connaît régulièrement l'arrivée de familles pour son cadre de vie mais également des départs réguliers du fait de cet isolement qu'elles peuvent connaître en lien avec l'absence de soutien familial de proximité (c'est-à-dire qu'on a beaucoup de familles qui ont « tout quitté » pour s'installer ici et donc n'ont pas leurs parents à titre d'exemple)
 - Des initiatives existantes, à poursuivre et à renforcer pour créer du lien social (ex. La Compagnie des Dindons à Aime)

SYNTHÈSE – FAMILLES

Ce que disent les habitants (1/3)

- En **matière d'offre à destination des familles, des répondants mitigés** :
 - Une majorité de répondants estimant qu'un parent n'a pas accès à tout ce dont il a besoin sur le territoire (activités, emploi, modes de garde...) : 56%, soit 272 répondants sur 483
- Pour **ce qui est de leurs préoccupations principales, des parents mentionnant majoritairement l'orientation de leur enfant** (dans ses études ou sa vie professionnelle) : 64%, soit 276 répondants. Un enjeu majeur sur le territoire autour des questions de formation et d'insertion
 - Une proportion également élevée de répondants mentionnant la scolarité et l'aide aux devoirs : 47%, soit 203 répondants
 - Parmi les réponses « Autre », des parents citant majoritairement **les loisirs de leur enfant** (activités sportives, culturelles...) et **leur bien-être** (épanouissement, éducation, gestion des émotions...)

En tant que parents, quels sont les sujets qui vous intéressent le plus actuellement ? 3 réponses maximum



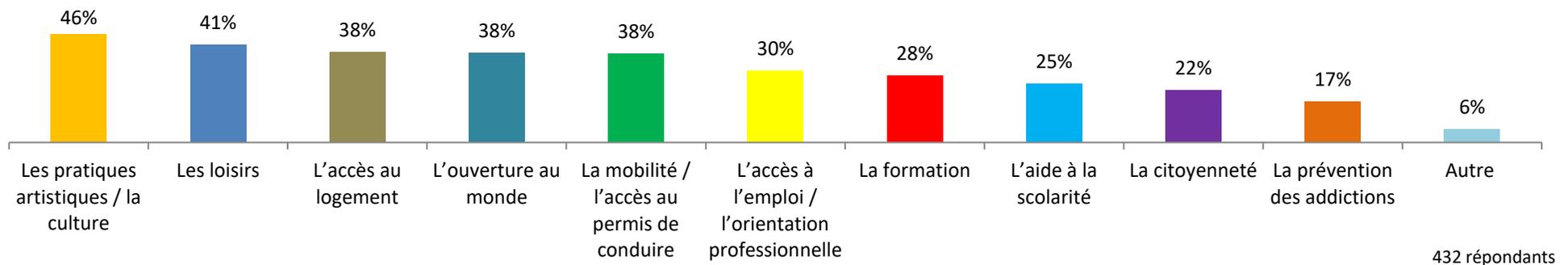
428 répondants

SYNTHÈSE – FAMILLES

Ce que disent les habitants (2/3)

- Pour **ce qui est des temps « parentalité »**, des parents principalement intéressés (414 répondants) :
 - Des activités parents-enfants (ateliers, sorties, jeux...) : 45% (soit 186 personnes)
 - Des conférences-débats entre parents et professionnels : 40% (soit 166 personnes)
 - A noter, 23% indiquant n'être intéressé par aucune de ces propositions (soit 96 personnes)
 - 32% des parents souhaitant avoir accès à une offre de service supplémentaire autour de la parentalité, soit 139 répondants parmi 430
- Concernant **les questionnements des parents, un recours plus naturel à l'entourage** :
 - En cas de soucis, question sur leur rôle, une majorité de parents se tournant vers leur entourage (familial ou amical) : 81% soit 345 personnes
 - Une plus faible part de répondants indiquant se rendre auprès des RPE (3%, soit 13 personnes) / EAC (1%, soit 6 personnes) : un besoin de mieux visibiliser la possibilité d'accompagnement des parents proposée par ces structures
- Concernant les sujets que les EPCI pourraient investir en priorité pour les enfants et les jeunes, des parents mentionnant principalement **les pratiques artistiques / la culture** (46%, soit 198 personnes) et **les loisirs** (41%, soit 178 personnes), confirmant les retours des jeunes
 - A noter, des parents n'habitant pas sur le territoire à l'année (18) mentionnant en plus forte proportion l'accès au logement comme étant à investir en priorité par les EPCI : 39% soit 7 réponses. Viennent ensuite l'accès à l'emploi/l'orientation professionnelle (5 réponses) et la mobilité (5 réponses)

A votre avis, quels sujets les EPCI pourraient investir en priorité pour les enfants et les jeunes ? 3 réponses maximum



SYNTHÈSE – FAMILLES

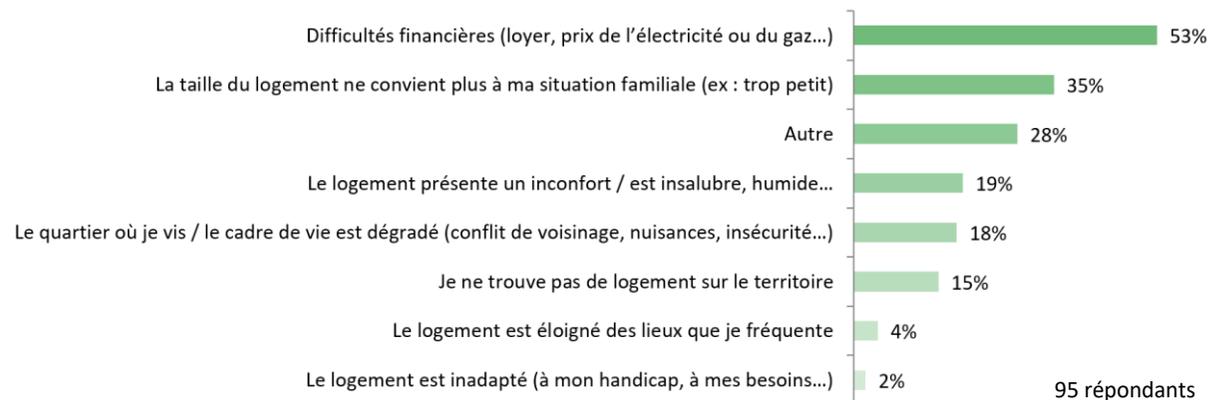
Ce que disent les habitants (3/3) – focus santé

- Une **part élevée de parents indiquant avoir déjà renoncé à se faire soigner** : 41%, soit 174 répondants (parmi 425)
 - Parmi 172 répondants ayant précisé leur réponse, une très large majorité indiquant que c'est en raison du manque de professionnels de santé sur le territoire : 91%, soit 156 réponses
 - A noter, 24% des parents mentionnant des soins et traitements trop coûteux (41 réponses) et 20% des difficultés d'accès en lien avec une problématique de mobilité (34 réponses)

Ce que disent les habitants (3/3) – focus logement

- Une **majorité de répondants propriétaires** : 68%, soit 288 répondants parmi 432 répondants
- Une **moindre part de répondants ayant indiqué avoir rencontré des problèmes avec leur logement** : 23%, soit 99 répondants parmi 424
 - Parmi les répondants rencontrant une problématique avec leur logement, des habitants mentionnant majoritairement des difficultés financières : 53%, soit 50 réponses

A votre avis, quels sujets les EPCI pourraient investir en priorité pour les enfants et les jeunes ? 3 réponses maximum



4.1 FAMILLES ET MÉNAGES



Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
 De couples avec enfants ?
 De familles monoparentales ?
 Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?

LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Cf. schéma du glossaire illustré en fin de document, qui présente les différents types de ménages et de familles.

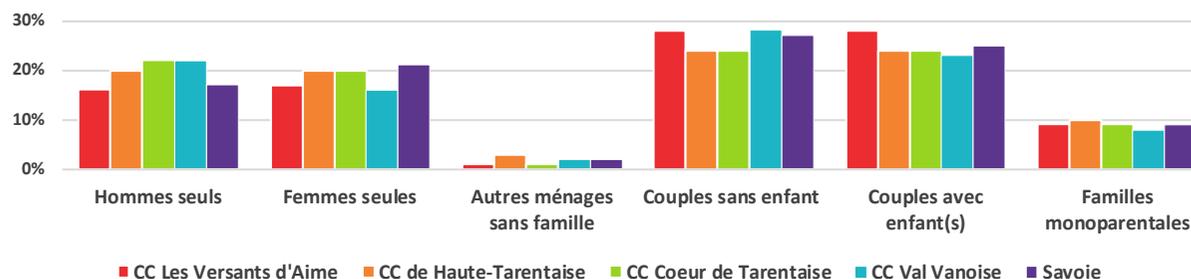
LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Ces familles sont plus précaires et vivent fréquemment dans des logements surpeuplés. Elles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficultés pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2020

En 2020, les hommes seuls représentaient 16% du total des ménages de l'EPCI, contre 17% pour la Savoie.

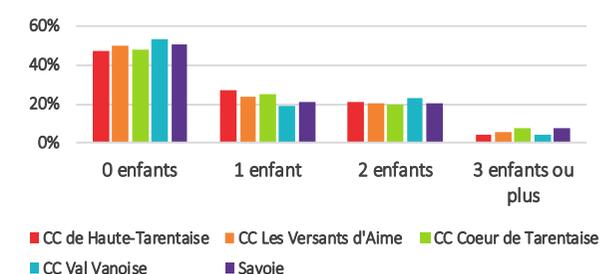
Les familles monoparentales avec enfant à charge

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
CC de Haute-Tarentaise	566	628	744	+31%
CC Les Versants d'Aime	308	329	418	+36%
CC Coeur de Tarentaise	344	388	387	+12%
CC Val Vanoise	277	389	359	+30%
Savoie	14 474	15 852	18 092	+25%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, les familles monoparentales de l'EPCI sont passées de 566 à 744, ce qui correspond à une évolution de +31%.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE 2020

En 2020, 4% des familles de l'EPCI avaient 3 enfants ou plus, contre 7% pour la CC Coeur de Tarentaise.



Quelle est la part des familles avec des enfants à charge ?

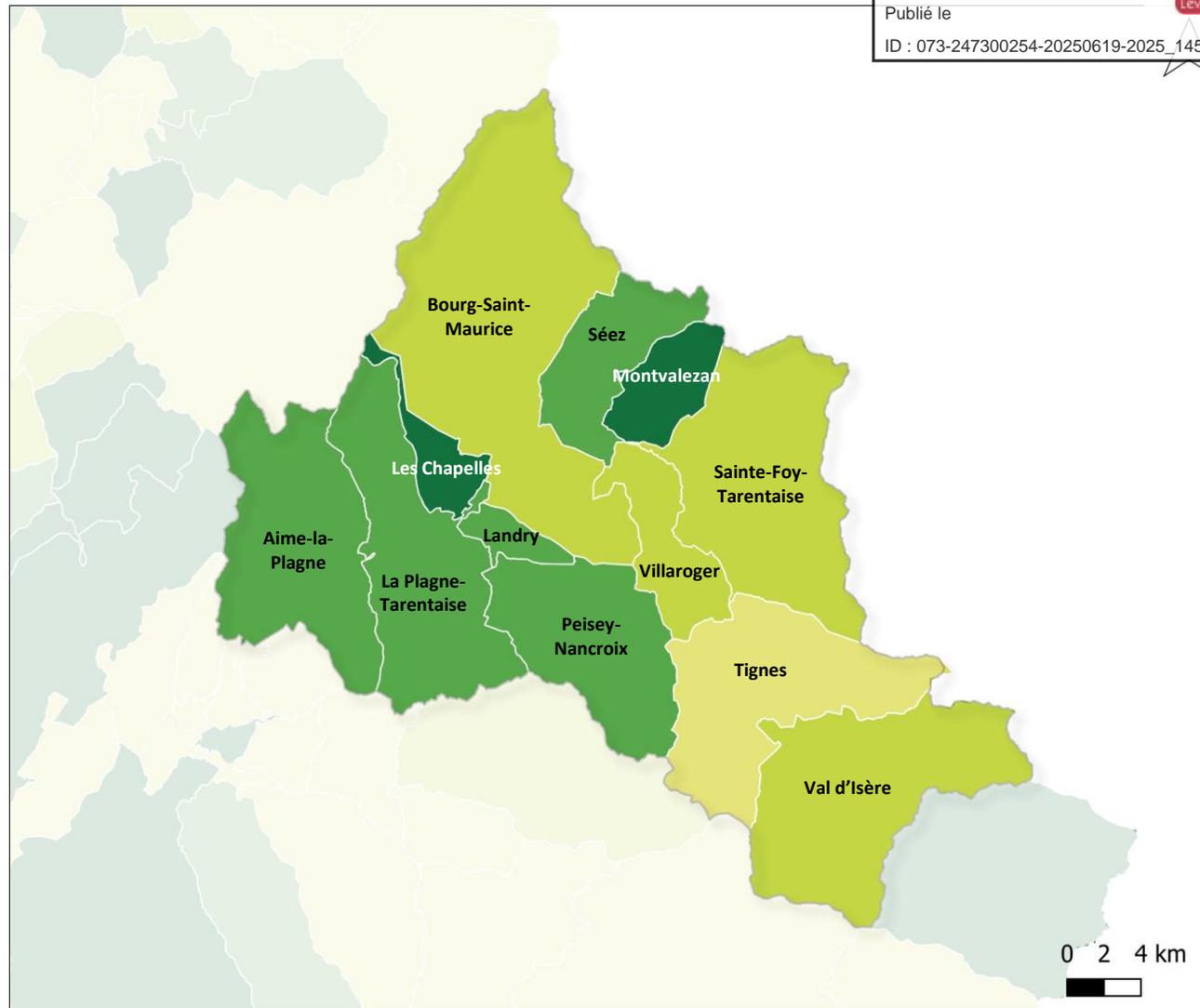
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des familles avec enfants parmi les ménages



Source : INSEE 2020



Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?

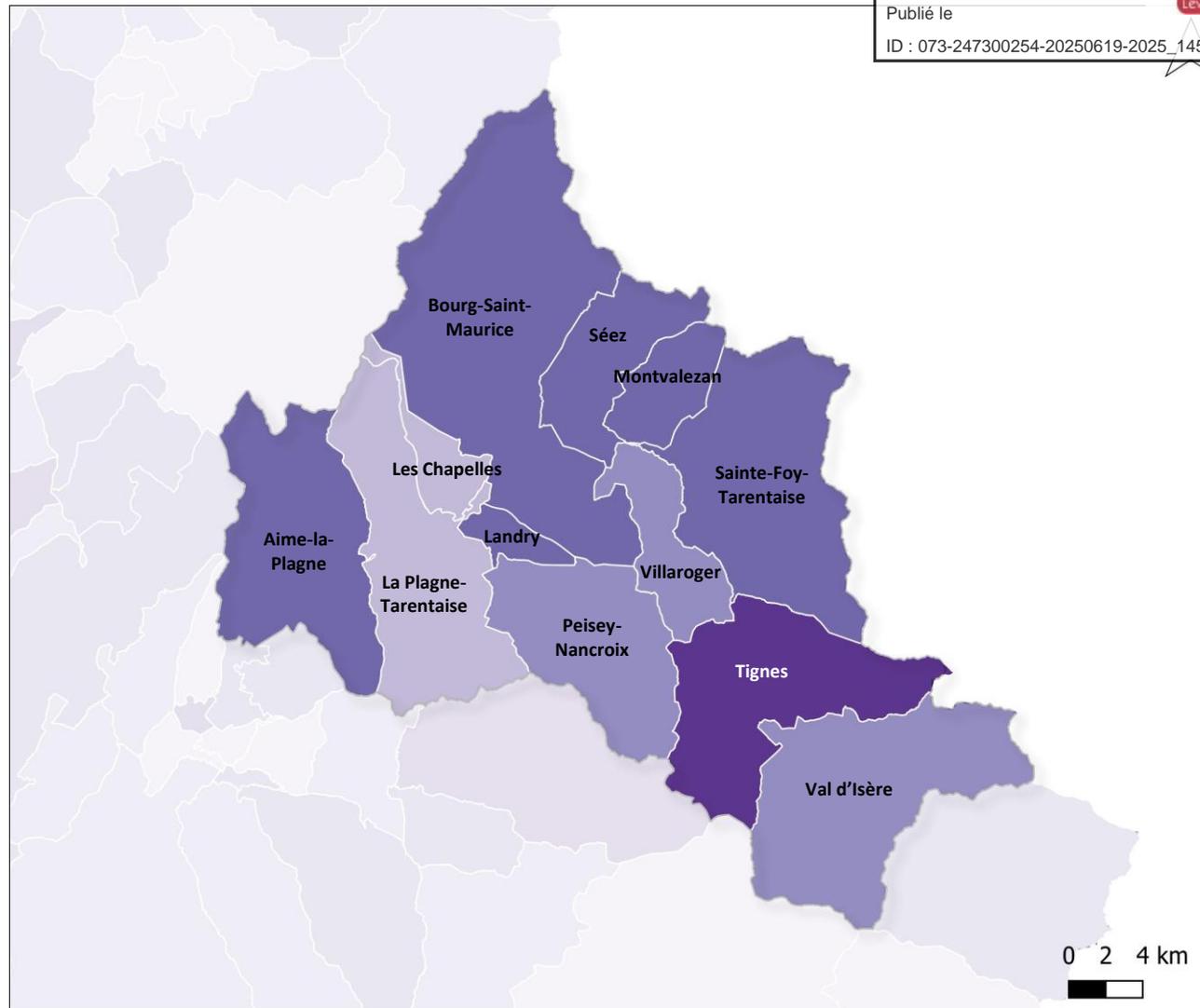
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles

Moins de 11%

De 15% à 20%

Données non disponibles

De 11% à 15%

Plus de 20%

Source : INSEE 2020

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



5. SENIORS

5.1 Démographie

5.2 Fragilité et isolement

[Revenir au sommaire](#)

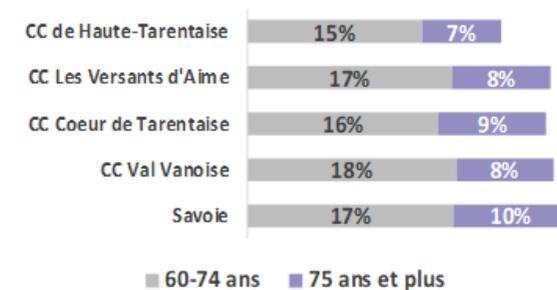
SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les chiffres

- Une **part de seniors dans les tendances des territoires de comparaison** :
 - 22% de la population est âgée de 60 ans et plus sur la CCHT (3 334 personnes) et 25% pour la COVA (2 479 personnes), contre 25% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise
 - Des « jeunes seniors » (60-74 ans) plus fortement représentés, un constat pouvant être annonciateur de besoins forts dans les années à venir
 - Des plus de 75 ans modérément représentés, impliquant des besoins présents, mais légèrement moindres qu'ailleurs
- Un **phénomène de vieillissement de la population particulièrement marqué** :
 - Un nombre de 75 ans et plus passé, pour la COVA, de 689 à 805 : une hausse de 17%. Un passage de 820 seniors en 2009 à 1 057 en 2020 pour la CCHT, soit une évolution de +29%. En découlent plusieurs enjeux liés au grand âge : isolement, adaptation du logement, accès à des structures d'hébergement spécialisé ou offre de maintien à domicile, accès aux soins...
- Un **risque d'isolement des personnes âgées plus ou moins marqué selon l'EPCI** :
 - 44% des seniors de 80 ans et plus vivant seuls sur la COVA (soit 201 personnes) et 47% pour la CCHT (soit 296 personnes). Des proportions aussi élevées que dans les territoires de comparaison
 - Des 80 ans et plus vivant seuls en forte augmentation pour la CCHT (+43%, contre +38% pour la CC Val Vanoise et +29% pour la Savoie) contre une hausse également observée mais moins marquée pour la COVA (+19%)
 - 60 aidants potentiels pour 10 aidés potentiels pour la CCHT, 53 pour 10 pour la COVA, contre 38 à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et du Département : un potentiel d'entraide intergénérationnel satisfaisant et qui peut faciliter l'accompagnement des aînés

- Des **seniors dans l'ensemble autant exposés à la précarité qu'ailleurs** :
 - 15% de retraités exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) pour la COVA et 18% à l'échelle la CCHT, contre 16% au niveau de la CC Cœur de Tarentaise, indiquant la présence de publics précaires parmi les seniors des EPCI
 - Des revenus médians des seniors se situant dans les moyennes des territoires de comparaison : 23 920€ pour la COVA et 24 200€ pour la CCHT, contre 23 500€ pour la CC Cœur de Tarentaise et 24 620€ pour la CC Val Vanoise

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2020

Ce que disent les acteurs

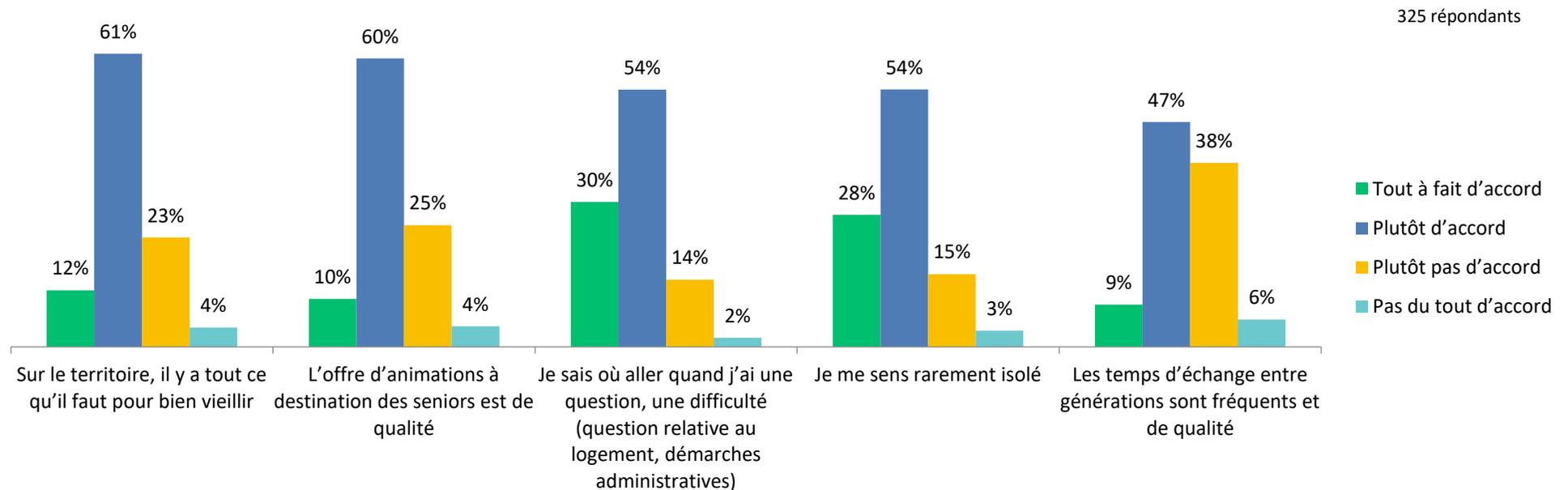
- Un **enjeu majeur autour du maintien à domicile sur le territoire** :
 - Une hausse de la part de seniors en perte d'autonomie, en lien avec une longévité plus importante (une tendance qui s'observe à l'échelle nationale) : des seniors fragilisés qui doivent aussi s'occuper de leurs parents fragilisés et des difficultés très marquées
 - En parallèle, une situation complexe autour de l'hébergement, avec des seniors qui sont en majorité propriétaires mais qui dès lors qu'ils deviennent dépendants ne peuvent pas rester dans leur logement, mais peu de logements adaptés sur le territoire et un manque de places en EHPAD constaté. Des disparités qui s'observent alors, avec des seniors plus aisés qui peuvent avoir recours à un emploi direct ou aller dans une structure privée et des seniors plus fragilisés pour lesquels il est complexe de trouver une solution
 - Des difficultés de recrutement très importantes sur le territoire, qu'on retrouve sur tous les secteurs et toujours pour les mêmes raisons (conditions de travail). Le constat de plus en plus de professionnels qui peuvent avoir tendance à se mettre en emploi direct pour de meilleures conditions salariales.
 - Des disparités observées entre le fonctionnement de l'ADMR de la COVA et de l'ADMR de la CCHT, avec des difficultés plus marquées sur la Haute-Tarentaise : un questionnement autour de l'opportunité de la mise en œuvre d'un service intercommunal
 - Des besoins observés autour des aidants, notamment pour faire prendre conscience à ces personnes de leur condition, impliquant alors un travail de sensibilisation, et pour faire en sorte qu'ils acceptent la dépendance / perte d'autonomie et ainsi un accompagnement
 - A noter, des temps de concertation organisés par l'ADMR avec les familles, les SAAD, les SSIAD et les assistants sociaux pour sensibiliser à l'importance d'un accompagnement et définir ensemble ses conditions
- Un **travail de plus en plus effectué autour de l'intergénérationnel** :
 - A l'exception du maintien à domicile, une offre relativement étoffée autour de la politique de l'âge, avec plusieurs initiatives mises en place sur le territoire
 - De plus en plus d'initiatives autour de l'intergénérationnel, avec une volonté de mélanger tous les publics pour créer du lien social
 - Des situations d'isolement observées notamment chez les retraités qui sont venus s'installer sur le territoire pour leur retraite. Sur l'isolement des seniors, une opportunité de relancer certains dispositifs qui étaient mis en place sur le territoire, ex le café papote du service Etoile qui était un véritable levier de lien social

SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les habitants – focus bien-vivre

- Une réelle **demande d'échanges intergénérationnels** : 44% des répondants (155 réponses) estiment que les temps d'échanges entre générations sont insuffisants ou de faible qualité
- Au global, **des seniors satisfaits de l'offre en présence**, avec notamment 73% d'entre eux estimant qu'il y a tout ce qu'il faut sur le territoire pour bien vieillir
- Des **demandes secondaires mais tout de même marquées** :
 - 27% des répondants (100 personnes) estiment qu'il n'y a pas tout ce qu'il faut pour bien vieillir sur le territoire
 - 29% des répondants (104 personnes) estiment que l'offre d'animations est plutôt de mauvaise qualité

Que pensez-vous des affirmations suivantes ?



Ce que disent les habitants – focus autonomie

- Une **partie de cette tranche d'âge indiquant être touchée par des problématiques liées à la vieillesse** : 20% des répondants (72) déclarent être concernés par une problématique liée à la vieillesse et/ou à la dépendance (parmi 362 répondants)
- Un **réel besoin d'information sur ce sujet** :
 - 43% des répondants (149 personnes sur 347) déclarent ne pas être suffisamment informés sur ce sujet : un besoin de questionner la communication à destination de ce public pour faciliter le parcours des personnes en perte d'autonomie
 - Sur 366 répondants, 111 (soit 30%) déclarent ne pas connaître les différentes formes d'accueils existantes en faveur des personnes âgées sur le territoire
 - Parmi 364 répondants, 136 (soit 37%) déclarent ne pas connaître les services d'aide à la personnes présents sur le territoire
- Une **demande identifiée en matière d'accueil ou d'aide à la personne**
 - Sur 357 répondants, 25% (89 réponses) de seniors estiment avoir besoin de ce type d'offre sur le territoire pour eux-mêmes ou un proche. Ce pourcentage se recoupe avec celui des problématiques liées au vieillissement et à la dépendance
- Une **faible part d'aidant parmi cette tranche de population**
 - Seuls 53 répondants (soit 15%) sur 358 endossent une responsabilité d'aidant familial. A noter, 6 répondants indiquant ne pas savoir s'ils occupent ce rôle
 - 24% des aidants (13 répondants sur 54) se sont déjà tournés vers une association d'aide aux aidants. Un besoin d'informations sur l'existence de ces structures et services ?

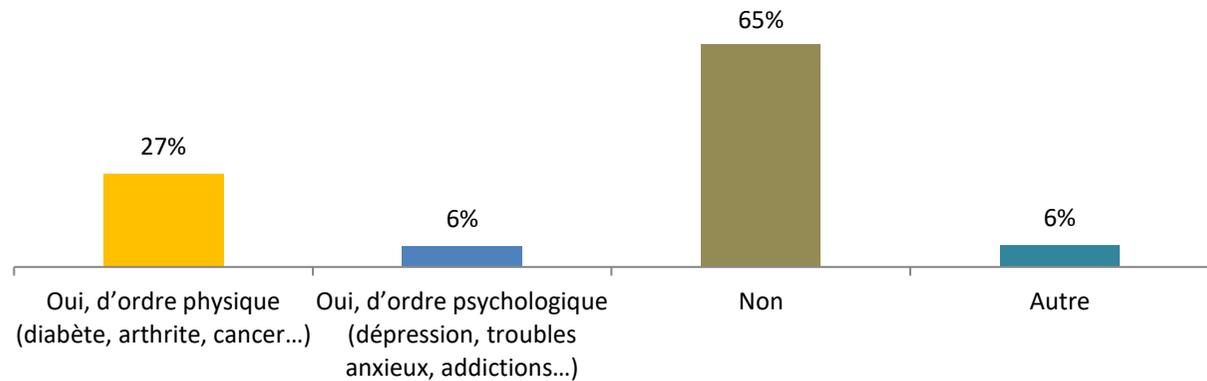
SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les habitants – focus santé

- Des **répondants indiquant être majoritairement en bonne santé** :
 - 70% des répondants (213 réponses sur 305) ne sont pas confrontés à des problèmes de santé

Êtes-vous confronté à des problèmes de santé ?

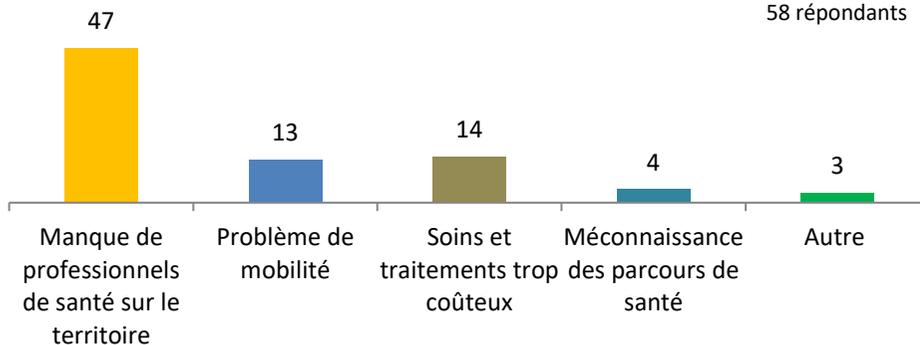
355 répondants



Si vous avez déjà renoncé à vous faire soigner, pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles

58 répondants



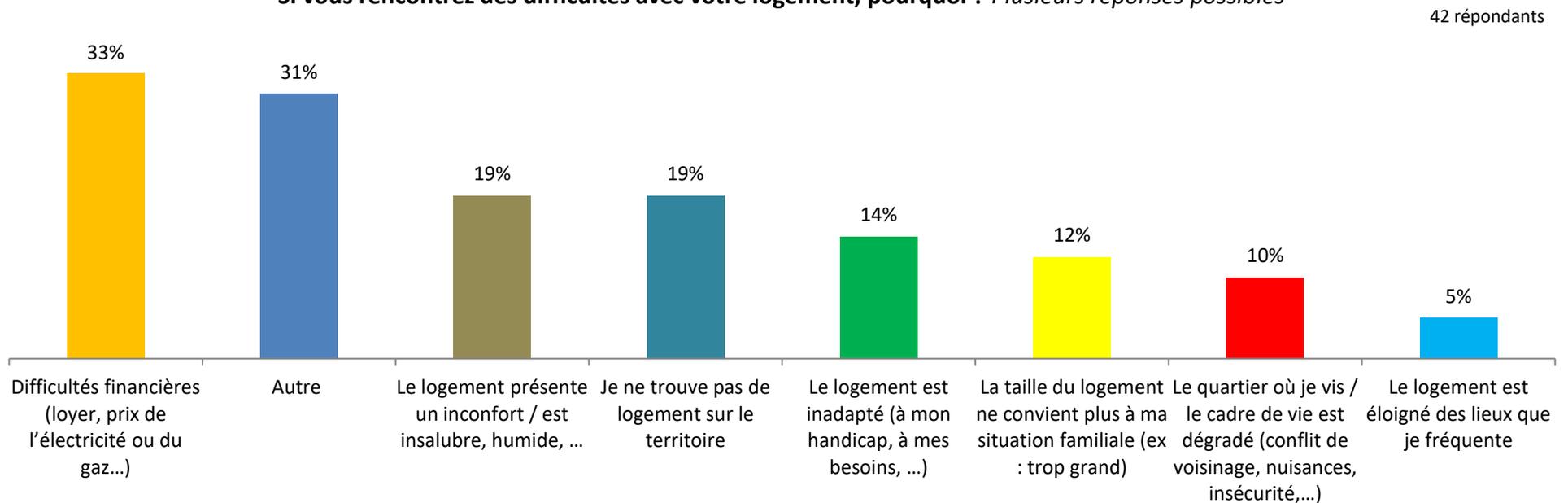
- 16% des seniors ayant répondu au questionnaire (soit 58 répondants sur 360) **ayant indiqué avoir déjà renoncé à se faire soigner** :
 - Parmi eux, une large majorité mentionnant **un manque de professionnels de santé** sur le territoire : 80%, soit 47 répondants
 - Des seniors soulignant également un enjeu autour du **coût des soins et des traitements** (24%, soit 14 répondants) et **de la mobilité** (13 répondants)

SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les habitants – focus logement

- Une tranche de population largement propriétaire
 - 80% des 359 répondants (soit 288 réponses) se déclarent propriétaire
- Une moindre part de seniors ayant répondu à l'enquête indiquant rencontrer des difficultés avec leur logement 12%, soit 43 répondants parmi 357
- Des difficultés logements aux facteurs multiples parmi lesquelles ressortent principalement :
 - Les difficultés financières qui concernent 33% des répondants (soit 14 réponses)
 - La catégorie « Autre » dans laquelle les répondants évoquent majoritairement le sujet de la rénovation thermique (13 réponses)

Si vous rencontrez des difficultés avec votre logement, pourquoi ? Plusieurs réponses possibles



SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les habitants – focus préoccupations

• Parmi les préoccupations principales des seniors ressortent :

- La santé (54%, soit 186 répondants), le bien-vieillir (53%, soit 181 répondants) et la perte d'autonomie (41%, soit 141 répondants) : des besoins bien soulignés en matière d'accompagnement et confirmant les retours des acteurs locaux
- A noter, 40% des répondants mentionnant la vie sociale, le lien avec l'entourage (soit 137 répondants) : un enjeu bien identifié dans le cadre du diagnostic

En tant que senior, quelles sont vos principales préoccupations ? (3 réponses maximum)

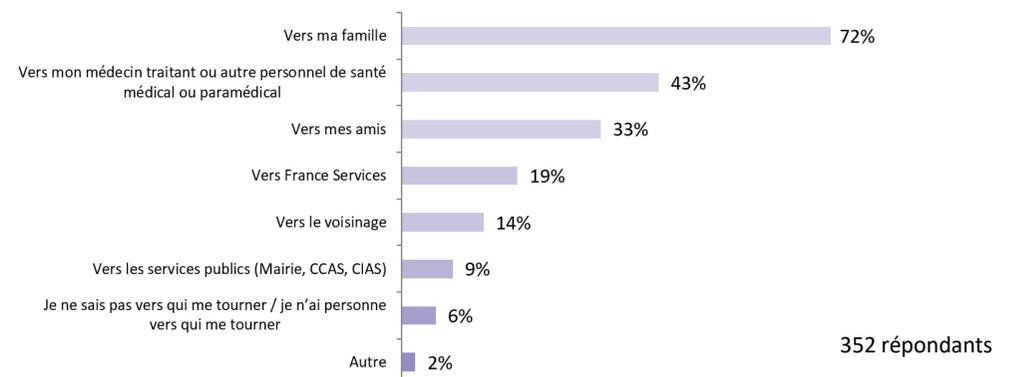


• Lorsqu'ils rencontrent une difficulté, des seniors se tournant principalement vers :

- Leur famille : 252 réponses, soit 72%
- Leur médecin traitant ou autre personnel de santé médical ou paramédical : 151 réponses, soit 43%
- Leurs amis : 117 réponses, soit 33%

• Un moindre recours aux services publics : des répondants n'osant pas solliciter les professionnels ou un manque de visibilité sur les possibilités d'accompagnement ?

Vers qui vous tournez-vous principalement en cas de difficultés ? (3 réponses maximum)



SYNTHÈSE – SENIORS

Ce que disent les habitants – focus recommandations

- Le sujet des mobilités régulièrement évoqué
 - 20 répondants évoquent le manque de transports en commun

Quelques remarques et propositions marquantes

*« Il serait super d'avoir une personne sur le canton avec une voiture et qui sur simple appel téléphonique puisse aller à la rencontre des personnes ne pouvant se déplacer pour effectuer de simples tâches. De nombreuses personnes n'ont pas de voitures ou bien ne peuvent plus conduire et par conséquent s'isolent. »**

*« Je pense qu'il serait intéressant de développer un projet d'habitat de type petites résidences adaptées pour les seniors et insérées dans le village d'Aime. Ceci permettrait de libérer des maisons devenues bien trop grandes et d'héberger ainsi de nouvelles familles. »**

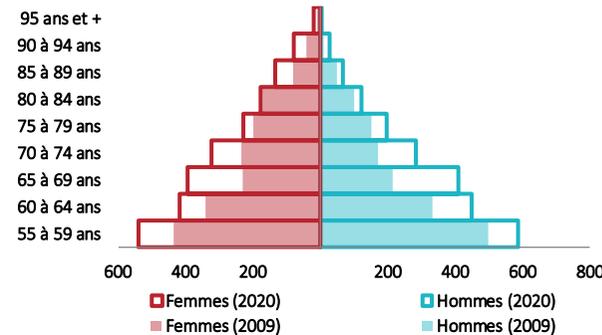
*« Je lis régulièrement des services proposés par la mairie, mais je ne sais pas les situer. Il faudrait publier un plan de Bourg Saint Maurice avec les nouvelles réalisations et situer à chaque fois l'endroit où se trouve le service concerné. »**

5.1 DÉMOGRAPHIE - CCHT

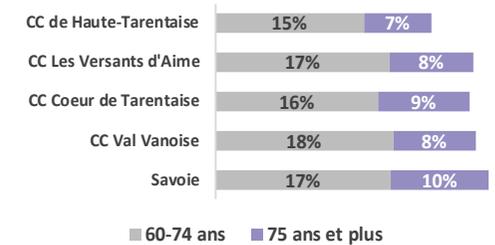


Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

La pyramide des âges des personnes âgées



Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 7% pour la CC de Haute-Tarentaise contre 9% pour la CC Coeur de Tarentaise.

A PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIORS ?



Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (64 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

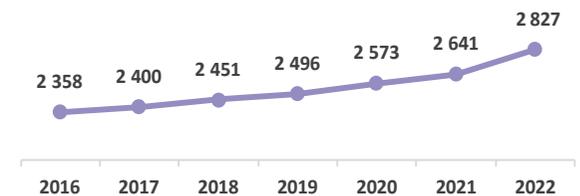
Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
CC de Haute-Tarentaise	820	937	1 057	+29%
CC Les Versants d'Aime	689	702	805	+17%
CC Coeur de Tarentaise	819	837	819	+0%
CC Val Vanoise	641	671	756	+18%
Savoie	35 376	39 758	43 122	+22%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 820 à 1 057, soit une évolution de +29%.

Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2022



Source : Observatoire des fragilités, 2016-2022

En 2022, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CC de Haute-Tarentaise était de 2 827, contre 2 358 en 2016.

5.1 DÉMOGRAPHIE - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

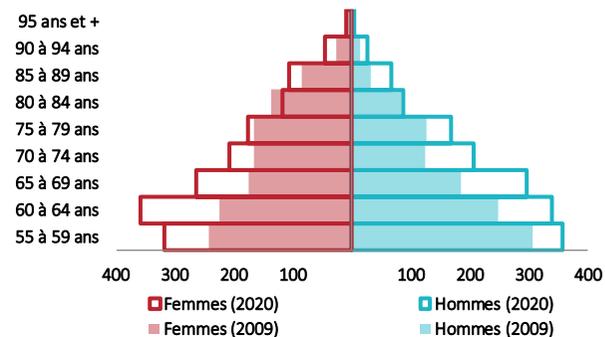
Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

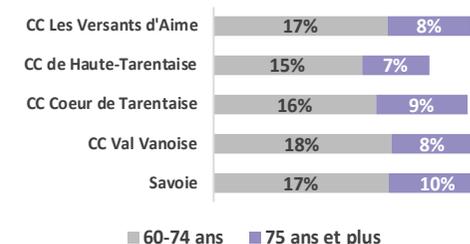


Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

La pyramide des âges des personnes âgées



Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 8% pour la CC Les Versants d'Aime contre 9% pour la CC Coeur de Tarentaise.

A PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIORS ?



Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (64 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2009	2014	2020	Evol. 2009-20
CC Les Versants d'Aime	689	702	805	+17%
CC de Haute-Tarentaise	820	937	1 057	+29%
CC Coeur de Tarentaise	819	837	819	+0%
CC Val Vanoise	641	671	756	+18%
Savoie	35 376	39 758	43 122	+22%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 689 à 805, soit une évolution de +17%.

Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2022



Source : Observatoire des fragilités, 2016-2022

En 2022, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CC Les Versants d'Aime était de 2 071, contre 1 778 en 2016.



Quelle est la part des plus de 75 ans dans la population ?

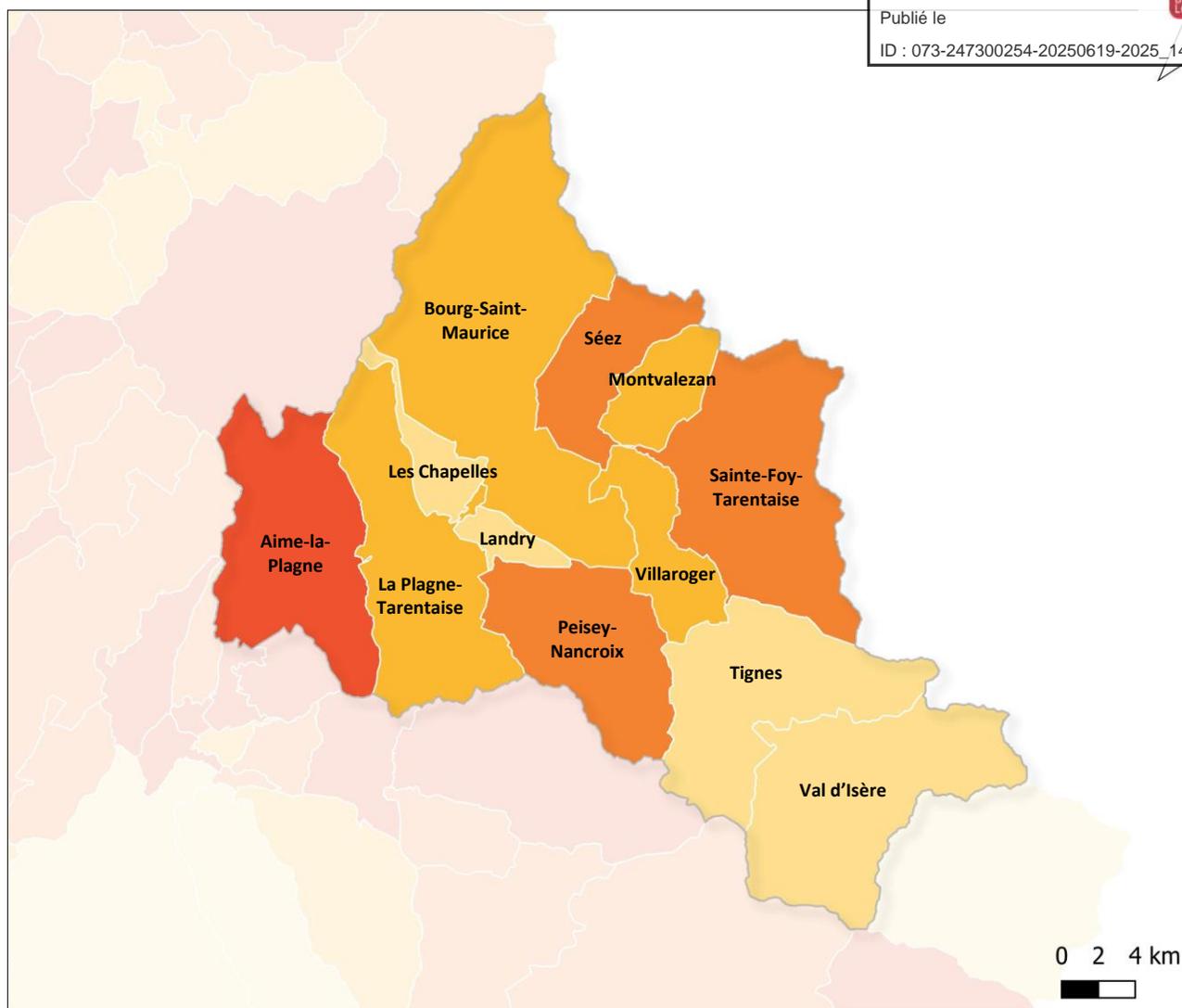
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des 75 ans et plus au sein de la population

Moins de 6%

De 8% à 10%

Données non disponibles

De 6% à 8%

Plus de 10%

Source : INSEE 2020

5.2 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT

Quelle proportion de seniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

LA RÉFORME DES SERVICES À DOMICILE

Aujourd'hui, l'aide à domicile est répartie entre le SAAD (aide) et le SSIAD (soins). Avec la réforme, les deux services seront intégrés dans un service unique : le Service Autonomie à Domicile.

Sa mise en place devrait s'étendre progressivement jusqu'en 2025.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque qu'elle a un revenu inférieur à 11 614 € par an (ou 17 816 € par an pour un couple).

Les revenus pris en compte sont les suivants : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine, de placement et sommes engagées ou redistribuées par les jeux.

L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2009-20
CC de Haute-Tarentaise	296	47%	+43%
CC Les Versants d'Aime	201	44%	+19%
CC Coeur de Tarentaise	244	47%	+4%
CC Val Vanoise	205	45%	+38%
Savoie	11 831	43%	+29%

Source : INSEE 2009-2020

Entre 2009 et 2020, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +43% pour la CC de Haute-Tarentaise.

Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG

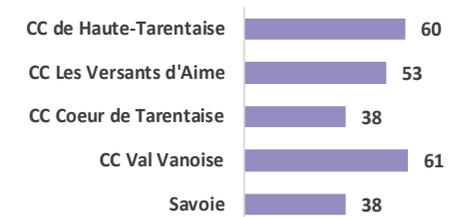


Nb de bénéficiaires exonérés : 519

Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 18% des retraités du Régime général de l'EPCI étaient exonérés de la CSG, contre 18% pour la Savoie.

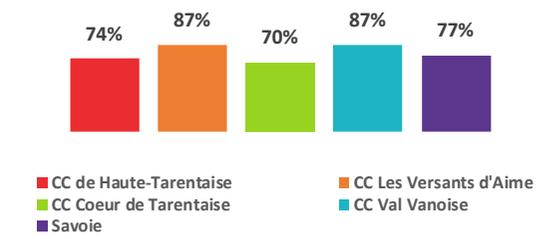
Nombre d'aidants (55-64 ans) pour 10 aidés (85 ans et plus)



Source : INSEE 2020

En 2020, le territoire totalisait 60 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidants) pour 10 personnes de 85 ans ou plus (potentiellement aidées).

La part des personnes âgées propriétaires de leur logement



Source : INSEE 2020

En 2020, 74% des ménages dont la personne de référence était âgée de plus de 65 ans étaient propriétaires de leur logement, contre 70% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE





6. LOGEMENT - IMMOBILIER - HABITAT

6.1 Typologie du parc de logements

6.2 Constructions et prix de l'immobilier

6.3 Ancienneté et modes d'occupation

6.4 Confort, vétusté et équipements des logements

6.5 Le logement social

[Revenir au sommaire](#)

SYNTHÈSE – LOGEMENT & HABITAT

Ce que disent les chiffres

- Un **nombre de logements en hausse régulière depuis 2009 sur les deux collectivités** :
 - Pour la CCHT, un passage de 29 761 logements en 2009 à 32 950 logements en 2020, soit une évolution de +11%
 - Pour la COVA, un passage de 18 060 logements en 2009 à 19 070 logements en 2020, soit une évolution de +6%
 - Par conséquent, des logements plus récents qu'ailleurs et modernes, témoignant d'un territoire attractif : 26% des résidences principales ont été construites avant 1971 pour la CCHT et 28% pour la COVA, contre 35% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et au niveau départemental
- Une **majorité de propriétaires parmi les habitants** : 68% sont propriétaires sur la COVA et 51% sur la CCHT, contre 52% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et 62% pour la CC Val Vanoise
- Des **taux de vacance inférieurs à l'ensemble des territoires de comparaison, pouvant indiquer de potentielles situations de tension sur les territoires en matière de logement** : 2% de logements vacants pour la COVA et pour la CCHT, contre 4% pour la CC Cœur de Tarentaise et 6% pour la Savoie
- Des **prix de l'immobilier supérieurs aux tendances, et donc un enjeu potentiel d'accès au logement** :
 - En matière de location (appartement comme maison), un loyer moyen au m2 de 11,32 pour la COVA et 11,53€ pour la CCHT, contre 10,57€ pour la CC Cœur de Tarentaise
- Un **parc de logements sociaux plus ou moins dense selon l'EPCI** :
 - 1 525 logements sociaux présents à l'échelle de la CCHT, soit 20,5% du parc de logements, un taux élevé au regard du nombre de communes n'étant pas soumises à la loi SRU
 - 566 logements sociaux présents à l'échelle de la COVA, soit 12,7% du parc de logements : un enjeu autour du renforcement de cette offre pour faciliter l'accès au logement chez les plus précaires ?
 - Des parcs sociaux avec une tension s'inscrivant dans les moyennes des territoires comparaison : 3,1% de vacance pour la CCHT et 3,5% pour la COVA, contre 5,4% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et 2,5% pour la CC Val Vanoise
 - Des logements qui ont en moyenne 31 ans pour la CCHT et 28 ans pour la COVA (contre 43 ans à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise ou encore 37 ans au niveau départemental), témoignant d'un parc légèrement plus récent qu'ailleurs
 - Avec 66% de DPE supérieurs à D pour la CCHT et 59% pour la COVA, des parcs sociaux qui apparaissent comme étant fortement énergivores : un enjeu potentiel autour de la rénovation énergétique des logements sociaux ?

Ce que disent les acteurs

- Le **logement, un enjeu majeur sur le territoire** :
 - L'ensemble des acteurs locaux relevant des difficultés importantes concernant ce sujet
 - Des prix de l'immobilier qui ont explosé face à une population qui n'est pas si aisée qu'on peut le penser : une inadéquation entre l'offre en présence et le profil des habitants du territoire
 - Un parc social à l'arrêt face à des programmes de construction privés existants mais encore une fois risquant de ne pas être adaptés aux moyens des habitants
 - De moins en moins de foncier disponible sur le territoire, que ce soit par ailleurs pour les particuliers comme pour les professionnels, et une situation de tension soulignée par les acteurs locaux
 - Des difficultés importantes pour les saisonniers qui n'habitent pas sur le territoire à l'année
 - A noter, un enjeu bien pris en compte par les acteurs locaux et la mise en œuvre d'études dédiées pour travailler sur le sujet (ex. Plan Local d'Habitat de la CCHT)
- Un **impact important du manque de logements sur l'attractivité du territoire** :
 - Des difficultés de recrutement qui s'observent notamment en lien avec cette question, avec même des agents communautaires qui ont rencontré de grandes difficultés à s'installer et plusieurs salariés qui ont dû quitter le territoire alors qu'ils avaient trouvé un emploi, faute de logement
 - Des difficultés qui peuvent expliquer les tendances au départ de population sur le territoire

SYNTHÈSE – LOGEMENT & HABITAT

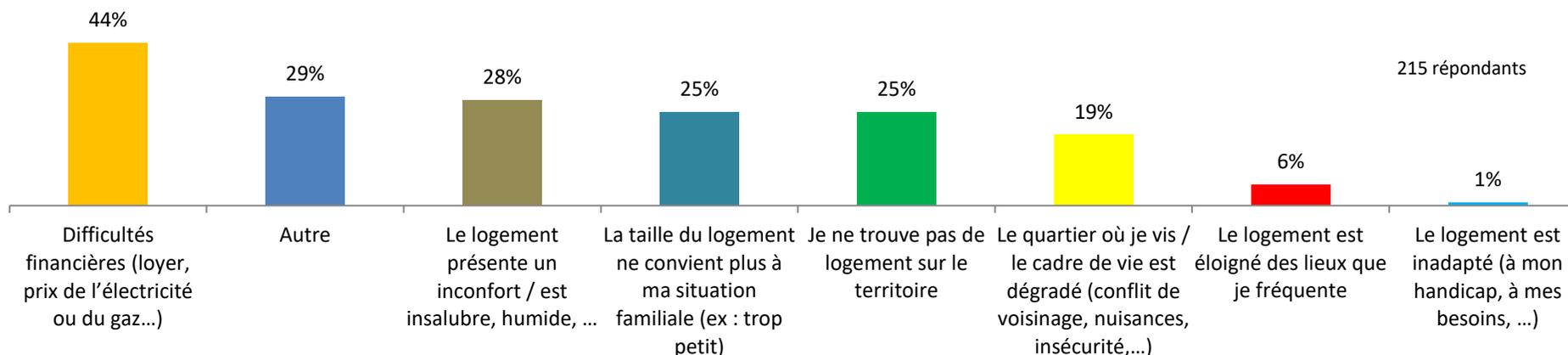
Éléments issus de l'enquête à destination des habitants de 25 à 60 ans*

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Ce que disent les habitants

- Une **majorité de propriétaires ayant répondu à l'enquête** : 59% (soit 496 répondants parmi 845)
- Des **difficultés de logement confirmées par un certain nombre de répondants** :
 - 26% des répondants ayant indiqué rencontrer des difficultés en lien avec leur logement, soit 216 répondants sur 842
 - Parmi 215 répondants ayant précisé leur réponse, une plus forte proportion de répondants mentionnant des difficultés financières (44%, soit 94 réponses), confirmant les retours des acteurs de terrain. Un enjeu majeur à prendre en compte : les difficultés de logement sur le territoire sont intrinsèquement liées avec une certaine précarisation de la population locale
 - 28% des répondants indiquant que leur logement présente un inconfort, est insalubre, humide... (soit 61 réponses) : parmi les réponses « Autre », une forte proportion de répondants soulignant également des difficultés en lien avec la précarité énergétique (« *Passoire thermique* » ; « *Pas de finances pour l'isolation* » ; « *Logement énergivore* »*)
 - Parmi les réponses « Autre », de nombreux répondants mentionnant également des difficultés pour trouver un logement : « *Je suis saisonnière et j'ai squatté chez des amis cet hiver* » ; « *Mon propriétaire met en vente le logement et je ne trouve rien pour me reloger* »*)

Si vous rencontrez des difficultés en lien avec votre logement, pour quelles raisons ? Plusieurs réponses possibles



6.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

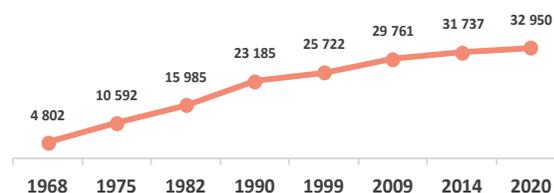


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

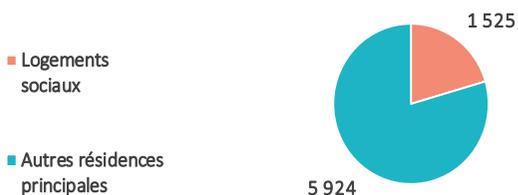
Évolution du nombre de logements de 1968 à 2020



Source : INSEE RGP 1968 - 2020

En 2020, le nombre de logements de l'EPCI était de 32 950.

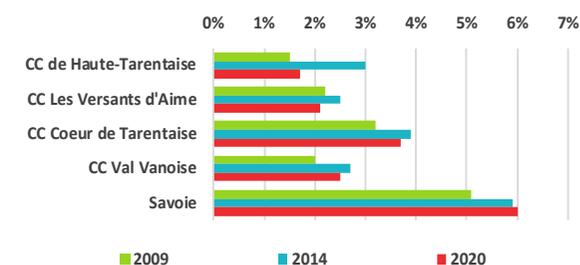
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPL, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la CC de Haute-Tarentaise était de 1 525, soit 20% des logements.

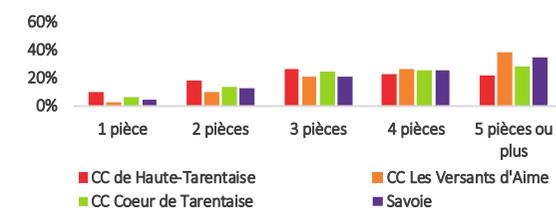
Taux de vacance*



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise avait un taux de vacance de 1,7%, contre 1,5% en 2009.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 2 321 ; Total appartements : 4 989

Source : INSEE 2020

En 2020, 22% des logements de l'EPCI avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la Savoie.

6.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

Évolution du nombre de logements de 1968 à 2020



Source : INSEE RGP 1968 - 2020

En 2020, le nombre de logements de l'EPCI était de 19 070.

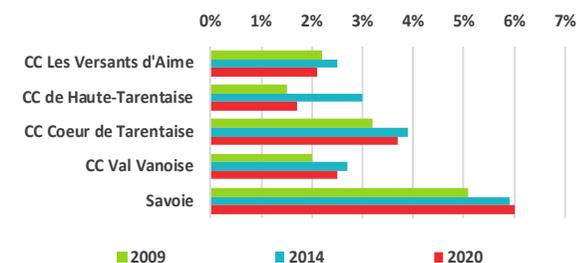
Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPL, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la CC Les Versants d'Aime était de 566, soit 13% des logements.

Taux de vacance*



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC Les Versants d'Aime avait un taux de vacance de 2,1%, contre 2,2% en 2009.

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 2 553 ; Total appartements : 1 884

Source : INSEE 2020

En 2020, 38% des logements de l'EPCI avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la Savoie.

6.2 CONSTRUCTIONS ET PRIX DE L'IMMOBILIER - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Par rapport à d'autres territoires, y a-t-il beaucoup de constructions de logements ? Quel est le prix de l'immobilier ?

LA BASE DVF



Les données de la base DVF (Demande de Valeurs Foncières) sont issues des actes notariés et des informations cadastrales. Pour découvrir le détail des mutations par parcelle de votre territoire, rendez-vous ici : app.dvf.etalab.gouv.fr

Bon à noter :

- En cas de vente d'une maison, le terrain est compris dans le prix de vente mais les dépendances ne sont pas comptabilisées.
- Les « autres surfaces » renvoient aux terrains non bâtis : terrains à bâtir, bois, terrains d'agrément, prairies, landes, vergers, carrières, taillis...

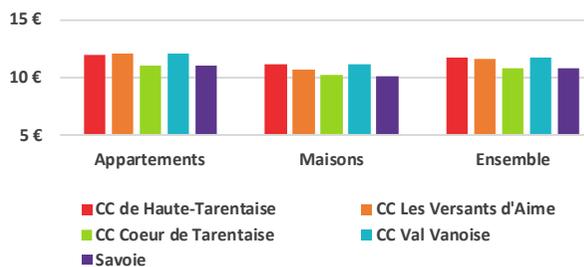
Evolution du nombre de permis de construire de 2011 à 2022



Source : base sit@del2, 2011-2022

En 2022, 100 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 83 en 2021.

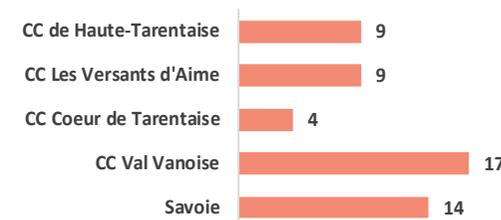
Prix de location moyen au m² des appartements et maisons sur la période 2018-2022



Source : Ministère de la Transition écologique, 2018-2022

Sur la période 2018-2023, le loyer moyen au m² pour la CC de Haute-Tarentaise était de 11,97€ pour les appartements, contre 11,21€ pour les maisons.

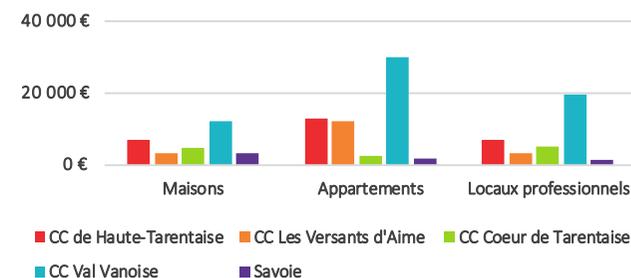
Indicateur clé | Logements autorisés en moyenne chaque année pour 1000 logements (2019-2022)



Source : base sit@del2, 2019-2022

Sur la période 2019-2022, le nombre de logements autorisés en moyenne chaque année était de 9 pour 1 000 logements existants.

Prix de vente au m² sur la période 2016-2022



Source : Base DVF, Avril 2023

Sur la période 2016-2022, le prix moyen au m² des mutations enregistrées pour la CC de Haute-Tarentaise était de 6 949€ pour les maisons.



6.2 CONSTRUCTIONS ET PRIX DE L'IMMOBILIER - COVA

Par rapport à d'autres territoires, y a-t-il beaucoup de constructions de logements ?
Quel est le prix de l'immobilier ?

LA BASE DVF

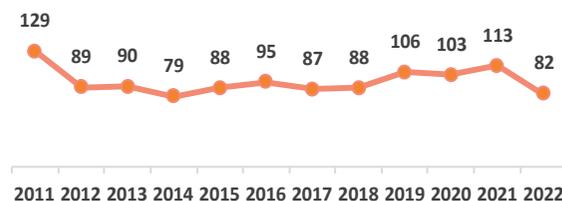


Les données de la base DVF (Demande de Valeurs Foncières) sont issues des actes notariés et des informations cadastrales. Pour découvrir le détail des mutations par parcelle de votre territoire, rendez-vous ici : app.dvf.etalab.gouv.fr

Bon à noter :

- En cas de vente d'une maison, le terrain est compris dans le prix de vente mais les dépendances ne sont pas comptabilisées.
- Les « autres surfaces » renvoient aux terrains non bâtis : terrains à bâtir, bois, terrains d'agrément, prairies, landes, vergers, carrières, taillis...

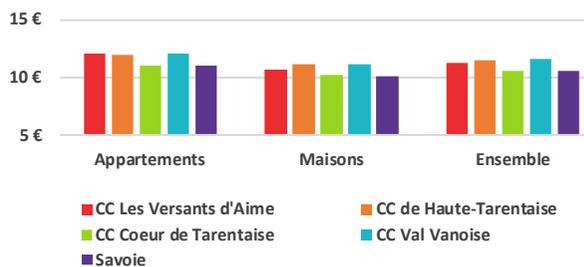
Evolution du nombre de permis de construire de 2011 à 2022



Source : base sit@del2, 2011-2022

En 2022, 82 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 pour la CC Les Versants d'Aime, contre 113 en 2021.

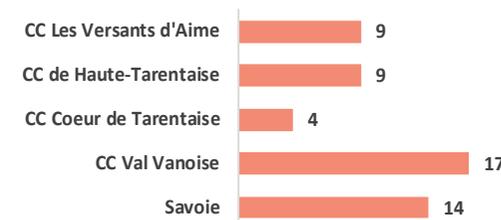
Prix de location moyen au m² des appartements et maisons sur la période 2018-2022



Source : Ministère de la Transition écologique, 2018-2022

Sur la période 2018-2023, le loyer moyen au m² pour la CC Les Versants d'Aime était de 12,14€ pour les appartements, contre 10,71€ pour les maisons.

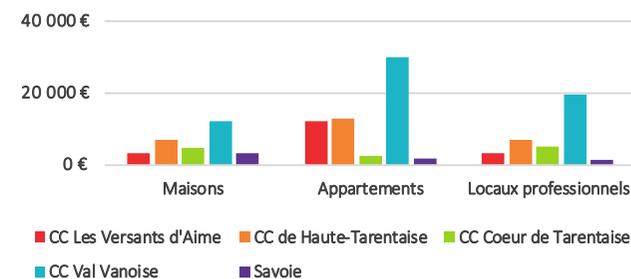
Indicateur clé | Logements autorisés en moyenne chaque année pour 1000 logements (2019-2022)



Source : base sit@del2, 2019-2022

Sur la période 2019-2022, le nombre de logements autorisés en moyenne chaque année était de 9 pour 1 000 logements existants.

Prix de vente au m² sur la période 2016-2022



Source : Base DVF, Avril 2023

Sur la période 2016-2022, le prix moyen au m² des mutations enregistrées pour la CC Les Versants d'Aime était de 3 380€ pour les maisons.



6.3 ANCIENNETÉ ET MODES D'OCCUPATION

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

LOCATAIRES ET FRAGILITÉ



En France, la part de propriétaires est stable depuis 2010 tandis que la part des ménages locataires a légèrement diminué dans les années 1980. Elle se maintient autour des 40% depuis 1990.

La précarité affecte en grande partie les locataires* avec 50% d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 50% du revenu médian. Les propriétaires sont également touchés par la pauvreté avec un taux de pauvreté de 2,4% pour les accédants et de 3,9% pour les propriétaires.

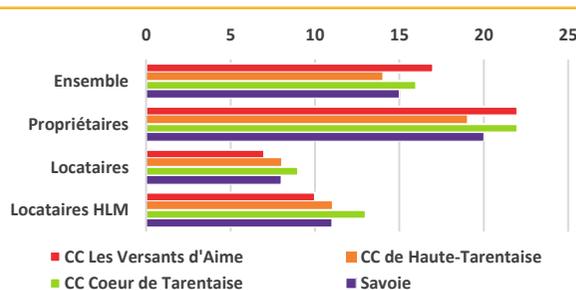
*La pauvreté touche d'abord les locataires, mais n'épargne pas totalement les propriétaires, Compas, 2022.

LA DÉFINITION



Hébergé à titre gratuit = Personne résidant, à titre gracieux, chez une personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

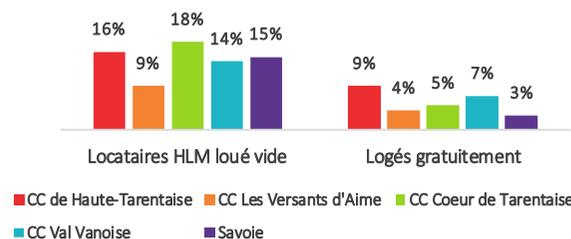
Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2020

En 2020, les habitants de la COVA résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 17 ans, contre 16 pour la CC Coeur de Tarentaise.

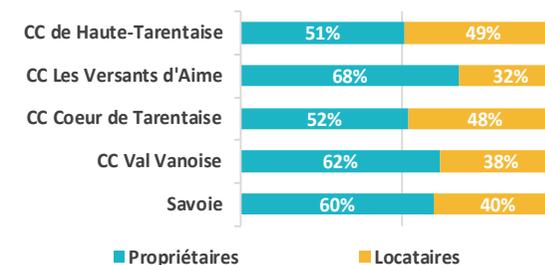
Locataires HLM* et hébergés à titre gratuit



Source : INSEE 2020

En 2020, 9% des ménages de l'EPCI étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.

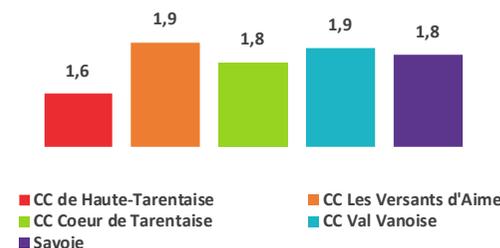
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2020

En 2020, 51% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 60% pour la Savoie.

Nombre moyen de pièces par habitant



Source : INSEE 2020

En 2020, chaque habitant de l'EPCI disposait en moyenne de 1,6 pièces pour vivre, contre 1,8 pour la CC Coeur de Tarentaise.



Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

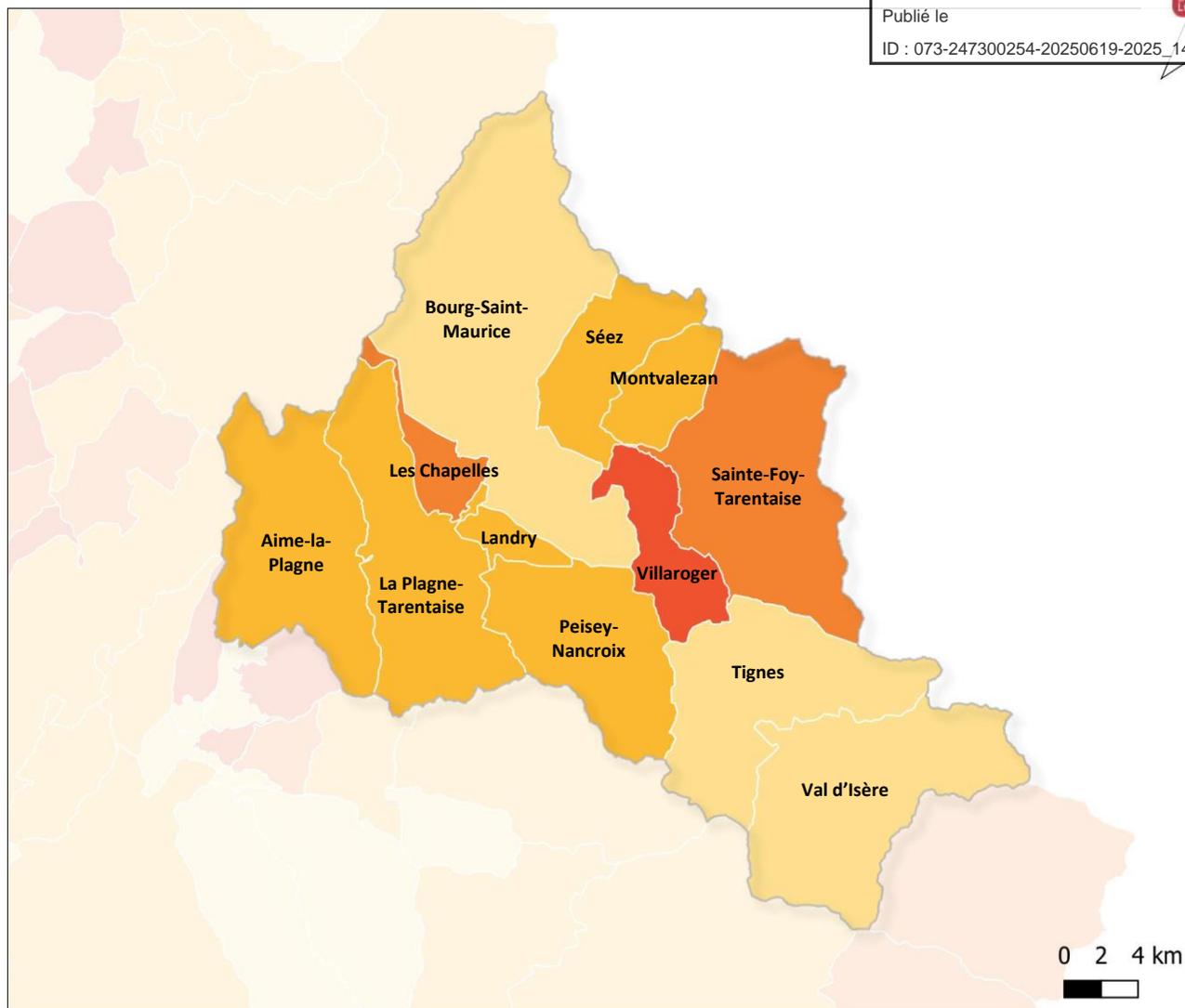
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des propriétaires de leur résidence principale

Moins de 63%

De 73% à 78%

Données non disponibles

De 63% à 73%

Plus de 78%

Source : INSEE 2020



6.4 CONFORT, VÉTUSTÉ ET ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS

Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

LES FACTEURS DE RISQUE DE VÉTUSTÉ



- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de chauffage électrique

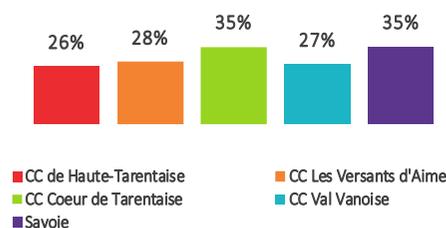
LES LOGEMENTS SUROCCUPÉS



Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », dont le détail est :

- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque adulte et pour chaque enfant de plus de 7 ans
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans

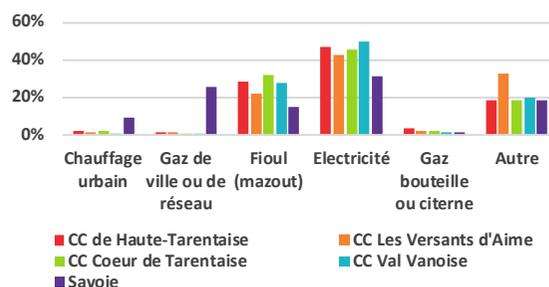
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2020

En 2020, 26% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 35% pour la Savoie.

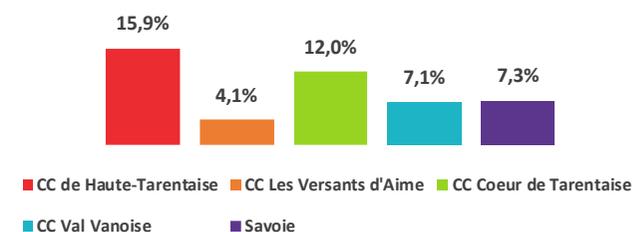
Résidences principales selon le combustible principal utilisé



Source : INSEE 2020

En 2020, 28% des résidences principales de l'EPCI utilisaient le fioul comme combustible principal, contre 15% pour la Savoie.

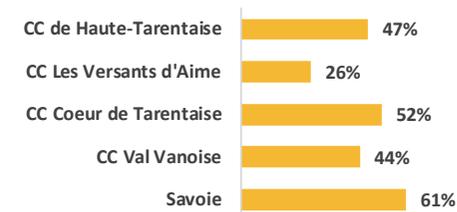
Taux de logements suroccupés*



Source : Observatoire des territoires, 2018

En 2018, 15,9 % des résidences principales de l'EPCI étaient suroccupées, contre 7,1 % pour la CC Val Vanoise.

Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)* au 01/06/2023



Source : ARCEP, juin 2023

En juin 2023, 47% des locaux de l'EPCI étaient raccordables à la fibre, contre 61% pour la Savoie.

6.5 LE LOGEMENT SOCIAL - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



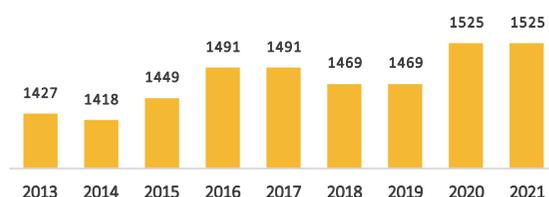
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement.

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

* Les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas pris en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit » soient exclus du répertoire.

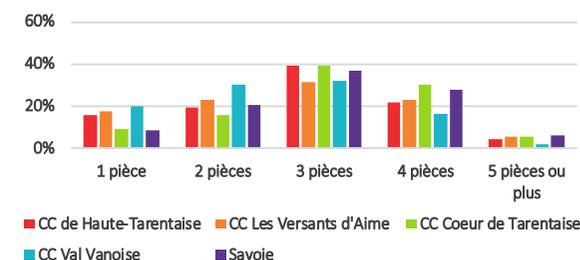
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux de l'EPCI était de 1 525, soit une évolution de +107 logements par rapport à 2014.

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise totalise 39% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 39% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
CC de Haute-Tarentaise	20,5%	3,1%	1 992	6,56 €	66%
CC Les Versants d'Aime	12,7%	3,5%	1 995	6,14 €	59%
CC Coeur de Tarentaise	24,0%	5,4%	1 980	5,99 €	75%
CC Val Vanoise	18,0%	2,5%	1 991	6,68 €	77%
Savoie	17,3%	2,9%	1 986	5,97 €	26%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 20,5% pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 12,7% pour la CC Les Versants d'Aime.

6.5 LE LOGEMENT SOCIAL - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



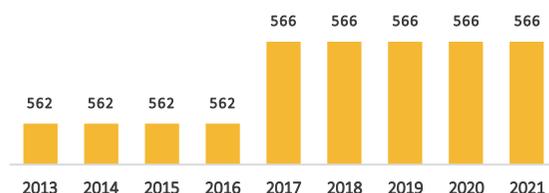
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement.

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

* Les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas pris en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit » soient exclus du répertoire.

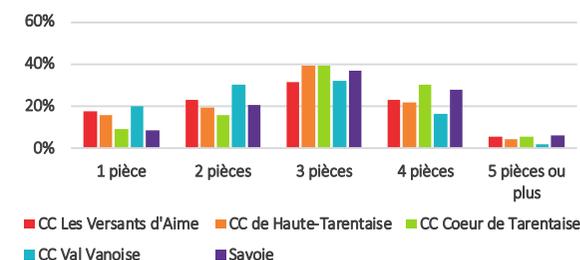
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux de l'EPCI était de 566, soit une évolution de +4 logements par rapport à 2014.

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime totalise 31% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 39% pour la CC Coeur de Tarentaise.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
CC Les Versants d'Aime	12,7%	3,5%	1 995	6,14 €	59%
CC de Haute-Tarentaise	20,5%	3,1%	1 992	6,56 €	66%
CC Coeur de Tarentaise	24,0%	5,4%	1 980	5,99 €	75%
CC Val Vanoise	18,0%	2,5%	1 991	6,68 €	77%
Savoie	17,3%	2,9%	1 986	5,97 €	26%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 12,7% pour la CC Les Versants d'Aime, contre 20,5% pour la CC de Haute-Tarentaise.



7. EMPLOI

7.1 Actifs et chômeurs

7.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

7.3 Typologie d'emplois

7.4 Déplacements des actifs occupés

7.5 Focus égalité Femmes-Hommes

[Revenir au sommaire](#)

SYNTHÈSE – EMPLOI

Ce que disent les chiffres

- **Un taux de chômage faible et s'inscrivant dans les tendances basses des territoires de comparaison :**
 - 4% des actifs de la COVA et de la CCHT sont au chômage contre 3% pour la CC Val Vanoise, 6% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise ou encore 9% au niveau départemental, des taux peu élevés suggérant une insertion socio-professionnelle facilitée sur les territoires
 - A l'échelle de la COVA, un total de 970 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi au cours du mois) en décembre 2022 contre 1 000 un an plus tôt : une tendance à la baisse suivant la dynamique départementale
 - A l'échelle de la CCHT, un total de 1 715 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi au cours du mois) en décembre 2022 contre 1 905 un an plus tôt : une tendance également à la baisse
 - Un chômage de 7% chez les 15-24 ans pour la CCHT et 8% pour la COVA, contre 4% pour les 25-54 ans pour la CCHT et 3% pour la COVA et 3% pour les 55-64 ans pour la CCHT et 4% pour la COVA : des taux bas confirmant de moindres difficultés en matière d'insertion
 - Des taux de chômage globalement égaux entre les hommes et les femmes (un seul écart significatif identifiée entre les 15-24 ans de la COVA : 5% des femmes au chômage contre 9% des hommes)
- **Des taux d'activité élevés sur le territoire :**
 - 85% des habitants de la CCHT de 15 à 64 ans étaient actifs en 2020, un taux similaire à celui de la COVA (84%) contre 80% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et 84% pour la CC Val Vanoise
 - Cependant, une proportion élevée d'actifs occupant des emplois moins stables qu'ailleurs :
 - 46% d'actifs en CDI ou travaillant dans la fonction publique pour la COVA, 43% pour la CCHT, contre 48% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise. En parallèle, sur la CCHT, 56% des actifs occupant un emploi en CDD et 51% pour la COVA,
 - En 2020, 22% des femmes étaient à temps partiel pour la COVA, 17% pour la CCHT, contre respectivement 7% et 8% des hommes : des écarts particulièrement significatifs, qui amènent à s'interroger sur le caractère volontaire ou non de ces temps partiels
- **Un nombre d'emplois sur le territoire similaire au nombre d'actifs :**
 - 7,8 actifs pour 10 emplois pour la CCHT et 9,8 pour la COVA (9,4 au niveau départemental)
 - Sur la CCHT, 70% d'actifs travaillant dans leur commune de résidence et 51% pour la COVA : des territoires avec une centralité forte
 - Une dépendance à la voiture moins marquée qu'ailleurs pour la CCHT, avec 55% des actifs qui utilisent ce moyen de transport pour se rendre au travail. A l'inverse, une forte dépendance observée sur la COVA, 77% des actifs se rendant au travail en voiture

Ce que disent les acteurs

- En **matière d’insertion socio-professionnelle, des acteurs locaux relevant des difficultés moins marquées qu’ailleurs** :
 - Un bassin d’emploi dynamique, notamment en lien avec le secteur touristique mais pas seulement : fonction publique avec beaucoup de postes disponibles, développement de plus en plus du micro-entrepreneuriat, artisanat... Un besoin notamment identifié de soutenir l’entrepreneuriat pour renforcer le développement économique (à noter, une étude est en cours sur le sujet à l’échelle de la CCHT)
 - Une saisonnalité actuelle plutôt choisie que subie confirmée par les acteurs locaux. A noter tout de même, un enjeu de veille et d’anticipation à garder à l’esprit car le constat d’une baisse de l’attractivité de ce mode de vie et une précarisation du secteur qui peut amener à voir de plus en plus de salariés essayent de s’établir à l’année
 - Un enjeu également observé autour de la diversification des types d’emploi présents sur le territoire, avec des besoins particulièrement observés pour les personnes ayant un statut cadre / un niveau de diplôme plus élevé. Ici, une opportunité autour de la visibilisation de l’existant, notamment autour de la fonction publique territoriale
- Des **acteurs locaux mentionnant par ailleurs des disparités marquées entre la vallée et les stations en matière d’emploi** :
 - Des difficultés de recrutement qui se retrouvent principalement dans la vallée, avec des structures ne pouvant pas proposer les mêmes conditions de travail qu’en station (ex. un constat s’observant notamment autour de la petite enfance, autour des salaires, du logement)

SYNTHÈSE – EMPLOI

Ce que disent les habitants – focus insertion

- Une moindre part de répondants indiquant avoir rencontré des difficultés dans leur recherche d'emploi / de formation (12%, soit 96 répondants parmi 813)
 - Parmi 81 répondants ayant précisé leur réponse, des habitants mentionnant notamment :
 1. Le **peu d'offres disponibles hors secteur touristique (hôtellerie, restauration...)** (25 répondants) : « Les emplois sont trop liés au secteur touristique, si vous avez d'autres compétences, vous ne trouvez pas de travail en dehors des métiers du bâtiment et du tourisme » ; « Offre restreinte dans le domaine de la communication visuelle »*
 2. Le **manque de formations / d'aides à l'accès à la formation** (12 répondants) : « L'accès à la formation reste compliqué, il y a bien le Campus Alpin mais le financement des formations n'est pas toujours facile » ; « Pas de formation sur la commune, il faut aller sur Albertville pour des formations qualifiantes en ressources humaines par exemple »*
 3. Les **difficultés de mobilité** (6 répondants) : « Selon la localisation des offres, cela peut vite être un frein avec les temps de trajet et le manque de transport en commun à l'année » ; « Nécessité de déplacement de plus de 2h30 si on veut accéder à certaines écoles / universités »*

Ce que disent les habitants – focus mobilités

- Une **majorité de répondants indiquant se déplacer grâce à leur voiture / moto / scooter : 76%, soit 627 répondants sur 820**
 - A noter tout de même, une part élevée de répondants indiquant se déplacer à pied : 36%, soit 297 répondants
 - 18% des répondants utilisant au quotidien les transports en commun, soit 146 répondants
 - Une part moins élevée de répondants ayant recours aux mobilités douces (10% vélos et trottinettes électriques, 7% vélos et trottinettes), pouvant s'expliquer par le contexte territorial mais également par des routes relativement peu sécurisées sur les EPCI
- **17% des répondants ayant indiqué rencontrer des difficultés dans leurs déplacements quotidiens** (pour se rendre au travail, faire les courses, aller à la pharmacie, rendre visite à des amis...), soit 142 répondants
 - Parmi les répondants ayant précisé leur réponse (qu'ils rencontrent des difficultés ou non), une majorité mentionnant un souhait de voir les transports en commun se développer sur les territoires
 - Plusieurs répondants mentionnant également une volonté de plus se déplacer en vélo mais des difficultés identifiées : « J'aimerais privilégier les déplacements en vélo mais je dois passer par la nationale et elle est dangereuse » ; « Les infrastructures vélo sont insuffisantes »*



7.1 ACTIFS ET CHÔMEURS - CCHT

Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

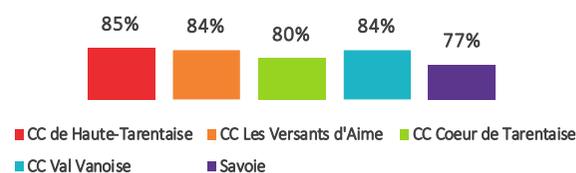
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans



Nb d'actifs : 8 828

Source : INSEE 2020

En 2020, 85% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

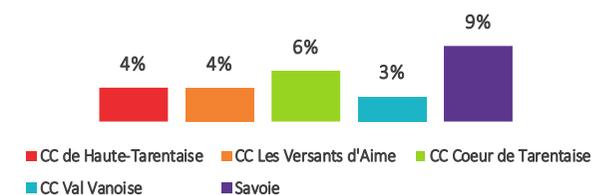
Evolution des 15-64 ans selon le type d'activité entre 2014 et 2020

	2014	2020	Evol. 14-20
Actifs	9 531	8 828	-7%
dont actifs occupés	9 119	8 462	-7%
dont chômeurs	412	367	-11%
Inactifs	1 772	1 585	-11%
dont scolarisés	655	703	+29%
dont retraités	604	477	-21%
dont autres inactifs	512	405	-21%

Source : INSEE 2014-2020

Entre 2014 et 2020, le nombre de personnes au chômage a évolué de -11%, alors que le nombre d'actifs occupés enregistre une variation de -7%.

Indicateur clé | Taux de chômage des 15-64 ans

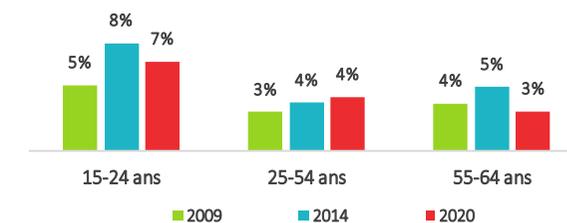


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 367

Source : INSEE 2020

En 2020, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 4% pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 9% pour la Savoie.

Evolution du taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2009-2020

En 2020, 7% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 5% en 2009.

7.1 ACTIFS ET CHÔMEURS - COVA



Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

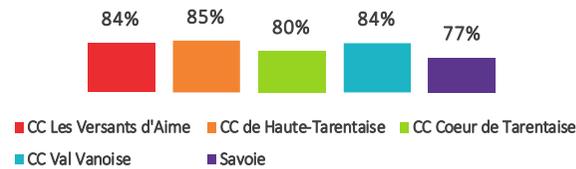
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans



Nb d'actifs : 5 230

Source : INSEE 2020

En 2020, 84% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

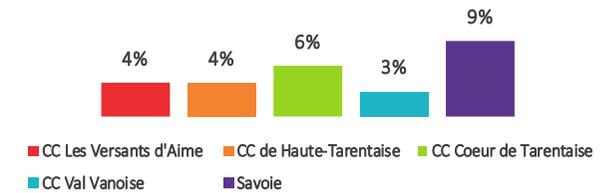
Evolution des 15-64 ans selon le type d'activité entre 2014 et 2020

	2014	2020	Evol. 14-20
Actifs	5 230	5 230	-0%
dont actifs occupés	4 997	5 032	+2%
dont chômeurs	234	198	-15%
Inactifs	1 087	1 018	-6%
dont scolarisés	394	408	-14%
dont retraités	432	420	-3%
dont autres inactifs	261	190	-27%

Source : INSEE 2014-2020

Entre 2014 et 2020, le nombre de personnes au chômage a évolué de -15%, alors que le nombre d'actifs occupés enregistre une variation de 2%.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

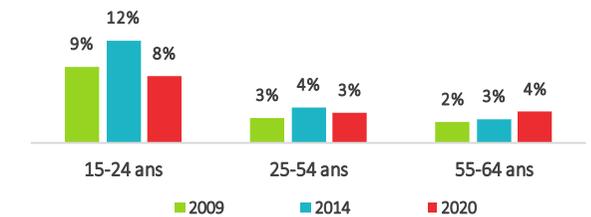


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 198

Source : INSEE 2020

En 2020, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 4% pour la CC Les Versants d'Aime, contre 9% pour la Savoie.

Evolution du taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2009-2020

En 2020, 8% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 9% en 2009.



7.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS - CCHT

Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

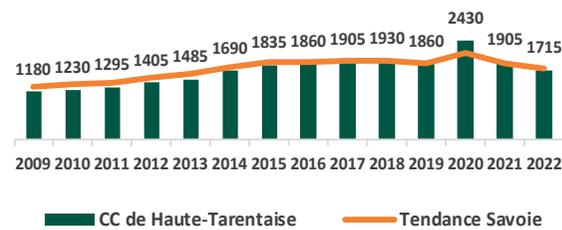
- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2020)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2021 voire 2023 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

Catégorie ABC = personnes devant accomplir des démarches de recherche d'emploi, pouvant être sans activité (cat. A) ou en activité réduite (cat. B et C).

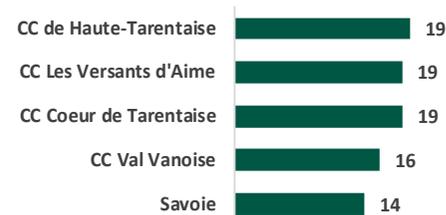
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2022

En 2022, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de l'EPCI était de 1 715.

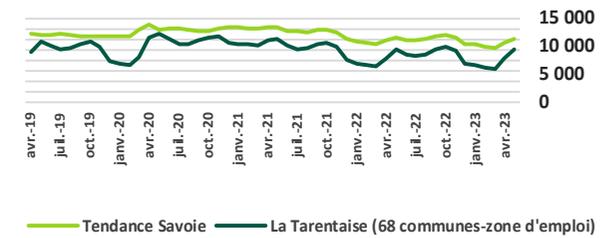
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2022

En 2022, il y avait pour la CC de Haute-Tarentaise 19 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 14 pour la Savoie.

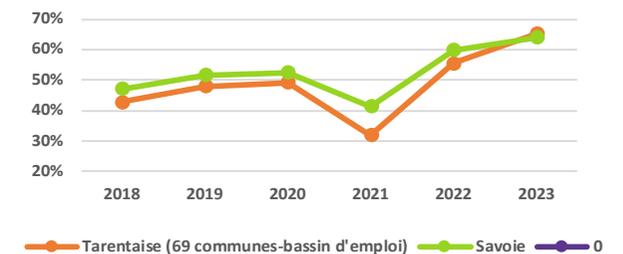
Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2023 – Série courte



Source : Pole emploi 2023

En mai 2023, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 9 550 pour le territoire suivant : La Tarentaise (68 communes-zone d'emploi).

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises du bassin d'emploi



Source : Pole emploi 2017-2023

#DIV/0!



7.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS - COVA

Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

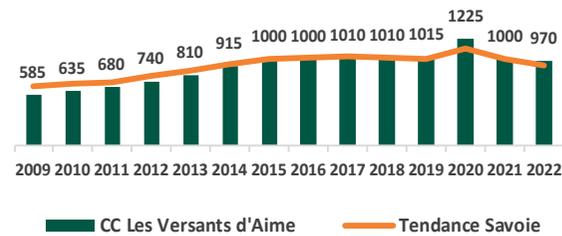
- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2020)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2021 voire 2023 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

Catégorie ABC = personnes devant accomplir des démarches de recherche d'emploi, pouvant être sans activité (cat. A) ou en activité réduite (cat. B et C).

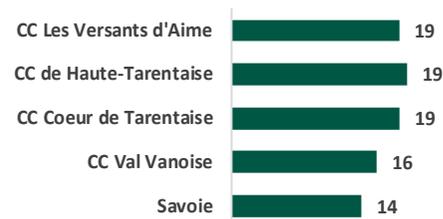
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2022

En 2022, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de l'EPCI était de 970.

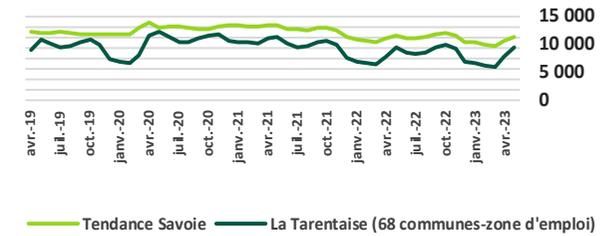
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2022

En 2022, il y avait pour la CC Les Versants d'Aime 19 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 14 pour la Savoie.

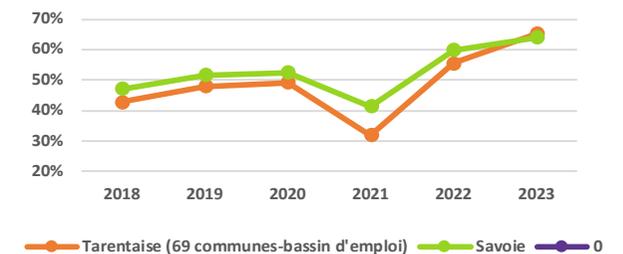
Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2023 – Série courte



Source : Pole emploi 2023

En mai 2023, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 9 550 pour le territoire suivant : La Tarentaise (68 communes-zone d'emploi).

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises du bassin d'emploi



Source : Pole emploi 2017-2023

#DIV/0!



Quelle est la part de la population au chômage ?

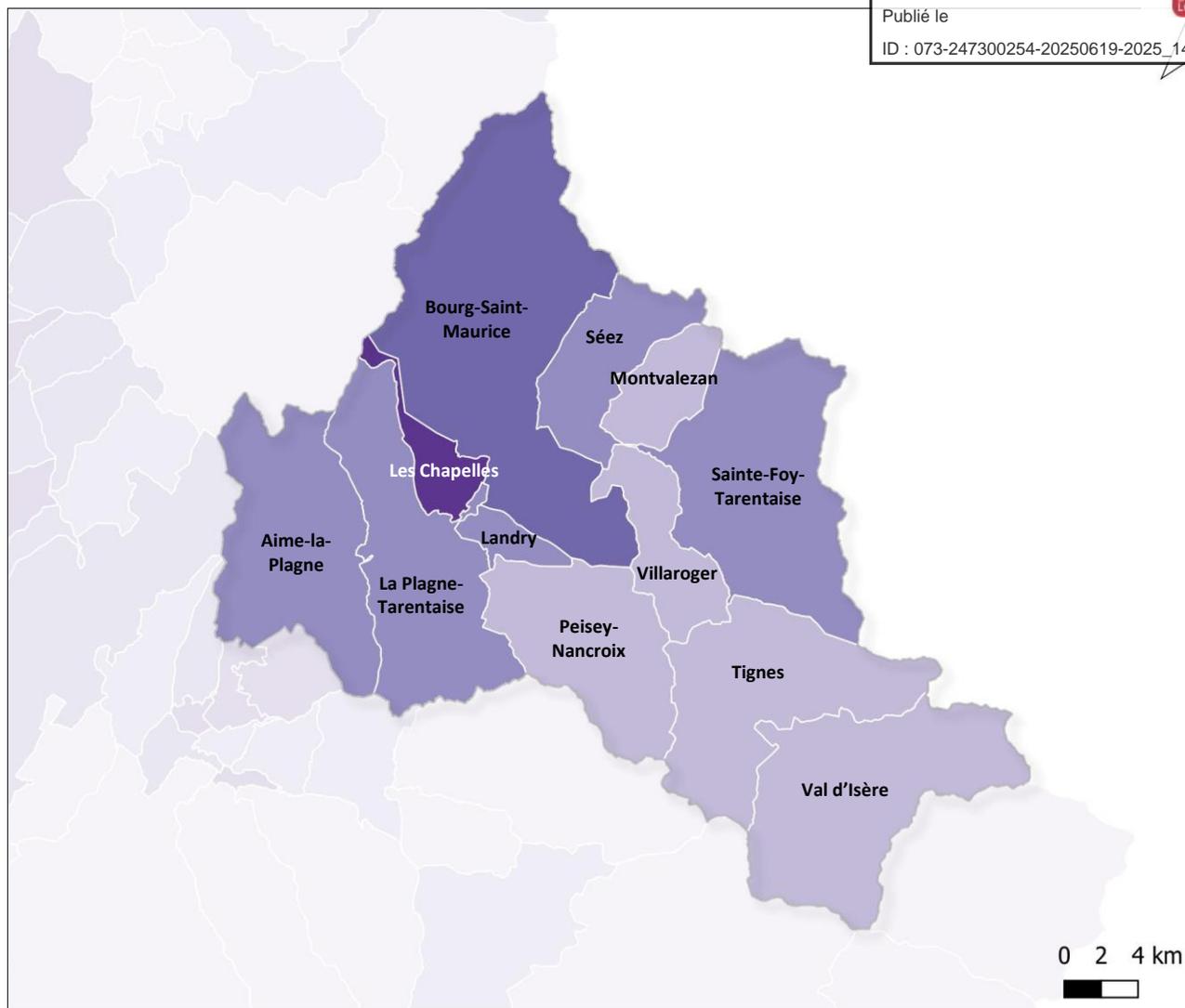
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Taux de chômage au sens de l'INSEE

Moins de 3%

De 5% à 7%

Données non disponibles

De 3% à 5%

Plus de 7%

Source : INSEE 2020

7.3 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

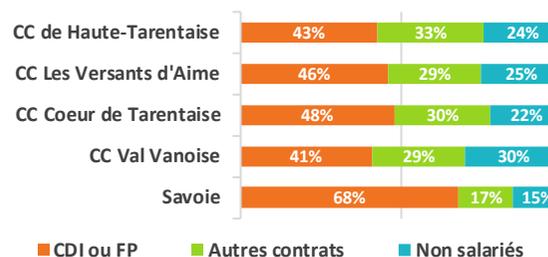


Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI : KÉSAKO ?

- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

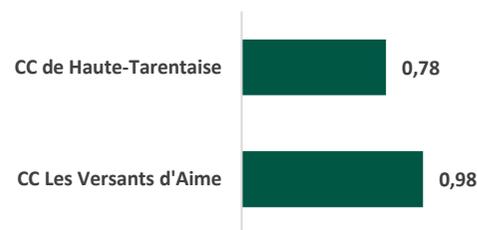
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2020

En 2020, 43% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

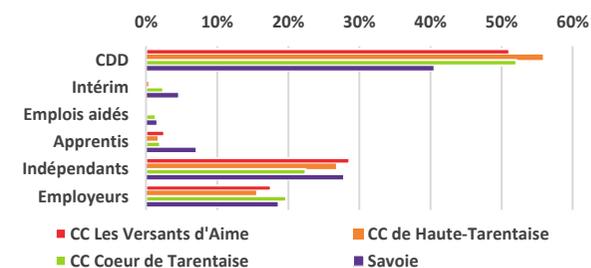
Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise enregistrait 0,78 actif résidant dans le territoire pour 1 emploi présent.

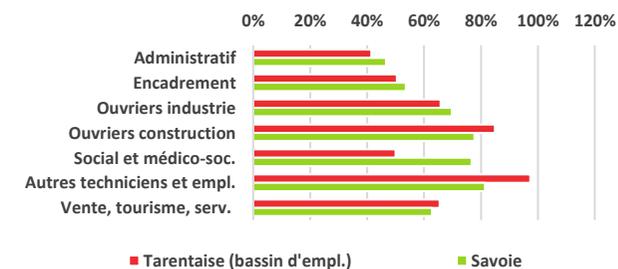
Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2020

En 2020, les CDD représentaient 51% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique pour la COVA, contre 40% pour la Savoie.

Les secteurs d'emploi en tension – Part de projets de recrutement jugés difficiles par fonction



Source : Pole emploi 2023

En 2023, 50% des recrutements du domaine du social et du médico-social sont jugés difficiles dans le bassin d'emploi, contre 77% dans le département.



7.4 DÉPLACEMENTS DES ACTIFS OCCUPÉS

Où les habitants travaillent-ils ?
Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun...)

LA DÉFINITION



Navetteur : une personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

LE COÛT DES TRANSPORTS

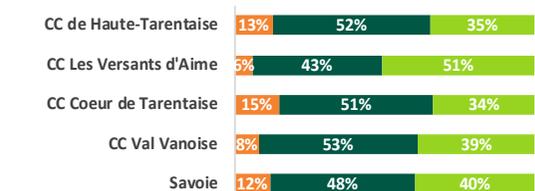


Les Français mettent en moyenne 1h10* par jour pour aller et revenir du travail. Ils consacrent également 19min pour aller faire leurs courses alimentaires, 17min pour des activités sportives et 13min pour réaliser des démarches administratives.

Selon Ipsos, ils dépensent en moyenne 204€ par mois pour se déplacer. Ces coûts grimpent dans les milieux périurbains et ruraux (autour de 223€) et ont un impact considérable sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes (au sein des foyers les plus fragiles, vivant avec moins de 1250€ net mensuel, le coût individuel de la mobilité est de 150€ en moyenne).

*Enquête sur les mobilités du quotidien dans les régions françaises, Transdev et Ipsos, 2019

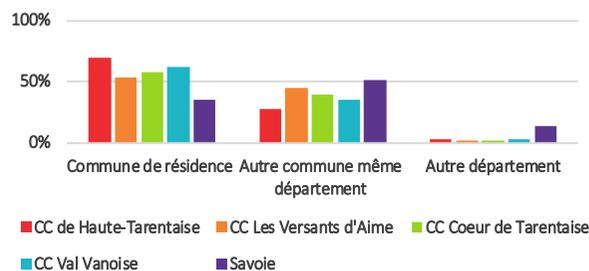
Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2020

En 2020, 35% des ménages de l'EPCI avaient deux voitures ou plus, contre 34% pour la CC Coeur de Tarentaise.

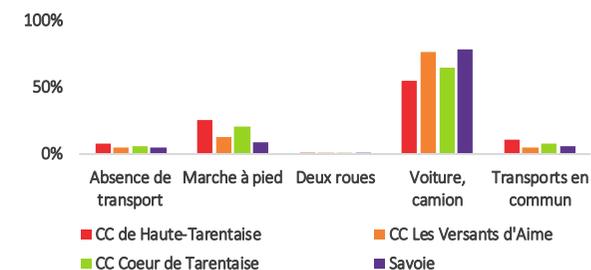
Lieu de travail des actifs occupés*



Source : INSEE 2020

En 2020, 3% des actifs de l'EPCI travaillaient dans un autre département.

Moyen de transport des actifs occupés*



Source : INSEE 2020

En 2020, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 55% pour la CC de Haute-Tarentaise contre 77% pour la CC Les Versants d'Aime.

Durée et distance médiane des flux domicile-travail des navetteurs*

	Durée (en min)		Distance (en km)	
	2009	2019	2009	2019
CC de Haute-Tarentaise	26	24	18	16
CC Les Versants d'Aime	16	16	11	11
Savoie	23	24	17	18

Source : INSEE 2009-2019

En 2019, 50% des personnes travaillant en dehors de leur commune de résidence parcouraient plus de 16 km pour se rendre au travail contre 18 km en 2009.



CC de Haute-Tarentaise

Où se situent les grands flux de mobilité professionnelle (entre le domicile et le travail) ?

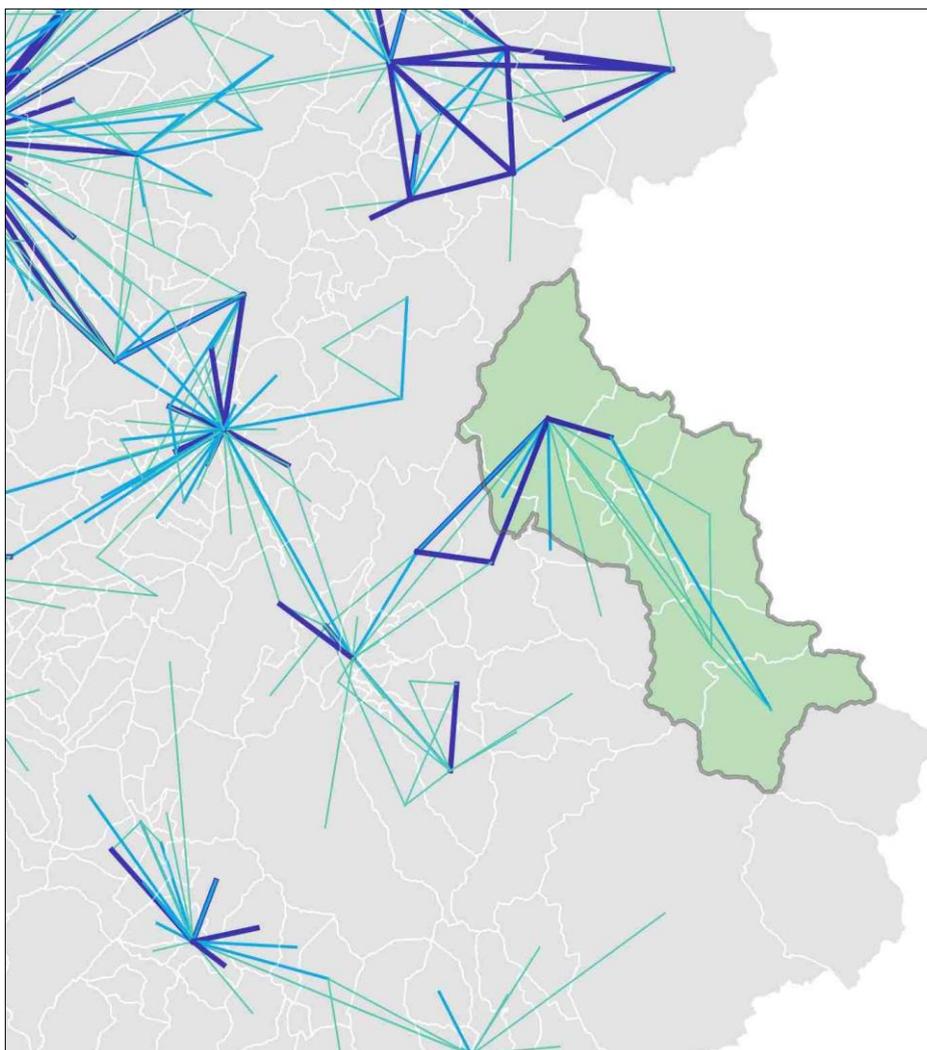
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail

- De 50 à 100 actifs
- De 100 à 200 actifs
- Plus de 200 actifs

0 2 4 km



Source : INSEE 2019



CC Les Versants d'Aime

Où se situent les grands flux de mobilité professionnelle (entre le domicile et le travail) ?

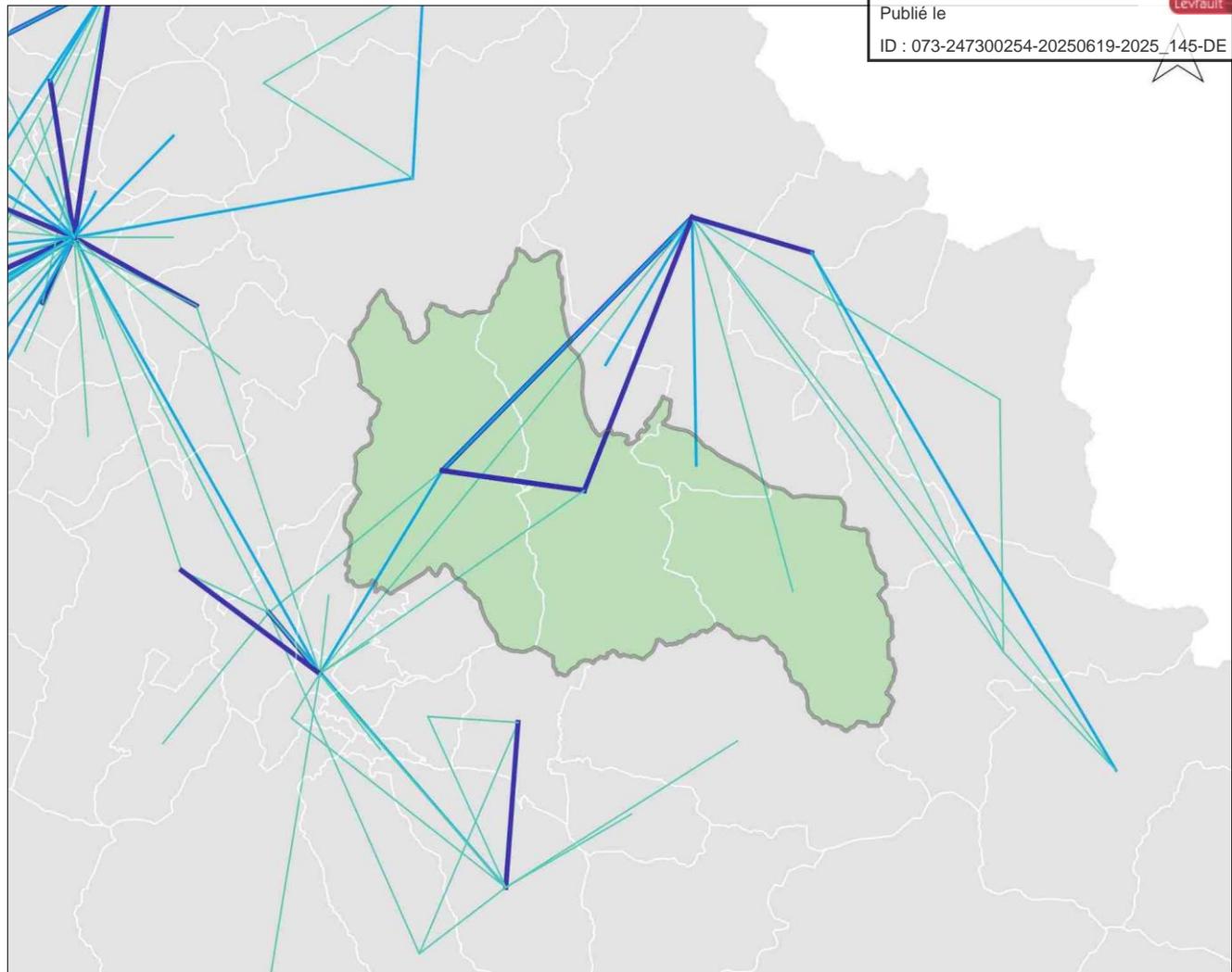
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail

- De 50 à 100 actifs
- De 100 à 200 actifs
- Plus de 200 actifs

0 2 4 km



Source : INSEE 2019

7.5 FOCUS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (1/2) - CCHT



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

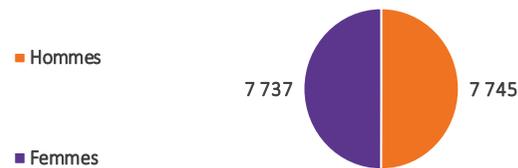


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent, formation du personnel et des élus, acquisition d'ouvrages, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

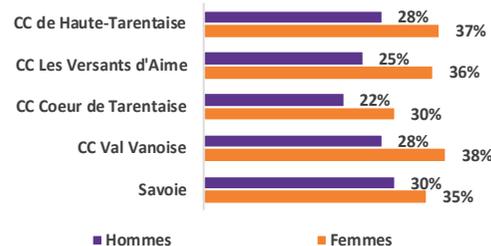
Population par sexe



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise comptait 7 737 femmes pour 7 745 hommes.

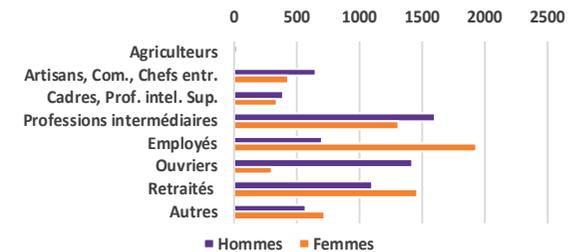
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2020

En 2020, 37% des femmes de l'EPCI de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur contre 28% des hommes.

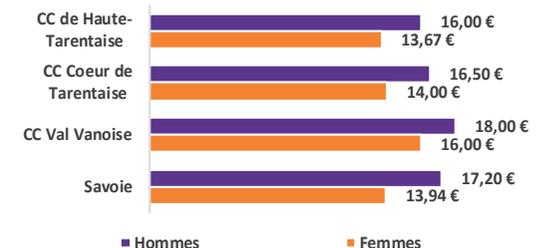
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2020

En 2020, les femmes de la CSP "employés" de l'EPCI représentaient 1 928 individus contre 698 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure) des individus travaillant dans le territoire



Source : INSEE DADS 2020

En 2020, le salaire horaire moyen pour la CC de Haute-Tarentaise était de 13,67€ pour les femmes, contre 16,00€ pour les hommes.



7.5 FOCUS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (2/2) - CCHT

Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LA DÉFINITION



Temps partiel = temps de travail inférieur à la durée légale (35H/sem)

- **Temps non complet** : temps de travail créé par délibération établie au regard des besoins de l'entreprise
- **Temps de travail subi / non choisi** : temps de travail subi faute d'emploi à temps complet

LE TEMPS PARTIEL SUBI

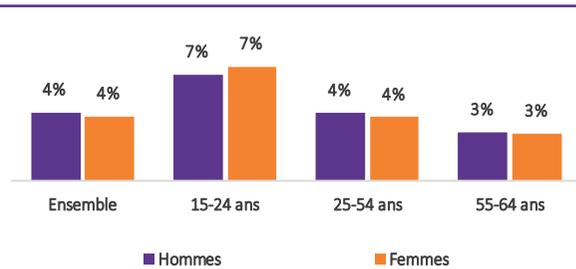


L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine.* En France, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire et/ou qui vivent en milieu rural sont les plus touchées.

*Insee, 2020

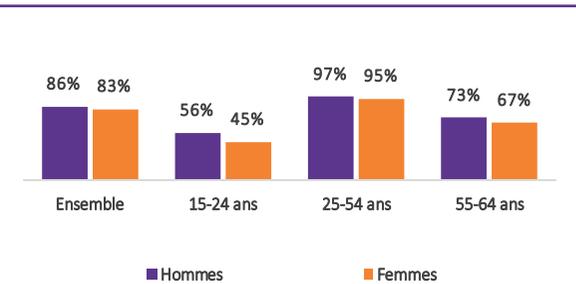
Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, le taux de chômage des femmes était de 4%, contre 4% pour les hommes de l'EPCI.

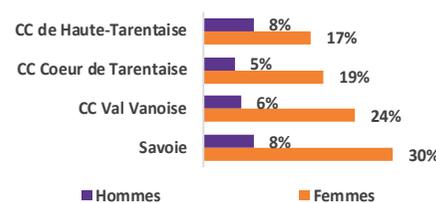
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 67%, contre 73% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

Le travail à temps partiel*

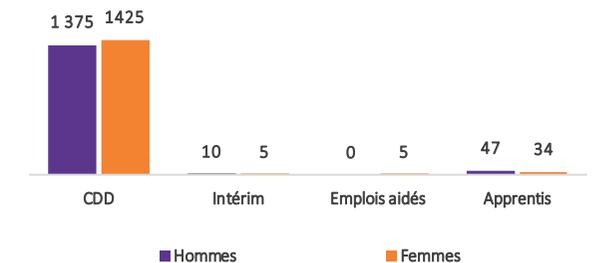


Nb total de femmes à temps partiel : 570

Source : INSEE 2020

En 2020, 17% des femmes salariées de l'EPCI l'étaient à temps partiel, contre 30% pour la Savoie.

Les emplois précaires



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC de Haute-Tarentaise totalisait 5 femmes en intérim, contre 10 hommes avec ce même type d'emploi.

7.5 FOCUS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (1/2) - COVA



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

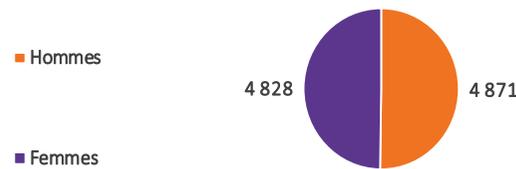


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent, formation du personnel et des élus, acquisition d'ouvrages, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

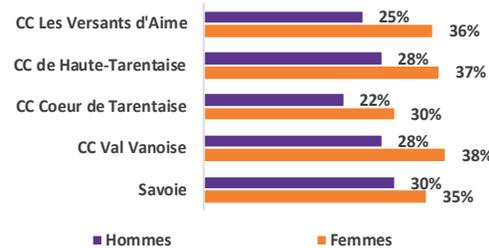
Population par sexe



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC Les Versants d'Aime comptait 4 828 femmes pour 4 871 hommes.

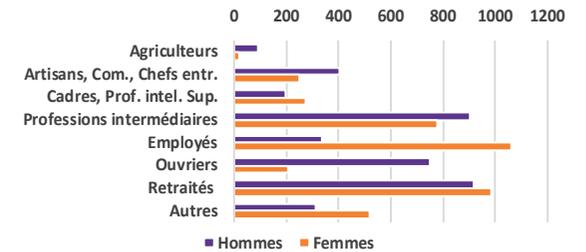
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2020

En 2020, 36% des femmes de l'EPCI de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur contre 25% des hommes.

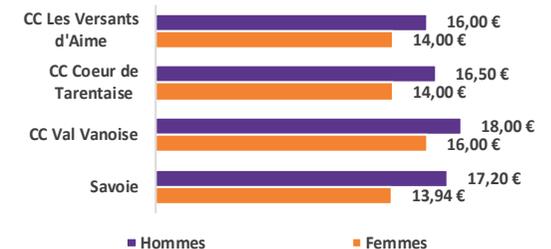
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2020

En 2020, les femmes de la CSP "employés" de l'EPCI représentaient 1 063 individus contre 334 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure) des individus travaillant dans le territoire



Source : INSEE DADS 2020

En 2020, le salaire horaire moyen pour la CC Les Versants d'Aime était de 14,00€ pour les femmes, contre 16,00€ pour les hommes.



7.5 FOCUS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (2/2) - COVA

Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LA DÉFINITION



Temps partiel = temps de travail inférieur à la durée légale (35H/sem)

- **Temps non complet** : temps de travail créé par délibération établie au regard des besoins de l'entreprise
- **Temps de travail subi / non choisi** : temps de travail subi faute d'emploi à temps complet

LE TEMPS PARTIEL SUBI

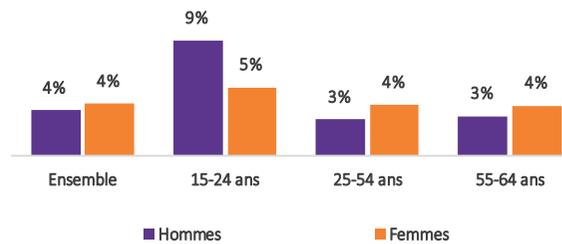


L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine.* En France, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire et/ou qui vivent en milieu rural sont les plus touchées.

*Insee, 2020

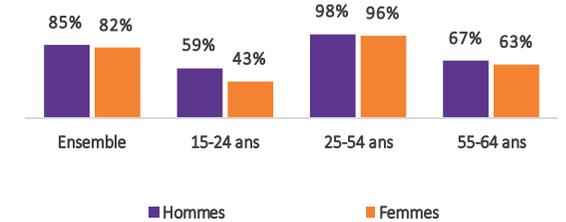
Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, le taux de chômage des femmes était de 4%, contre 4% pour les hommes de l'EPCI.

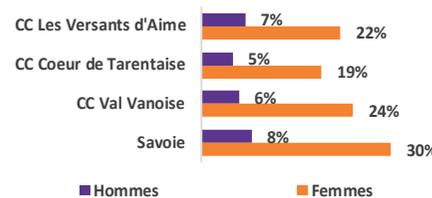
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2020

En 2020, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 63%, contre 67% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

Le travail à temps partiel*

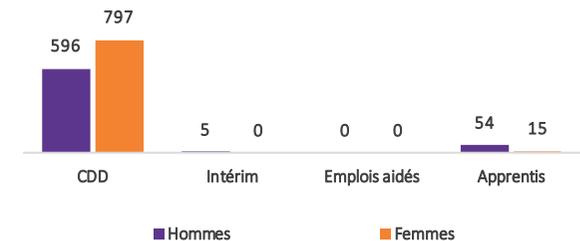


Nb total de femmes à temps partiel : 457

Source : INSEE 2020

En 2020, 22% des femmes salariées de l'EPCI l'étaient à temps partiel, contre 30% pour la Savoie.

Les emplois précaires



Source : INSEE 2020

En 2020, la CC Les Versants d'Aime totalisait 0 femmes en intérim, contre 5 hommes avec ce même type d'emploi.



Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?

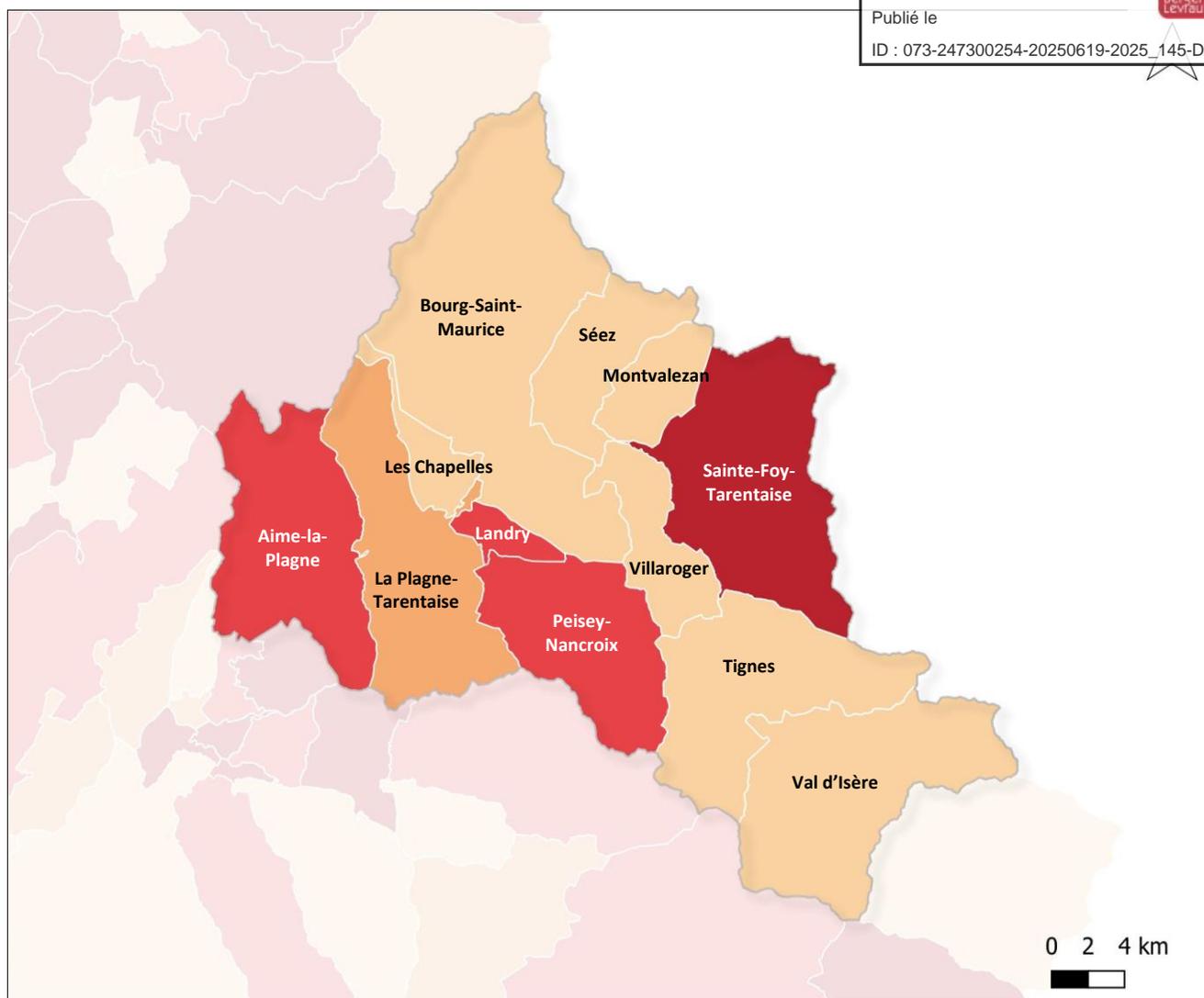
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Part des femmes salariées à temps partiel

Moins de 19%

De 22% à 26%

Données non disponibles

De 19% à 22%

Plus de 26%

Source : INSEE 2020



8. REVENUS ET PRÉCARITÉ

8.1 Revenus de la population

8.2 Fragilité socio-économique

[Revenir au sommaire](#)

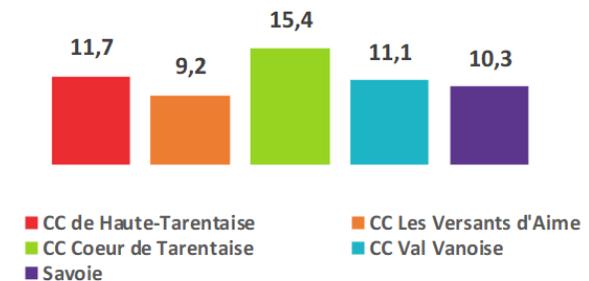
SYNTHÈSE – REVENUS & PRÉCARITÉ

Ce que disent les chiffres

- Une **population aux revenus s'inscrivant dans les tendances des territoires de comparaison** :
 - Un revenu médian de 22 950€ pour la CCHT et de 23 240€ pour la COVA, contre 22 200€ à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise, 23 580€ pour la CC Val Vanoise ou encore 23 630€ au niveau départemental
- Des **publics précaires présents, témoignant de besoins d'accompagnement à prendre en compte** :
 - 49% de foyers fiscaux non imposés sur les deux EPCI, soit 5 216 foyers pour la CCHT et 3 221 foyers pour la COVA, des proportions qui augmentent depuis 2018 indiquant la présence de foyers aux revenus modérés voire modestes pour certains
 - 2 foyers allocataires CAF au RSA pour 100 ménages sur la CCHT et 1,4 sur la COVA, contre 3,7 à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise ou encore 2,7 au niveau départemental : des foyers allocataires moins représentés mais tout de même présents
 - Une hausse de la part de foyers Caf à bas revenus : de 479 foyers en 2010 à 496 en 2019 pour la CCHT et de 250 foyers en 2010 à 280 en 2019 pour la COVA
 - Les travailleurs pauvres, un phénomène bien présent avec 31% des allocataires CAF bénéficiaires de la prime d'activité sur la COVA (439 personnes) et 30% sur la CCHT (645 personnes). A noter tout de même, des taux s'inscrivant dans les moyennes des territoires de comparaison (31% pour la CC Cœur de Tarentaise et pour la Savoie)

- Des **inégalités sociales plus ou moins marquées selon l'EPCI** :
 - Sur la CCHT, 10% des ménages les plus pauvres perçoivent moins de 12 740€ annuel et 10% des ménages les plus riches perçoivent plus de 39 500€. A noter, un rapport interdécile (permettant de mesurer l'écart de revenus au sein de la population) de 3,1 pour la CCHT contre 3 au niveau national : des inégalités sociales plus marquées sur l'EPCI
 - Sur la COVA, 10% des ménages les plus pauvres perçoivent moins de 13 880€ annuel et 10% des ménages les plus riches perçoivent plus de 38 130€. A noter, un rapport interdécile de 2,7 pour la COVA, indiquant des inégalités sociales moins marquées parmi les habitants (plus cet écart est faible, moindres sont les inégalités)

Le taux de pauvreté



Source : FiLoSoFi 2020

SYNTHÈSE – REVENUS & PRÉCARITÉ

Ce que disent les acteurs

- Une **certaine précarisation de la population observée sur le temps récent** :
 - Des acteurs locaux confirmant cette tendance, avec des difficultés observées notamment autour des jeunes et des familles et ayant des répercussions sur plusieurs volets de la vie quotidienne (courses, accès à un logement...)
 - Des disparités qui s’observent selon les communes, avec notamment un écart entre la COVA et la CCHT
 - Des difficultés touchant également les métiers saisonniers de manière marquée, avec une baisse de la part de saisonniers sur le territoire constatée par les acteurs locaux : des métiers qui n’attirent plus et des conditions de travail qui, si elles sont attractives, ne permettent tout de même pas de vivre sur le territoire pour certains (ex. si pas de prise en charge du logement proposée)
- Des **besoins restant prégnants en matière d’accès aux droits** :
 - Des difficultés autour de la maîtrise du numérique encore constatées par les acteurs de l’action sociale, avec un besoin de poursuivre les initiatives d’accompagnement mises en place sur le territoire, pour tout public
 - Un enjeu autour du repérage des difficultés chez les publics les plus fragilisés, qui ont tendance à ne pas avoir recours aux services malgré leurs besoins
 - Un impact également d’une certaine culture territoriale, rurale, où certains publics n’osent pas demander de l’aide ce qui peut conduire à des situations d’urgence qui auraient pu être limitées par de la prévention
 - A noter tout de même, plusieurs acteurs existants sur le territoire et des besoins de coordination / d’interconnaissance pour travailler de concorde auprès des publics fragilisés



8.1 REVENUS DE LA POPULATION

Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 5^{ème} décile : 50 % des ménages touchent moins
- 3 Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

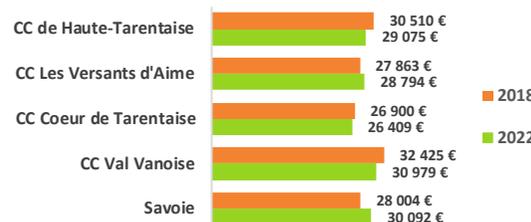


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

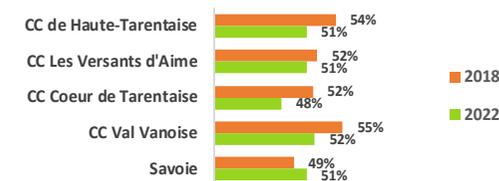
Revenu annuel moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2022

Le revenu moyen déclaré était de 29 075€ par foyer fiscal pour la CC de Haute-Tarentaise en 2022, contre 30 092€ pour la Savoie.

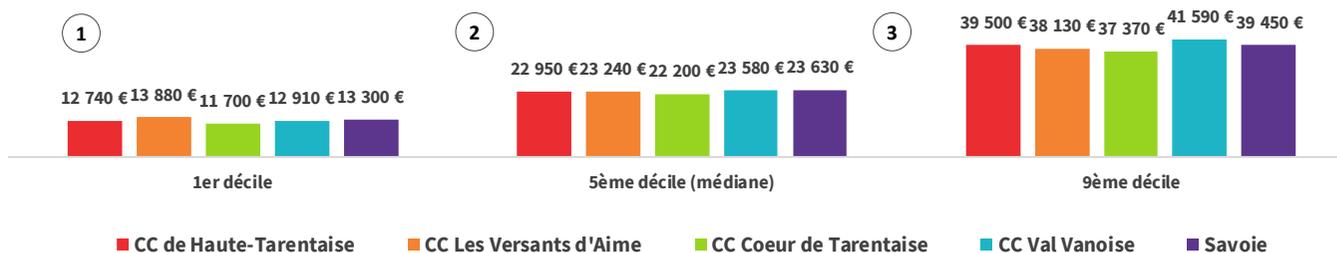
Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2022

La part des foyers fiscaux imposés était de 51% pour la CC de Haute-Tarentaise, contre 51% pour la Savoie.

Le revenu aux 1^{er}, 5^{ème} et 9^{ème} déciles



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de l'EPCI disposait d'un revenu annuel de 12 740€ contre 13 300€ pour la Savoie.



8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2) - CCHT

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
 Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

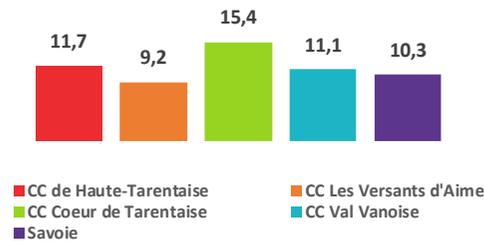
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres)
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité

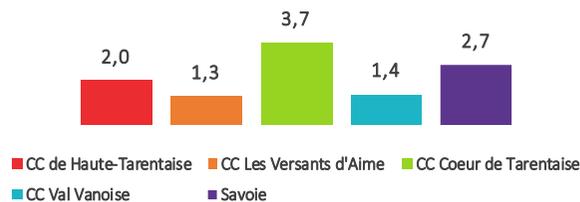
Le taux de pauvreté



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le taux de pauvreté des habitants de l'EPCI s'élevait à 11,7 contre 10,3 pour la France métropolitaine.

Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages



Source : caf.data, 2021

Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 147

En 2021, il y avait pour la CC de Haute-Tarentaise 2,0 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 1,3 pour la CC Les Versants d'Aime.

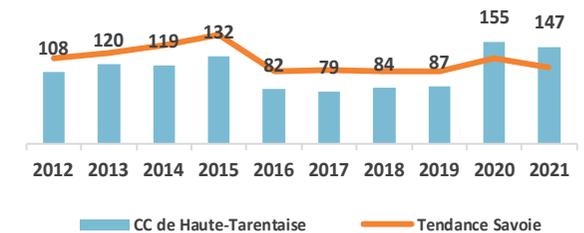
Le rapport interdécile*



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le revenu du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 3,1 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2021

En 2021, on totalisait 147 foyers CAF allocataires du RSA pour la CC de Haute-Tarentaise contre 82 en 2016.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2) - CCHT



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

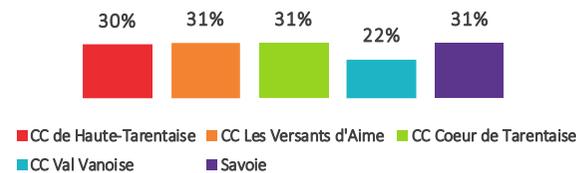
LE NON-RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes des taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

Bénéficiaires de la prime d'activité*



Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 645

Source : caf.data, 2021

En 2021, 30% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 22% pour la CC Val Vanoise.

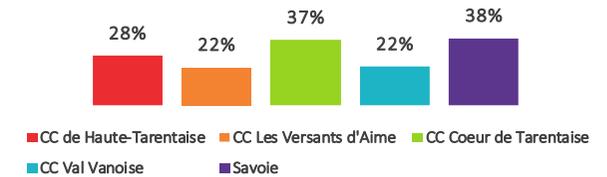
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 78 à 108.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

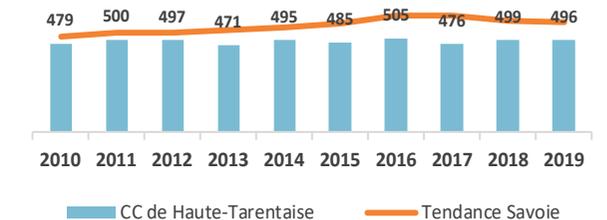


Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 657

Source : caf.data, 2021

En 2021, 28% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CC de Haute-Tarentaise.

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CC de Haute-Tarentaise, de 479 à 496.



8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2) - COVA

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

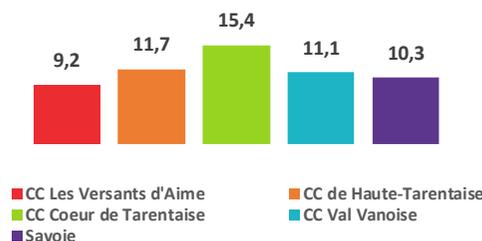
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres)
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité

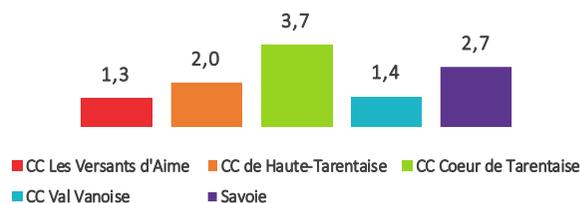
Le taux de pauvreté



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le taux de pauvreté des habitants de l'EPCI s'élevait à 9,2 contre 10,3 pour la France métropolitaine.

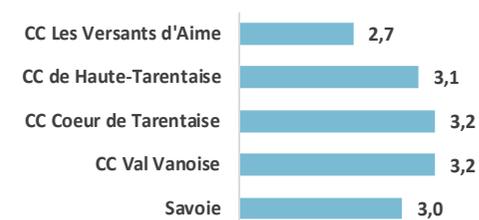
Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages



Source : caf.data, 2021

En 2021, il y avait pour la CC Les Versants d'Aime 1,3 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 2,0 pour la CC de Haute-Tarentaise.

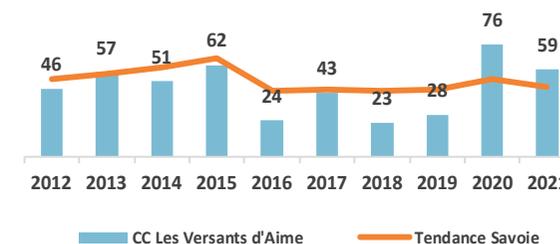
Le rapport interdécile*



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le revenu du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 2,7 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2021

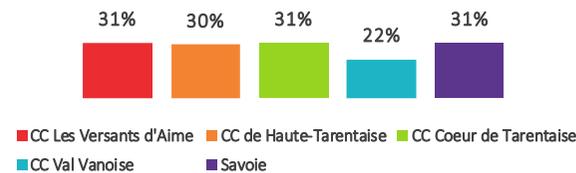
En 2021, on totalisait 59 foyers CAF allocataires du RSA pour la CC Les Versants d'Aime contre 24 en 2016.

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2) - COVA



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

Bénéficiaires de la prime d'activité*

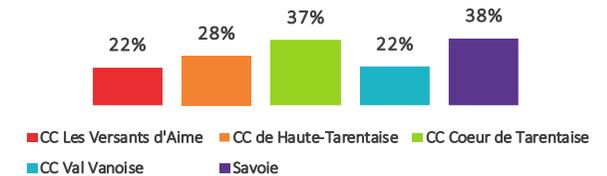


Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 439

Source : caf.data, 2021

En 2021, 31% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 22% pour la CC Val Vanoise.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*



Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 297

Source : caf.data, 2021

En 2021, 22% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CC Les Versants d'Aime.

LE NON-RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes des taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

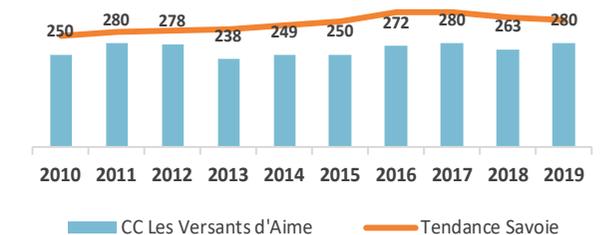
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 41 à 54.

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CC Les Versants d'Aime, de 250 à 280.



Quel est le revenu moyen des foyers fiscaux ?

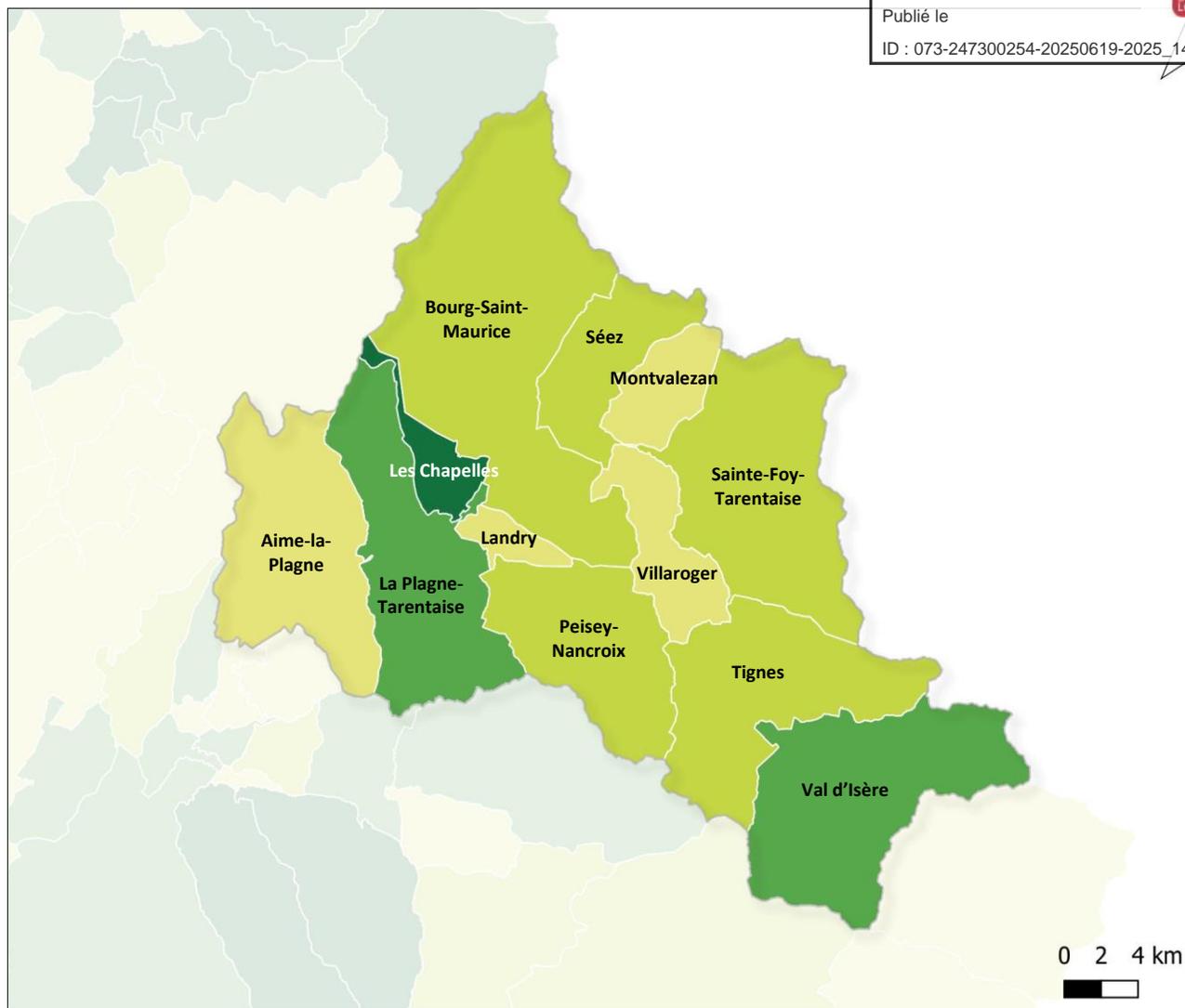
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Revenu moyen annuel déclaré

Moins de 28 000€

De 30 000€ à 32 000€

Données non disponibles

De 28 000€ à 30 000€

Plus de 32 000€

Source : DGFIP 2022



CC de Haute-Tarentaise

Où se trouvent les structures et services liés à l'accès aux droits ?

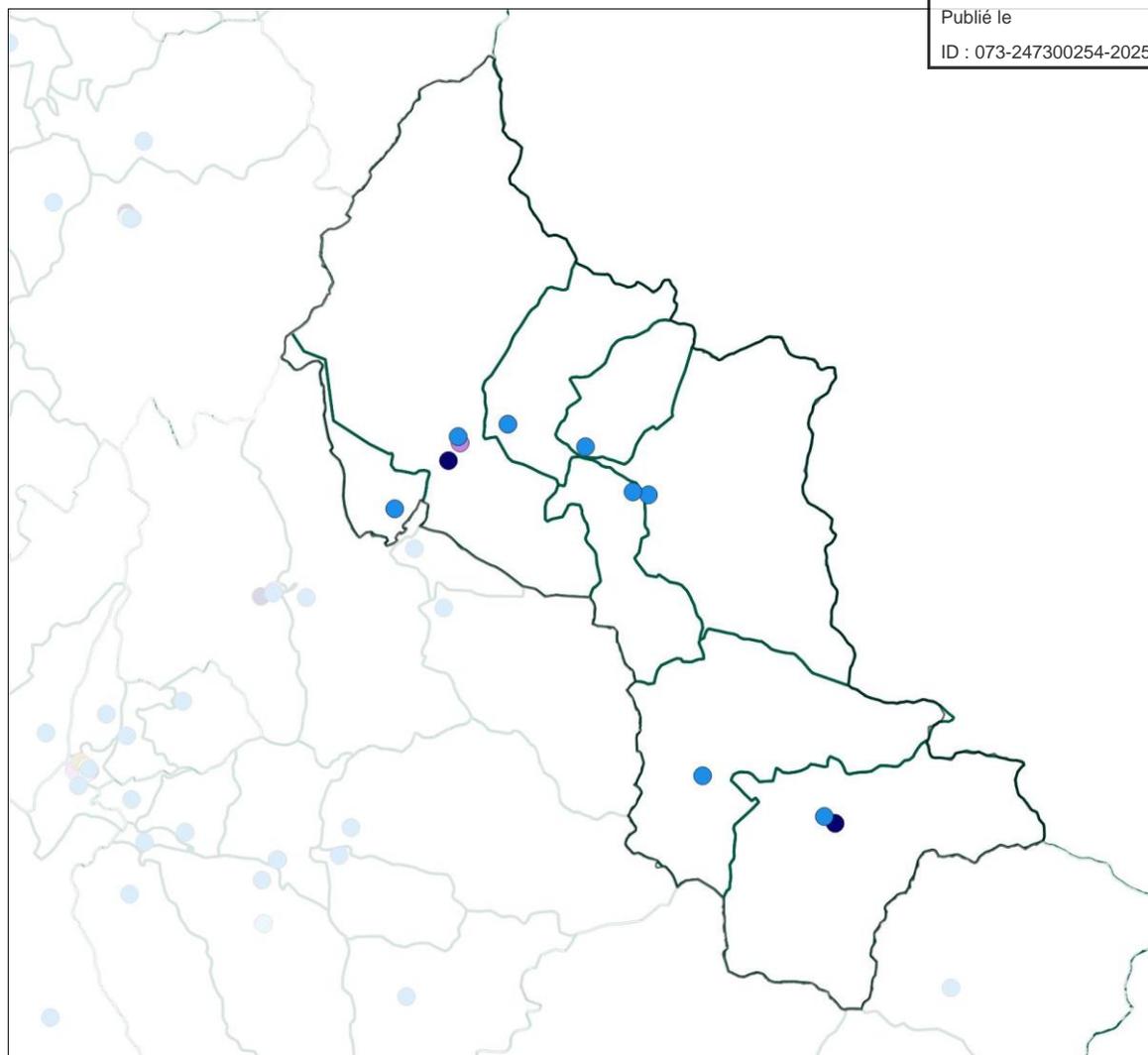
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Services d'accès aux droits

- Police, Gendarmerie
- Direction des Finances Publiques
- Mairie

Source : Base Permanente des Equipements, 2021



CC Les Versants d'Aime

Où se trouvent les structures et services liés à l'accès aux droits ?

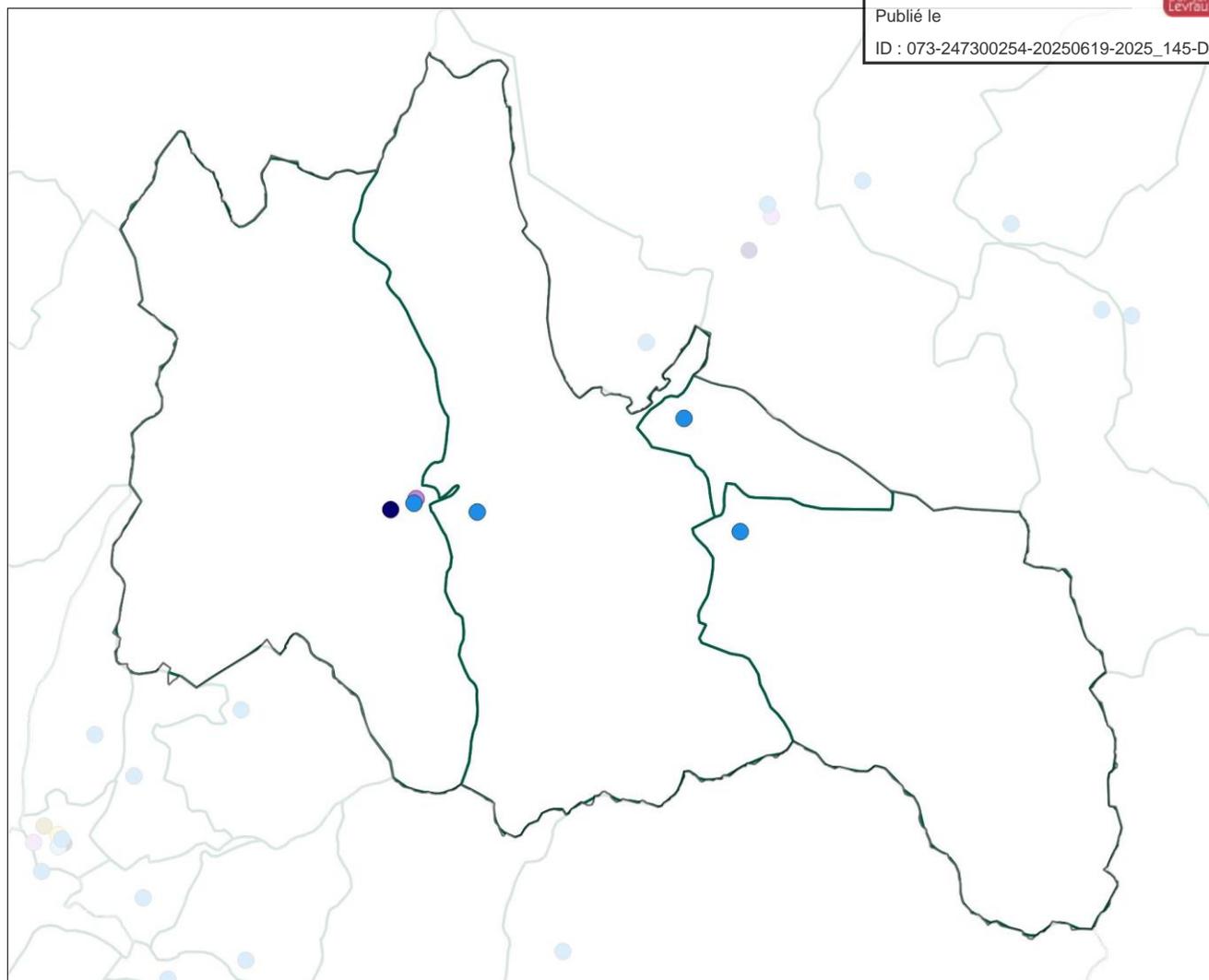
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Services d'accès aux droits

- Police, Gendarmerie
- Direction des Finances Publiques
- Mairie

Source : Base Permanente des Equipements, 2021



9. SANTÉ ET HANDICAP

9.1 Accès aux droits et aux soins

9.2 Le handicap

[Revenir au sommaire](#)

SYNTHÈSE – SANTÉ

Ce que disent les chiffres

- Des **assurés en affection de longue durée (ALD) représentés dans des proportions proches des territoires de comparaison** :
 - 14% des assurés de la CCHT en ALD et 8% des assurés de la COVA, contre 14% pour la CC Val Vanoise et 9% pour la Savoie
 - Des publics présentant une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds, avec des prises en charge plus importantes et/ou fréquentes
- Une **offre de soins bien présente sur la CCHT mais beaucoup plus limitée sur la COVA, avec** :
 - Un ratio de 23,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants sur la CCHT, indiquant une bonne représentation de la part de médecins généralistes sur le territoire, contre une moindre offre pour la COVA (8,8 MG pour 10 000 habitants)
 - Un ratio de 4,5 spécialistes pour 10 000 habitants sur la CCHT, une proportion moins élevée qu'ailleurs (6,6 pour la CC Cœur de Tarentaise et 5,4 pour la Savoie) mais une offre existante, contrairement à la COVA où aucun spécialiste n'est dénombré : un enjeu en matière d'offre de soins spécialisés sur les deux territoires et en particulier pour la COVA
- Des **assurés plus ou moins impliqués dans leurs parcours de soin** :
 - 14% des assurés de la CCHT n'ont pas de médecin traitant et 8% des assurés de la COVA, contre 14% pour la CC Val Vanoise et 9% pour la Savoie
 - Des taux s'inscrivant dans les moyennes des territoires de comparaison mais indiquant toujours des besoins en matière de prévention au suivi médical
- Une **part de bénéficiaires de la CSS notable, impliquant des enjeux en matière d'accès aux droits et aux soins** :
 - 0,7% des assurés de la Sécurité sociale bénéficiant de la CSS participative (ex-CMU) sur la CCHT et 0,5% pour la COVA, contre 2,5% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise
 - 2,2% des assurés bénéficiaires de la CSS non-participative sur la CCHT et 1,6% pour la COVA (et donc ayant un revenu légèrement supérieur au plafond établi pour la CSS non participative), contre 4,8% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise
- Une **part de bénéficiaires de prestations liées au handicap stable soumise à des évolutions sur les deux EPCI** :
 - Pour la CCHT, une stabilisation de la part de bénéficiaires de l'AAH : 84 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, contre 81 en 2012 (+4%)
 - Pour la COVA en revanche, une baisse observée : de 45 bénéficiaires en 2012 à 31 en 2021 (-31%). Un potentiel enjeu autour du non-recours aux droits ?
 - Une stagnation et une diminution qui interrogent quant au repérage des potentiels bénéficiaires, alors que l'on observe une nette hausse au niveau national
 - Pour ce qui est des bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée (AEEH), une hausse observée sur les deux EPCI : de 0 à 23 bénéficiaires en 10 ans pour la CCHT et de 0 à 26 bénéficiaires pour la COVA, à mettre en lien avec un meilleur repérage des troubles sur ces dernières années à l'échelle nationale

SYNTHÈSE – SANTÉ

Ce que disent les acteurs

- En **matière de coordination santé, un travail particulièrement important effectué sur le territoire** :
 - L'existence de nombreux dispositifs (CLS, CPTS) avec des groupes de travail pluridisciplinaires organisés autour de thématiques extrêmement variées sur le territoire, allant de la santé relationnelle aux soins palliatifs en passant par l'alimentation, l'amélioration des sorties d'hôpital... et le constat d'une bonne mobilisation des acteurs locaux
 - Le développement d'une approche globale en matière de coordination santé, permettant de créer des passerelles sans trop de difficultés entre médical et social
 - Des acteurs mentionnant tout de même des efforts à poursuivre, notamment dans la création de liens entre SSIAD et SAAD. A noter, un travail qui sera réalisé dans le cadre de la réforme des Services Autonomie à Domicile, qui comportera également des temps de formation pour les aides à domicile et les aides soignants
- Le **constat d'une offre limitée et en baisse sur les EPCI** :
 - Des données chiffrées qui démontrent une baisse notamment de la part de médecins généralistes. A noter par ailleurs, dans le décompte de la part de MG dans les données institutionnels, une non-distinction entre les médecins à l'année et les médecins saisonniers, complexifiant la perception du territoire des autorités de santé
 - Des difficultés pour trouver un médecin traitant de plus en plus importantes et des délais de plus en plus longs pour accéder à un spécialiste sur le territoire, avec des besoins parfois de se déplacer à l'extérieur, voire d'aller jusqu'à Chambéry pour bénéficier de certains soins. Une situation encore plus complexe dans les stations, expliquant aussi la descente de certaines familles
 - Un enjeu observé autour du non-recours aux soins, en lien avec la culture territoire, notamment chez les personnes âgées : « *On a parfois besoin de les forcer à prendre de l'aide* »*

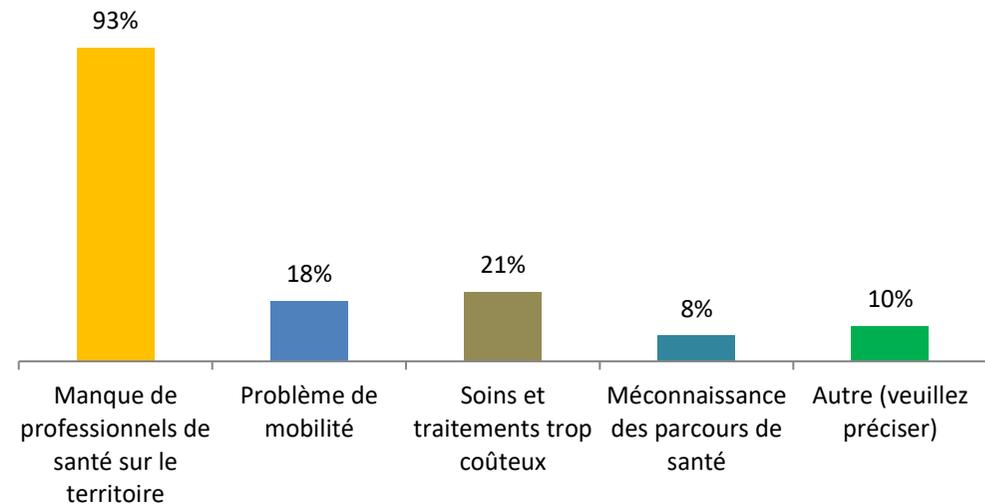
SYNTHÈSE – SANTÉ

Ce que disent les habitants

- Parmi **849 répondants âgés de 25 à 60 ans, une moindre part indiquant être confronté à des problèmes de santé** : 17% indiquant rencontrer des difficultés d'ordre physique (soit 145 répondants) et 10% d'ordre psychologique (soit 82)
- Une **proportion élevée de répondants indiquant avoir déjà renoncé à accéder à un soin / à se faire soigner** : 41%, soit 351 répondants parmi 853
- Parmi **346 répondants ayant précisé leur réponse, une très large majorité mentionnant le manque de professionnels de santé sur le territoire** : 93%, soit 323 réponses. Un enjeu particulièrement marqué sur le territoire
 - 21% (soit 71 réponses) soulignant des soins et traitements trop coûteux et 18% (soit 62 réponses) des difficultés de mobilité ne leur permettant pas d'accès à des soins

Si vous avez déjà renoncé à accéder à un soin / à vous faire soigner, pourquoi ?

346 répondants



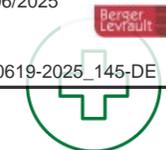
9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2) - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? Certains habitants renoncent-ils à consulter ? Quel non-recours aux droits ?

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

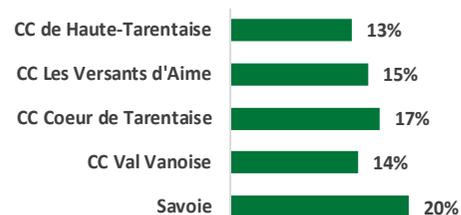


Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

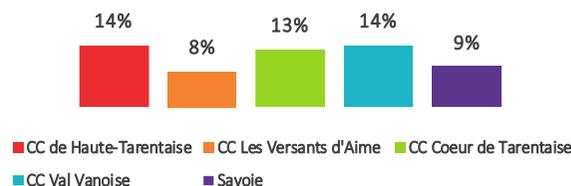
Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 13% des assurés du Régime général de l'EPCI étaient en affection de longue durée, contre 20% pour la Savoie.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant

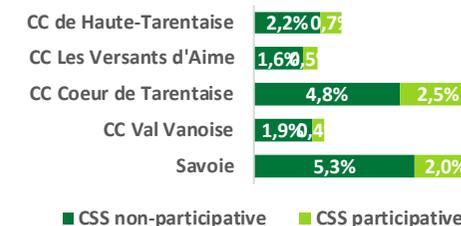


Nb d'assurés sans médecin traitant : 1 917

Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 14% des assurés du Régime général de l'EPCI n'avaient pas de médecin traitant, contre 13% pour la CC Coeur de Tarentaise.

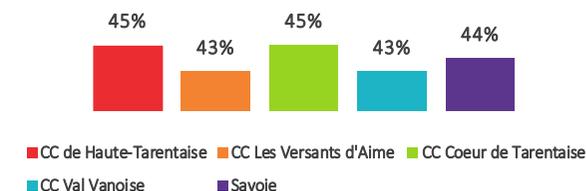
Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour la CC de Haute-Tarentaise 0,7% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 45% des assurés du Régime général de l'EPCI n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2) - CCHT



L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professionnels	Dentistes	Pharmacies
CC de Haute-Tarentaise	23,3	4,5	71,1	7,1	5,8
CC Les Versants d'Aime	10,3	0,0	45,4	1,0	5,2
CC Coeur de Tarentaise	8,8	6,6	68,2	14,3	4,4
CC Val Vanoise	27,5	0,0	58,3	4,4	7,7
Savoie	12,0	5,4	50,1	5,8	3,4

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise avait 23,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 27,5 pour la CC Val Vanoise.

Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux soins urgents



Source : DREES, DGOS 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI avaient en moyenne accès à un dispositif de soins urgents en moins de 19 minutes.

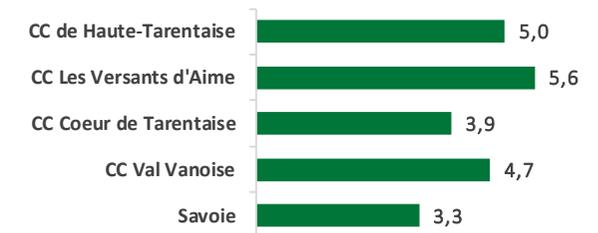
Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise totalisait 36 médecins généralistes.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes*



Source : SNIIRAM INSEE Drees, 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI avaient en moyenne accès à 5 consultations par habitant et par an chez le médecin généraliste.

LA DÉFINITION



Les « autres professions médicales » regroupent les infirmiers, les professionnels de la rééducation, les aides-soignants, les psychologues, les podologues ou encore les orthophonistes.

L'ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Il tient compte des médecins dont la commune d'exercice est accessible en moins de 15 minutes.

Plus il est élevé, plus le territoire est doté en médecin généraliste.

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2) - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? Certains habitants renoncent-ils à consulter ? Quel non-recours aux droits ?

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)



Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

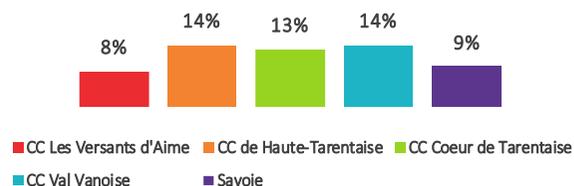
Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 15% des assurés du Régime général de l'EPCI étaient en affection de longue durée, contre 20% pour la Savoie.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant

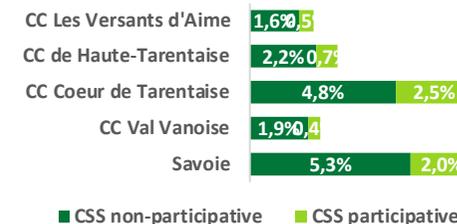


Nb d'assurés sans médecin traitant : 635

Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 8% des assurés du Régime général de l'EPCI n'avaient pas de médecin traitant, contre 13% pour la CC Coeur de Tarentaise.

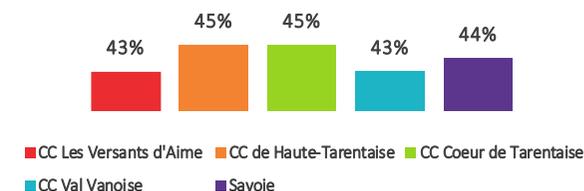
Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour la CC Les Versants d'Aime 0,5% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2022

En 2022, 43% des assurés du Régime général de l'EPCI n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

9.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2) - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION



Les « **autres professions médicales** » regroupent les infirmiers, les professionnels de la rééducation, les aides-soignants, les psychologues, les podologues ou encore les orthophonistes.

L'ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



L'**Accessibilité Potentielle Localisée (APL)** est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Il tient compte des médecins dont la commune d'exercice est accessible en moins de 15 minutes.

Plus il est élevé, plus le territoire est doté en médecin généraliste.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professionnels	Dentistes	Pharmacies
CC Les Versants d'Aime	10,3	0,0	45,4	1,0	5,2
CC de Haute-Tarentaise	23,3	4,5	71,1	7,1	5,8
CC Coeur de Tarentaise	8,8	6,6	68,2	14,3	4,4
CC Val Vanoise	27,5	0,0	58,3	4,4	7,7
Savoie	12,0	5,4	50,1	5,8	3,4

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime avait 10,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 27,5 pour la CC Val Vanoise.

Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux soins urgents



Source : DREES, DGOS 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI avaient en moyenne accès à un dispositif de soins urgents en moins de 15 minutes.

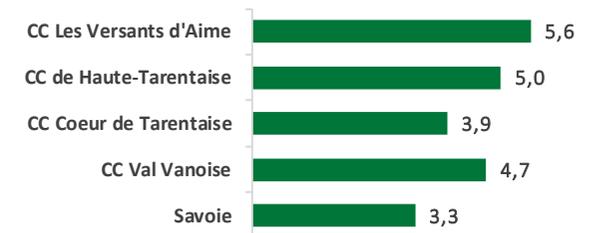
Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime totalisait 10 médecins généralistes.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes*



Source : SNIIRAM INSEE Drees, 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI avaient en moyenne accès à 5,6 consultations par habitant et par an chez le médecin généraliste.



Quel est le nombre de médecins présents dans le territoire ?

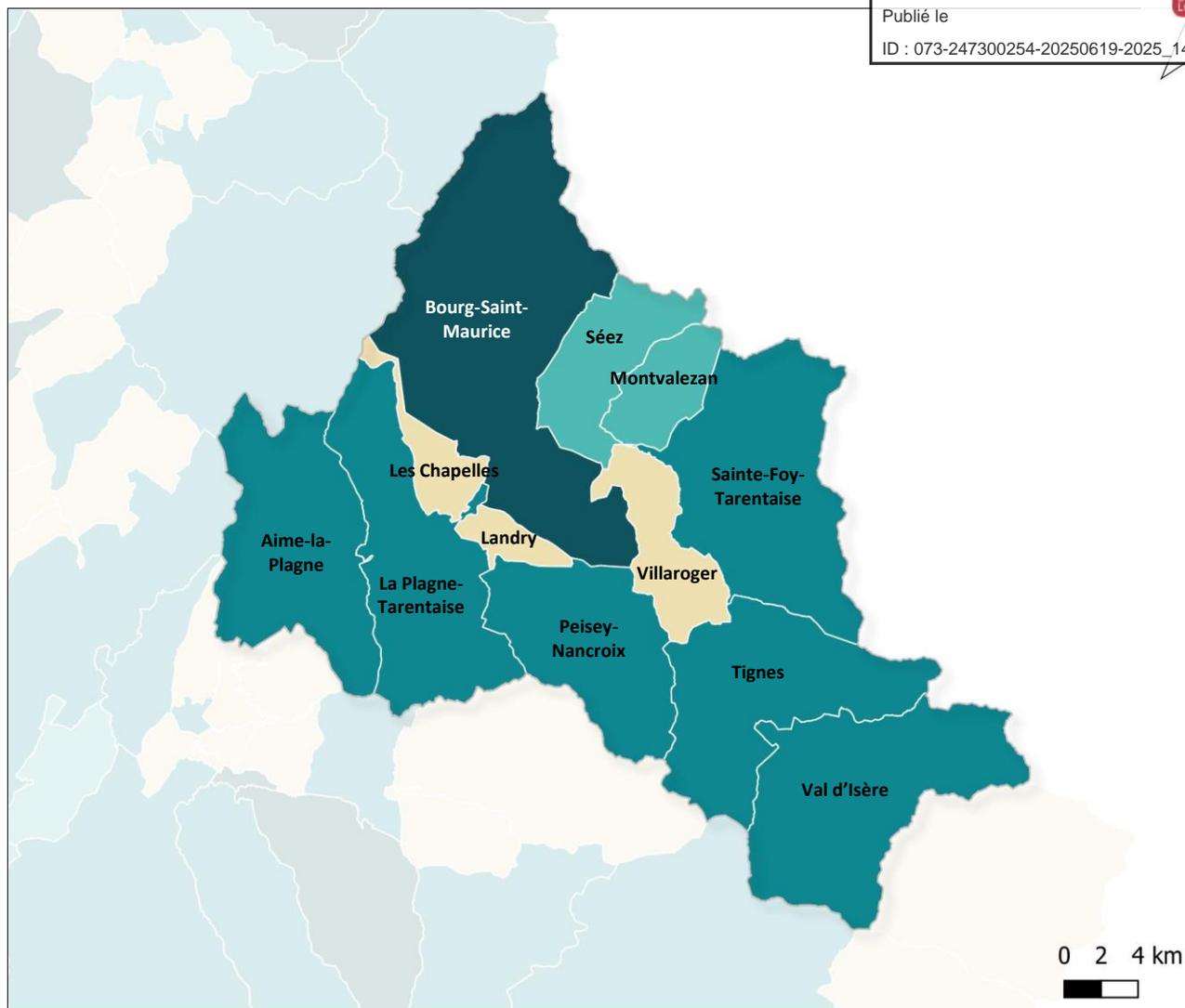
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Nombre de médecins généralistes par commune



Source : INSEE BPE 2021

9.2 LE HANDICAP - CCHT



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
 Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une présence élevée de personnes handicapées, mais aussi à un meilleur repérage de ces derniers.

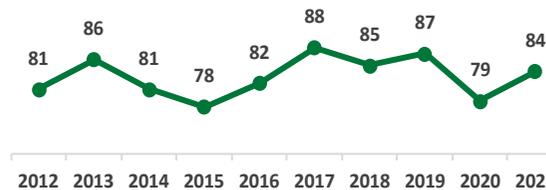
A noter que le taux de non-recours à l'AEEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

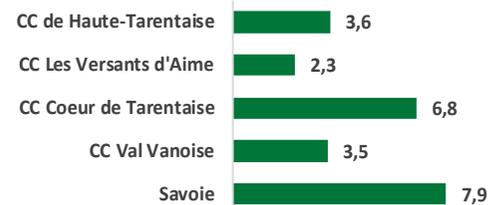
Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de l'EPCI est passé de 81 à 84.

Bénéficiaires de l'AAH* pour 100 allocataires CAF



Source : CAF 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise totalisait 3,6 bénéficiaires de l'AAH pour 100 allocataires CAF, contre 7,9 pour la Savoie.

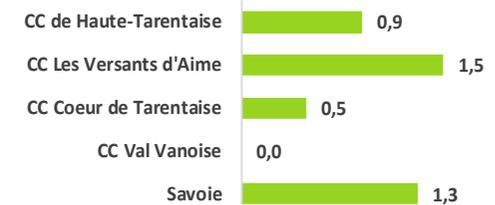
Les bénéficiaires de l'AEEH*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 0 à 23.

Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 100 enfants de moins de 20 ans



Source : CAF 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise totalisait 0,9 bénéficiaires de l'AEEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 1,3 pour la Savoie.

9.2 LE HANDICAP - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une présence élevée de personnes handicapées, mais aussi à un meilleur repérage de ces derniers.

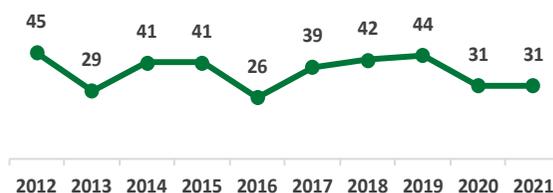
A noter que le taux de non-recours à l'AAEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

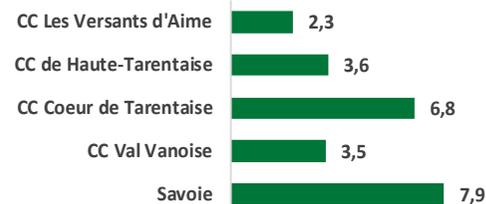
Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 45 à 31.

Bénéficiaires de l'AAH* pour 100 allocataires CAF



Source : CAF 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime totalisait 2,3 bénéficiaires de l'AAH pour 100 allocataires CAF, contre 7,9 pour la Savoie.

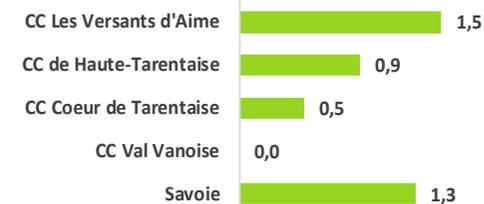
Les bénéficiaires de l'AAEH*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 0 à 26.

Nombre de bénéficiaires de l'AAEH* pour 100 enfants de moins de 20 ans



Source : CAF 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime totalisait 1,5 bénéficiaires de l'AAEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 1,3 pour la Savoie.



10. VIE LOCALE

10.1 Les services de proximité

10.2 Les licenciés sportifs

10.3 Les associations

[Revenir au sommaire](#)

Ce que disent les chiffres

• A l'échelle de la CCHT :

- 88 équipements sportifs comptabilisés, soit 56,8 pour 10 000 habitants (57,2 à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise) : un territoire très bien doté
- 8 équipements culturels comptabilisés, soit 5,2 pour 10 000 habitants (8,8 pour la CC Cœur de Tarentaise) : une offre modérée sur la CCHT avec de potentiels enjeux en matière d'accès à la culture

• A l'échelle de la COVA :

- 38 équipements sportifs comptabilisés, soit 39,2 pour 10 000 habitants (28,5 à l'échelle de la Savoie) : un territoire tout de même bien doté mais aux équipements moins diversifiés que dans les territoires de comparaison locaux
- 14 équipements culturels comptabilisés, soit 14,4 pour 10 000 habitants (5,5 pour la Savoie) : une offre relativement importante pouvant participer à l'attractivité du territoire

• Une **part particulièrement élevée de licenciés sportifs** :

- 42,6 licenciés sportifs pour 100 habitants sur la CCHT et 44,6 sur la COVA, contre 32,1 à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise ou encore 28,9 au niveau départemental : une dynamique particulièrement importante, à mettre en lien avec le contexte territorial
- Des licenciés qui ont majoritairement moins de 20 ans, et plutôt de sexe masculin

• Un **tissu associatif développé** :

- 3,7 associations pour 100 habitants pour la CCHT et 3,8 pour la COVA, contre 3,1 à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise et 4,2 pour la CC Val Vanoise
- A l'échelle de la CCHT, 575 associations enregistrées dans le Répertoire National des Associations et une large prédominance des associations de sports, chasse et pêche (198) et de culture et loisirs (129), en cohérence avec le contexte territorial
- A l'échelle de la COVA, 370 associations enregistrées dans le Répertoire National des Associations et, de la même manière, une plus forte proportion d'associations de sports, chasse et pêche (133) et de culture et loisirs (77)

SYNTHÈSE – VIE LOCALE

Ce que disent les acteurs

- Une **vie locale globalement développée sur le territoire** :
 - L'organisation régulière d'évènements ayant vocation à rassembler l'ensemble de la population
 - Un tissu associatif relativement riche
- Un **enjeu marqué autour de la mobilité** :
 - Un besoin transversal à tous les publics et ayant des conséquences sur de nombreux volets de la vie quotidienne : emploi, accès aux soins, accès aux loisirs...
 - Une opportunité autour du développement de solutions de mobilités douces sur le territoire, en parallèle des initiatives d'ores et déjà mises en place (ex. Blablacar Daily) : pistes cyclables, navette type « La ronde »...
- Des **besoins toujours observés en matière de communication et d'informations** :
 - Un travail important organisé par les acteurs locaux mais une réflexion à porter sur le ciblage des publics et sur l'utilisation de canaux de communication adaptés

Ce que disent les habitants

- Parmi **452 répondants âgés de 25 à 60 ans, un service semblant particulièrement bien identifié : France Services (113 réponses). Un impact positif de la structure en matière d'accompagnement à l'accès aux droits**
 - Des répondants mentionnant également d'autres services locaux, tels le service Etoile (35 réponses), les Maisons de santé (33 réponses), la médiathèque (27 réponses), le service de transport « La ronde » (26 répondants), l'Espace Associatif Cantonal, EAC (23 réponses), les CCAS (22 réponses), le Centre hospitalier (22 réponses), l'ADMR (21 réponses), l'association « Vie Val d'Is » (19 réponses), l'Ecole de musique (16 réponses), la Ruchette (15 réponses), les services de portage de repas (14 réponses), les espaces jeunes (13 réponses) ou encore la ludothèque (10 réponses)
 - A noter, plusieurs répondants mentionnant aussi les collectivités : 57 citant les mairies et 10 les Communautés de communes
 - Certains services étant très peu cités par les répondants, comme le Campus Alpin (5 réponses), l'association Coup de pouce (4 réponses), la Mission locale (2 réponses) ou encore l'Accueil de jour Alzheimer (1 réponse) : des besoins d'information restant importants, ces services pouvant répondre aux besoins exprimés par les habitants sur le territoire
- Des **répondants majoritairement satisfaits des services qui leur sont proposés sur le territoire** : 69%, soit 280 répondants parmi 407
 - Parmi les répondants peu ou pas satisfaits, des habitants mentionnant principalement des difficultés de transports



10.1 LES SERVICES DE PROXIMITÉ - CCHT

Les habitants ont-ils facilement accès aux commerces et services de proximité dont ils peuvent avoir besoin ? Le territoire a-t-il une fonction de centralité ?

L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES



En France, la majorité de la population vit à proximité d'un commerce alimentaire ou d'une pharmacie. A titre d'exemple :

- 3 consommateurs sur 4 résident à moins de 2 km d'une boulangerie
- 65%* des montants dépensés en pharmacie ont lieu dans la commune de résidence

Toutefois, des inégalités d'accès apparaissent selon les types de commerces (ex. pas de magasin d'habillement pour 1 français sur 3 à proximité) et selon les territoires. Les commerces sont ainsi moins accessibles dans les espaces périurbains, là où la majorité des déplacements s'effectue en voiture.

*Insee Références, 2020

Les commerces et les services de proximité

Boulangerie	Boucherie charcuterie	Poissonnerie	Magasin alimentaire	Pharmacie	Equipements sportifs
21	12	0	58	9	88
Restaurant	Poste	Banque, caisse d'épargne	Librairie journaux	Station service	Equipements culturels
311	11	18	12	4	8

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC de Haute-Tarentaise accueillait notamment 11 points de contact de la Poste.

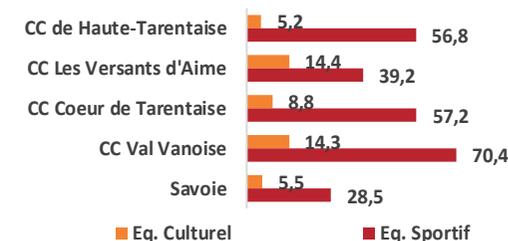
Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 hab.)

	Boulang-Pâtiss.	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
CC de Haute-Tarentaise	13,6	37,5	11,6	157,0
CC Les Versants d'Aime	10,3	27,8	5,2	157,7
CC Coeur de Tarentaise	13,2	35,2	15,4	157,2
CC Val Vanoise	16,5	40,7	9,9	233,2
Savoie	7,3	9,1	4,8	102,4

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre de boulangeries pour 10 000 habitants de l'EPCI était de 13,6 contre 13,2 pour la CC Coeur de Tarentaise.

Taux d'équipements culturels et sportifs (pour 10 000 hab.)



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre d'équipements culturels de l'EPCI pour 10 000 habitants était de 5,2, contre 8,8 pour la CC Coeur de Tarentaise.



10.1 LES SERVICES DE PROXIMITÉ - COVA

Les habitants ont-ils facilement accès aux commerces et services de proximité dont ils peuvent avoir besoin ? Le territoire a-t-il une fonction de centralité ?

L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES



En France, la majorité de la population vit à proximité d'un commerce alimentaire ou d'une pharmacie. A titre d'exemple :

- 3 consommateurs sur 4 résident à moins de 2 km d'une boulangerie
- 65%* des montants dépensés en pharmacie ont lieu dans la commune de résidence

Toutefois, des inégalités d'accès apparaissent selon les types de commerces (ex. pas de magasin d'habillement pour 1 français sur 3 à proximité) et selon les territoires. Les commerces sont ainsi moins accessibles dans les espaces périurbains, là où la majorité des déplacements s'effectue en voiture.

*Insee Références, 2020

Les commerces et les services de proximité

Boulangerie	Boucherie charcuterie	Poissonnerie	Magasin alimentaire	Pharmacie	Equipements sportifs
10	11	0	27	5	38
Restaurant	Poste	Banque, caisse d'épargne	Librairie journaux	Station service	Equipements culturels
158	7	5	4	1	14

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Les Versants d'Aime accueillait notamment 7 points de contact de la Poste.

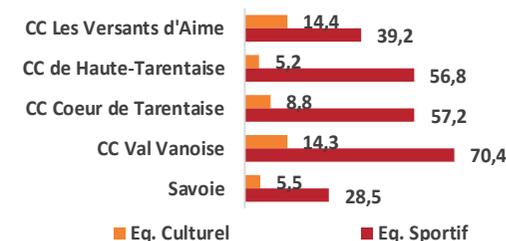
Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 hab.)

	Boulang-Pâtiss.	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
CC Les Versants d'Aime	10,3	27,8	5,2	157,7
CC de Haute-Tarentaise	13,6	37,5	11,6	157,0
CC Coeur de Tarentaise	13,2	35,2	15,4	157,2
CC Val Vanoise	16,5	40,7	9,9	233,2
Savoie	7,3	9,1	4,8	102,4

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre de boulangeries pour 10 000 habitants de l'EPCI était de 10,3 contre 13,2 pour la CC Coeur de Tarentaise.

Taux d'équipements culturels et sportifs (pour 10 000 hab.)



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre d'équipements culturels de l'EPCI pour 10 000 habitants était de 14,4, contre 8,8 pour la CC Coeur de Tarentaise.



CC de Haute-Tarentaise

Quel est le nombre de commerces de proximité par commune ?

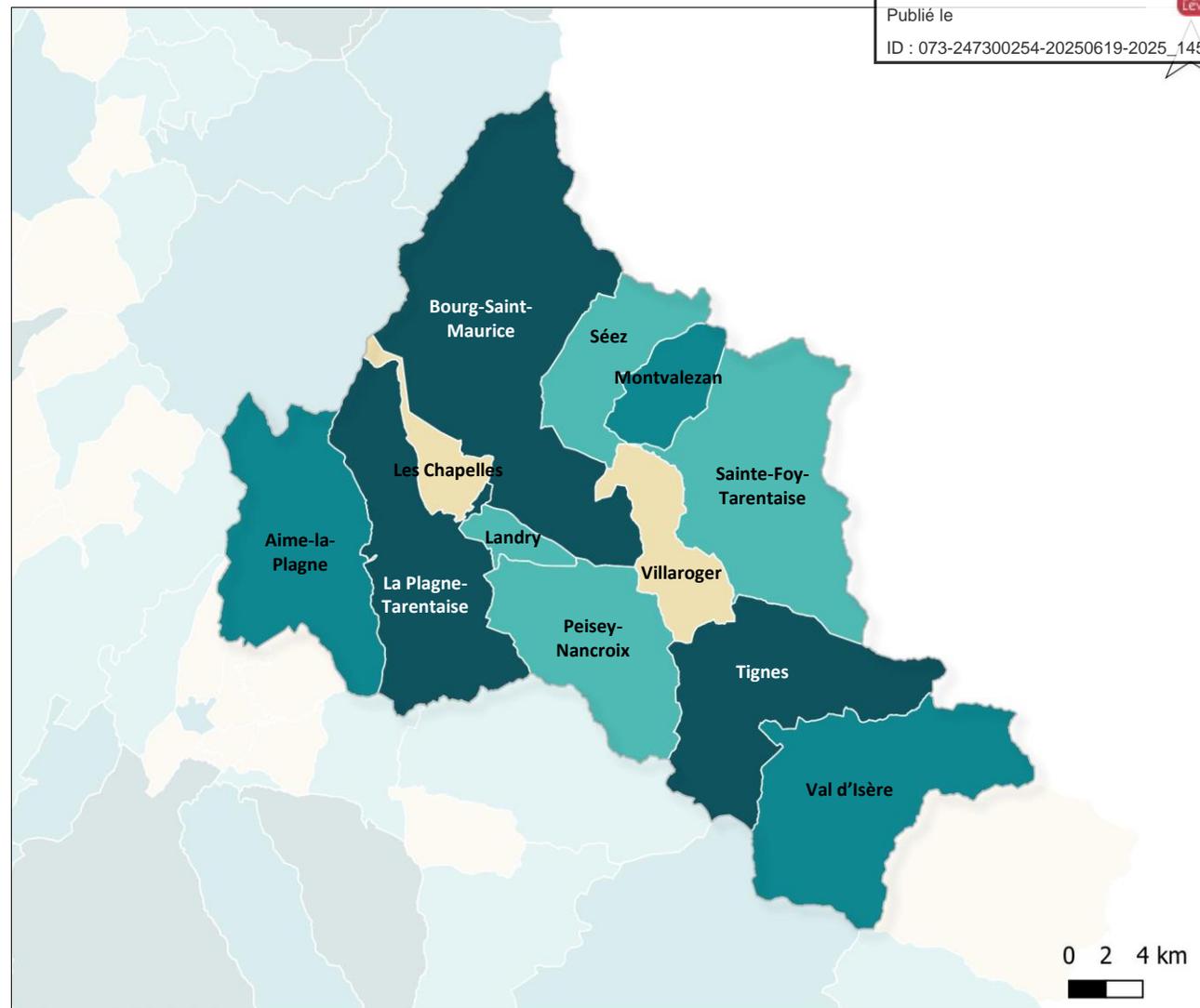
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Nombre de commerces de proximité par commune

- Moins de 10 commerces
- 10 à 30 commerces
- 30 à 100 commerces
- Plus de 100 commerces

Source : INSEE BPE 2021



CC de Haute-Tarentaise

Où se trouvent les lieux de pratiques culturelles (bibliothèques, cinémas, etc) ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de nettoyage et de certification des bases, il peut subsister, compte tenu du nombre d'entrées, quelques erreurs (doublons ou erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez pas à les signaler en écrivant à : contact.deps@culture.gouv.fr. »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022

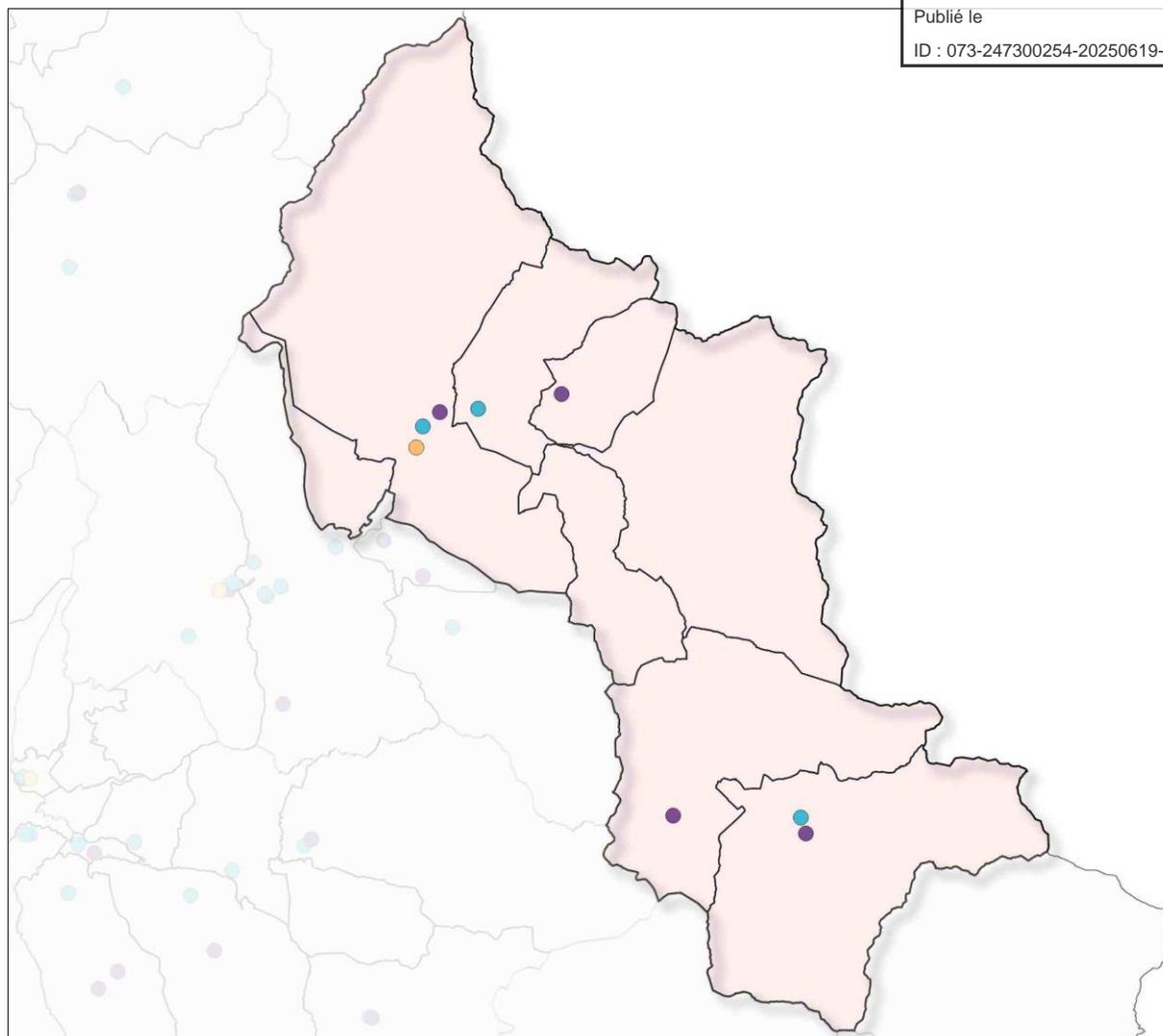
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Lieux de pratiques culturelles recensés par le Ministère de la Culture

- Bibliothèque
- Musée
- Cinéma



CC de Haute-Tarentaise

Où se trouvent les lieux patrimoniaux et monuments sur le territoire ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de nettoyage et de certification des bases, il peut subsister, compte tenu du nombre d'entrées, quelques erreurs (doublons ou erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez pas à les signaler en écrivant à : contact.deps@culture.gouv.fr. »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022

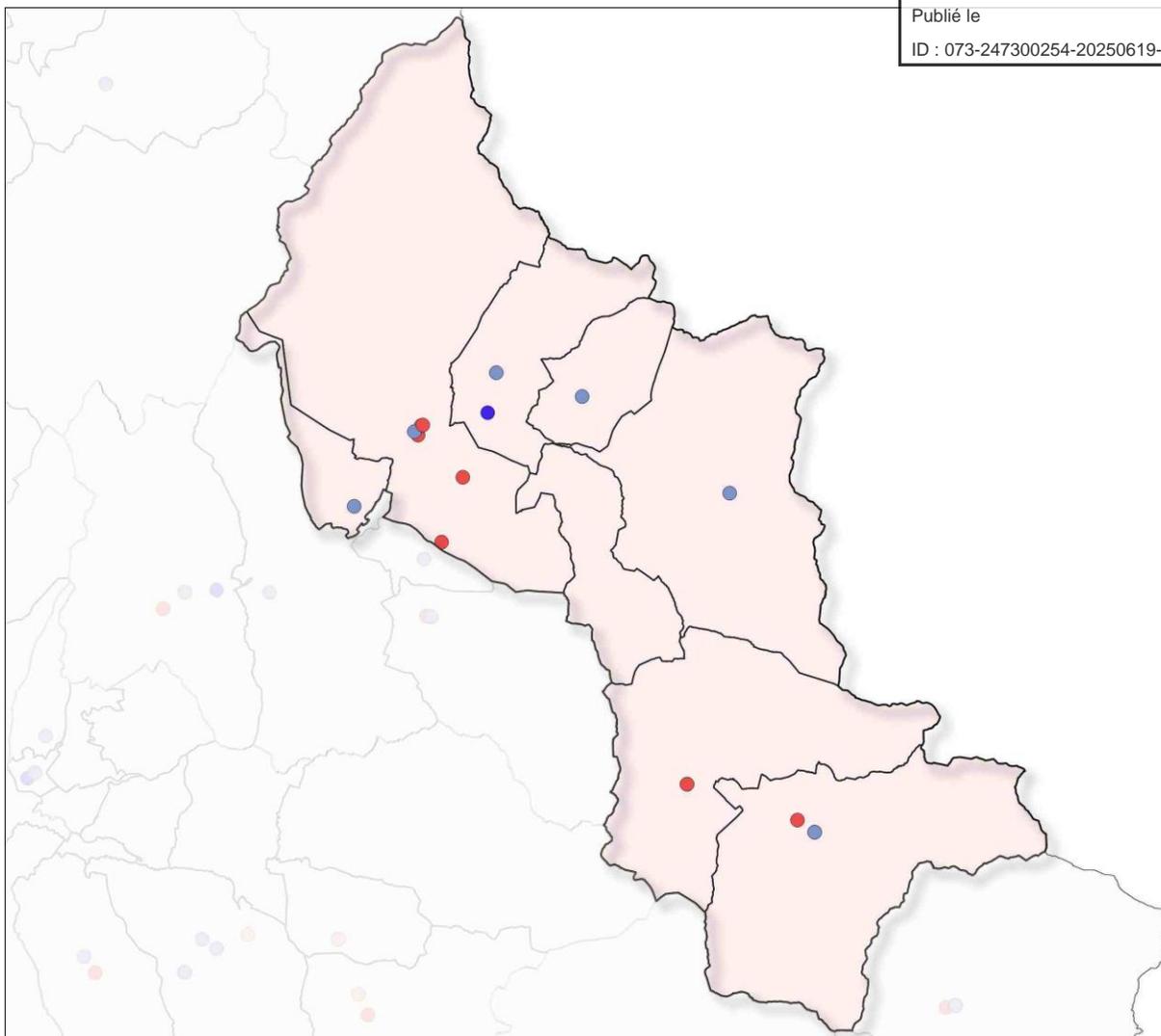
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Monuments et patrimoine recensés par le Ministère de la Culture

- Architecture contemporaine remarquable
- Lieu archéologique
- Monument historique



CC Les Versants d'Aime

Où se trouvent les lieux de pratiques culturelles (bibliothèques, cinémas, etc) ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de nettoyage et de certification des bases, il peut subsister, compte tenu du nombre d'entrées, quelques erreurs (doublons ou erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez pas à les signaler en écrivant à : contact.deps@culture.gouv.fr »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022

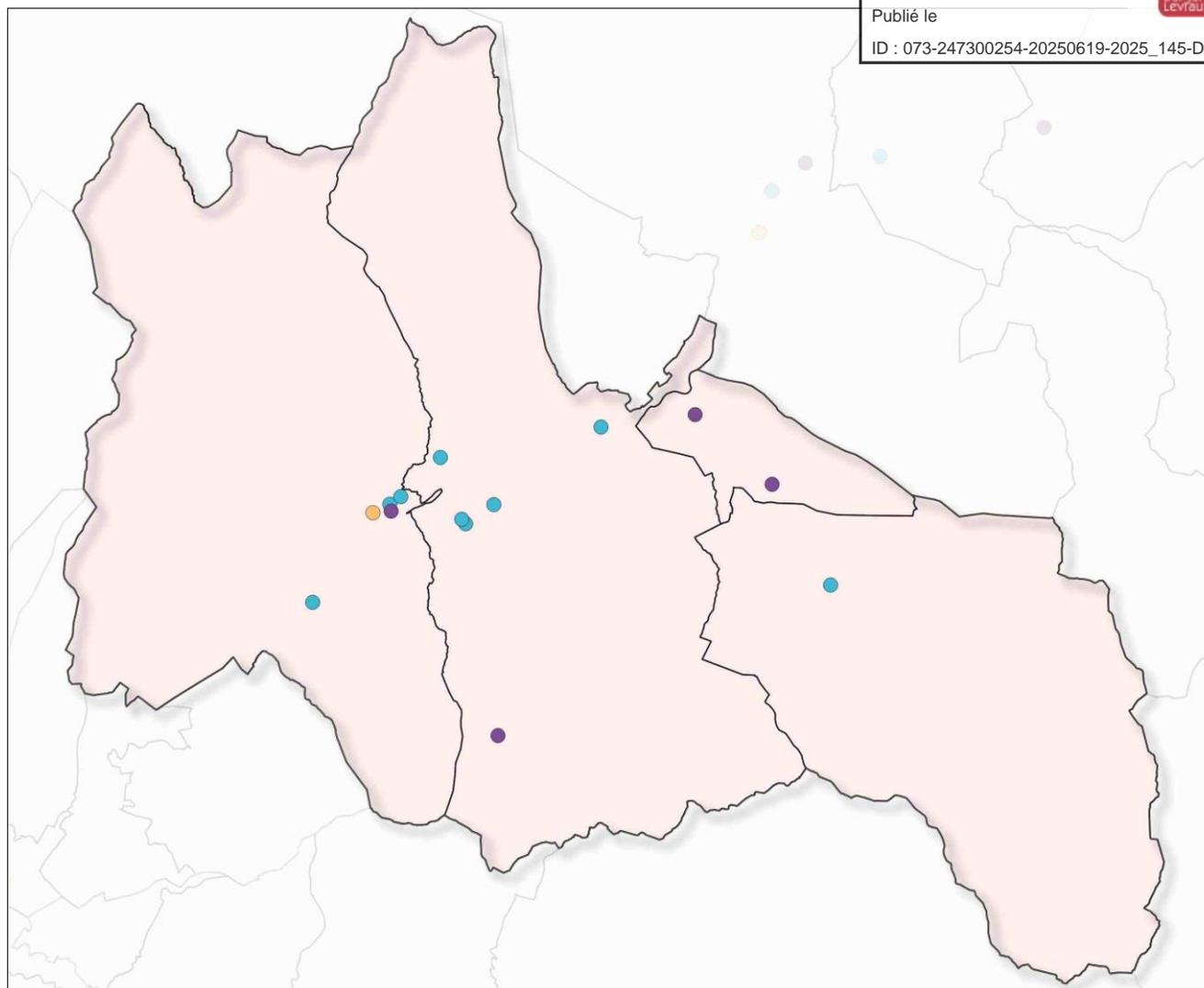
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Lieux de pratiques culturelles recensés par le Ministère de la Culture

- Bibliothèque
- Musée
- Cinéma



CC Les Versants d'Aime

Où se trouvent les lieux patrimoniaux et monuments sur le territoire ?

Note de lecture du Ministère de la Culture
« Malgré le travail de vérification, de nettoyage et de certification des bases, il peut subsister, compte tenu du nombre d'entrées, quelques erreurs (doublons ou erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez pas à les signaler en écrivant à : contact.deps@culture.gouv.fr. »

Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022

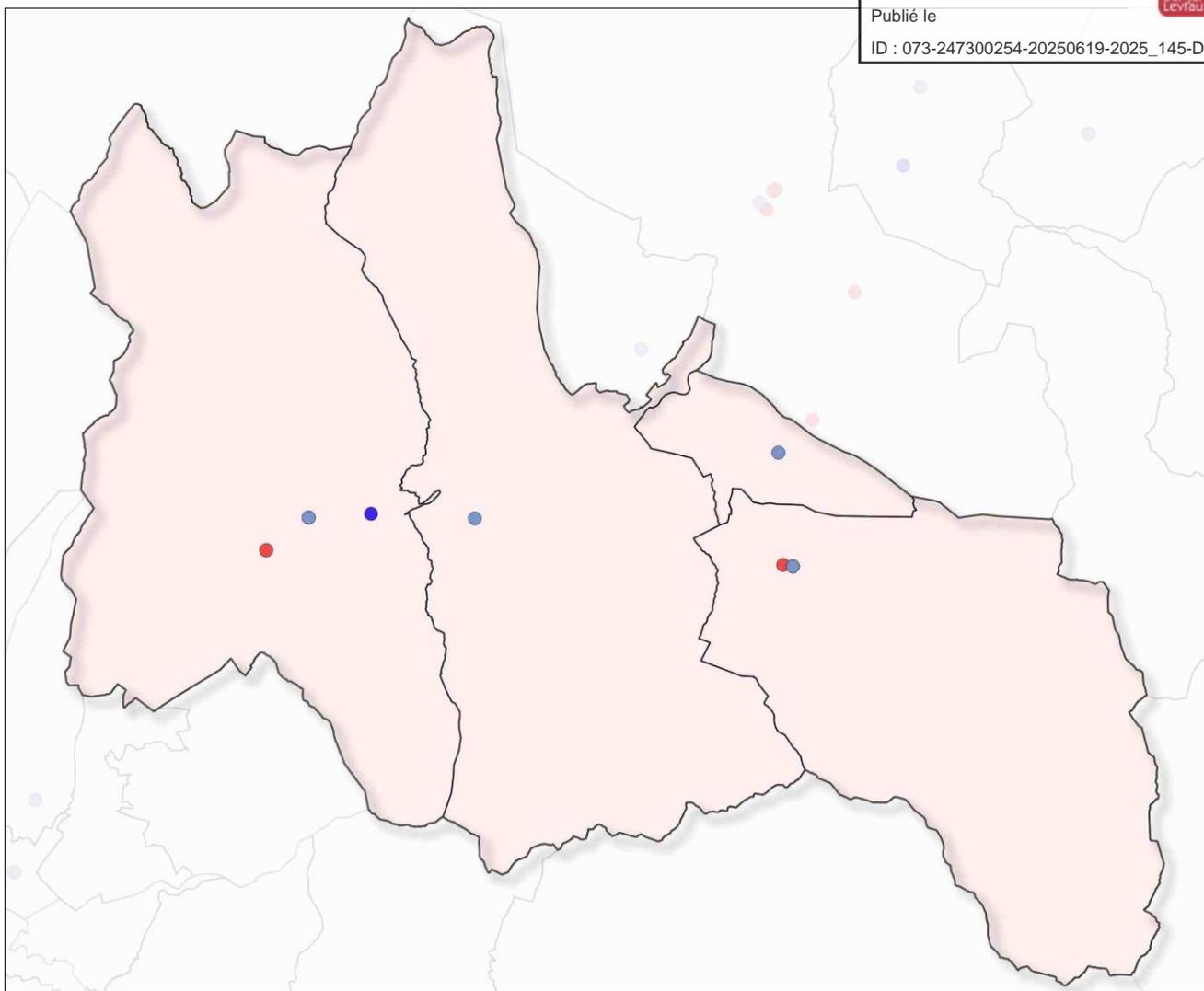
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

Berser
Levrault



Monuments et patrimoine recensés par le Ministère de la Culture

- Architecture contemporaine remarquable
- Lieu archéologique
- Monument historique

10.2 LES LICENCIÉS SPORTIFS - CCHT

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil (âge, sexe...) ?

LES LICENCIÉS SPORTIFS

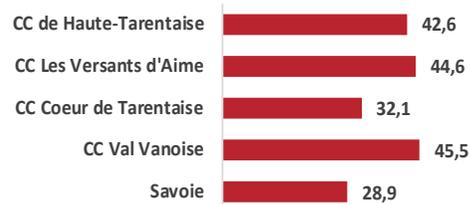


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

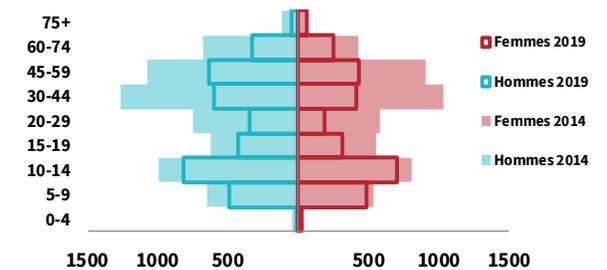
Licenciés sportifs pour 100 habitants



Source : INJEP, 2019

En 2019, le nombre de licenciés sportifs de l'EPCI pour 100 habitants était de 42,6, contre 32,1 pour la CC Coeur de Tarentaise.

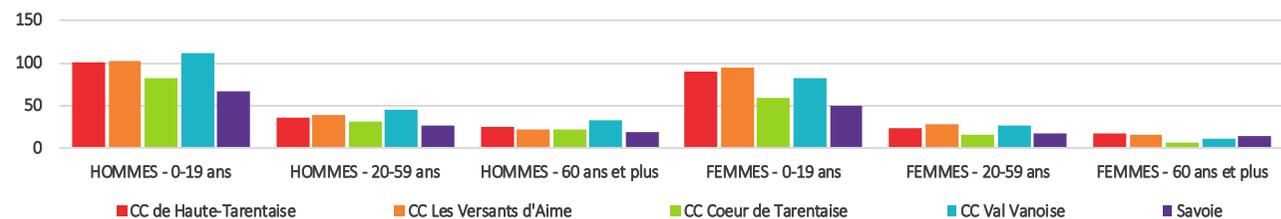
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2014 et 2019



Source : INJEP, 2014-2019

En 2019, il y avait pour la CC de Haute-Tarentaise 482 filles licenciées de 5-9 ans, contre 535 en 2014.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2019

En 2019, on comptait 101 licenciés sportifs pour 100 hommes de l'EPCI de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 68 pour la Savoie.

10.2 LES LICENCIÉS SPORTIFS - COVA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil (âge, sexe...) ?

LES LICENCIÉS SPORTIFS

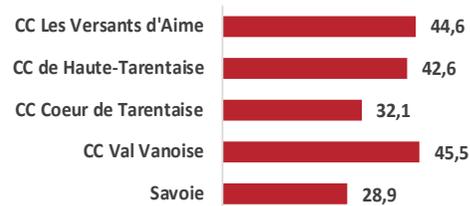


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

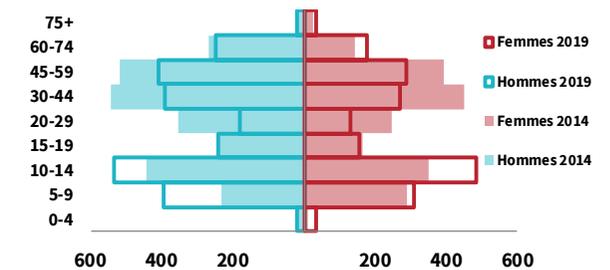
Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2019

En 2019, le nombre de licenciés sportifs de l'EPCI pour 100 habitants était de 44,6, contre 32,1 pour la CC Coeur de Tarentaise.

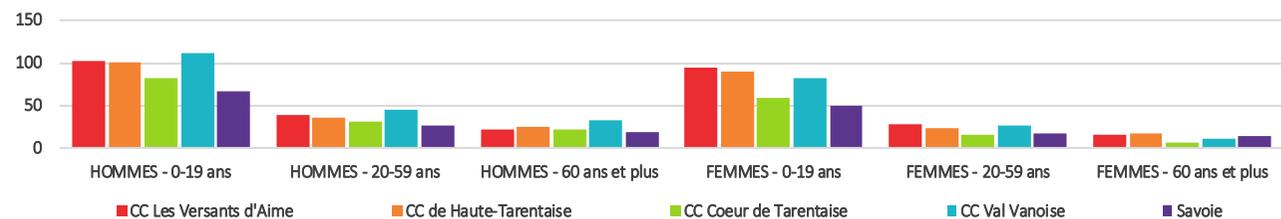
Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2014 et 2019



Source : INJEP, 2014-2019

En 2019, il y avait pour la CC Les Versants d'Aime 309 filles licenciées de 5-9 ans, contre 291 en 2014.

Licenciés sportifs* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2019

En 2019, on comptait 103 licenciés sportifs pour 100 hommes de l'EPCI de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 68 pour la Savoie.



10.3 LES ASSOCIATIONS - CCHT

Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

LE SECTEUR ASSOCIATIF EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, la France comptait 1,5 millions* d'associations, soit 65 200 associations créées sur une année.

Les associations françaises sont diverses et leurs objets sociaux le sont tout autant. 23% des associations concernent la culture, 16% le sport, 9% le social ou encore 5% la santé. Par exemple, on compte 14 853 associations d'anciens combattants ou 5 145 associations sur le folklore ou 1 549 associations de billard et jeux de quilles !

Mais, les associations françaises, ce sont aussi 12,5 millions de bénévoles, 132 000 volontaires en service civique et 1 775 000 salariés dont 1 027 000 dans le secteur sanitaire et social (soit 9,2% des salariés du secteur privé).

*La France Associative en Mouvement, 19ème édition, Octobre 2021

Associations pour 100 habitants

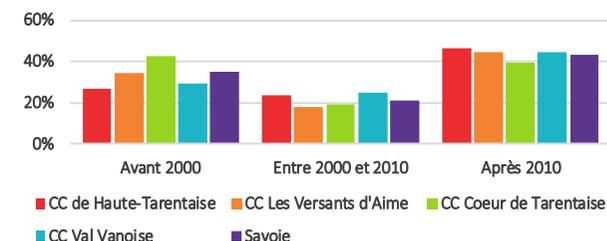


Nb d'associations enregistrées au RNA : 575

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, la CC de Haute-Tarentaise totalisait 3,7 associations pour 100 habitants, contre 2,9 pour la Savoie.

Date de création des associations au 1^{er} janvier 2023



Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, 27% des associations de l'EPCI avaient été créées avant 2000, contre 34% pour la CC Les Versants d'Aime.

Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions	Défense droits et justice	Information / communication	Culture et loisirs	Socio-culturelle et amicale	Préservation patrimoine	Sports, chasse et pêche	Education, formation, recherche	Santé et médico-social
5	1	10	129	48	12	198	29	29
Caritatif	Activités économiques	Environnement	Aide à la vie locale	Logement	Tourisme	Sécurité	Armée	Religion
16	27	26	7	4	6	7	4	5

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, on compte 198 associations sportives et de loisirs de plein-air et 16 associations caritatives parmi les associations de l'EPCI.



10.3 LES ASSOCIATIONS - COVA

Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

LE SECTEUR ASSOCIATIF EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, la France comptait 1,5 millions* d'associations, soit 65 200 associations créées sur une année.

Les associations françaises sont diverses et leurs objets sociaux le sont tout autant. 23% des associations concernent la culture, 16% le sport, 9% le social ou encore 5% la santé. Par exemple, on compte 14 853 associations d'anciens combattants ou 5 145 associations sur le folklore ou 1 549 associations de billard et jeux de quilles !

Mais, les associations françaises, ce sont aussi 12,5 millions de bénévoles, 132 000 volontaires en service civique et 1 775 000 salariés dont 1 027 000 dans le secteur sanitaire et social (soit 9,2% des salariés du secteur privé).

*La France Associative en Mouvement, 19ème édition, Octobre 2021

Associations pour 100 habitants

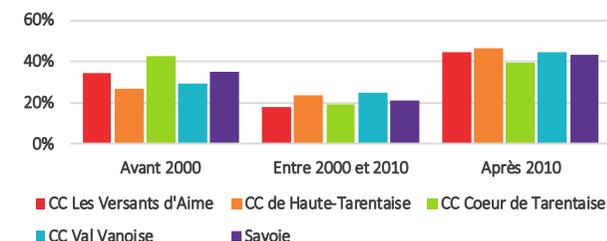


Nb d'associations enregistrées au RNA : 370

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, la CC Les Versants d'Aime totalisait 3,8 associations pour 100 habitants, contre 2,9 pour la Savoie.

Date de création des associations au 1^{er} janvier 2023



Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, 34% des associations de l'EPCI avaient été créées avant 2000, contre 27% pour la CC de Haute-Tarentaise.

Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions	Défense droits et justice	Information / communication	Culture et loisirs	Socio-culturelle et amicale	Préservation patrimoine	Sports, chasse et pêche	Education, formation, recherche	Santé et médico-social
2	1	0	77	22	10	133	21	26
Caritatif	Activités économiques	Environnement	Aide à la vie locale	Logement	Tourisme	Sécurité	Armée	Religion
11	17	25	5	3	5	5	1	3

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er janvier 2023, on compte 133 associations sportives et de loisirs de plein-air et 11 associations caritatives parmi les associations de l'EPCI.



11.

POINTS DE CONVERGENCE PRIORITAIRES

[Revenir au sommaire](#)

- Le renforcement et le développement de la politique de soutien à la parentalité
- La diversification des offres de loisirs à destination des adolescents
- L'accompagnement des jeunes adultes dans leur orientation
- La valorisation des métiers autour des services aux habitants : attractivité des postes et limitation du turn-over
- Le besoin de travailler sur l'offre en matière de santé : attractivité du territoire pour les praticiens, accès aux soins
- Le besoin de transversalité en matière de services à la population pour proposer une offre coordonnée et complémentaire
- La communication à destination des habitants
- La proximité des services sur le territoire : un besoin de travailler sur la mobilité, l'aller-vers... sur différents volets (ex : accès aux soins)



ANNEXES

-
1. Glossaire
-

[Revenir au sommaire](#)

Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Population municipale. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Population comptée à part. Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

Population totale. Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF). Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

Population étrangère. Population qui n'est pas de nationalité française.

Population immigrée. Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

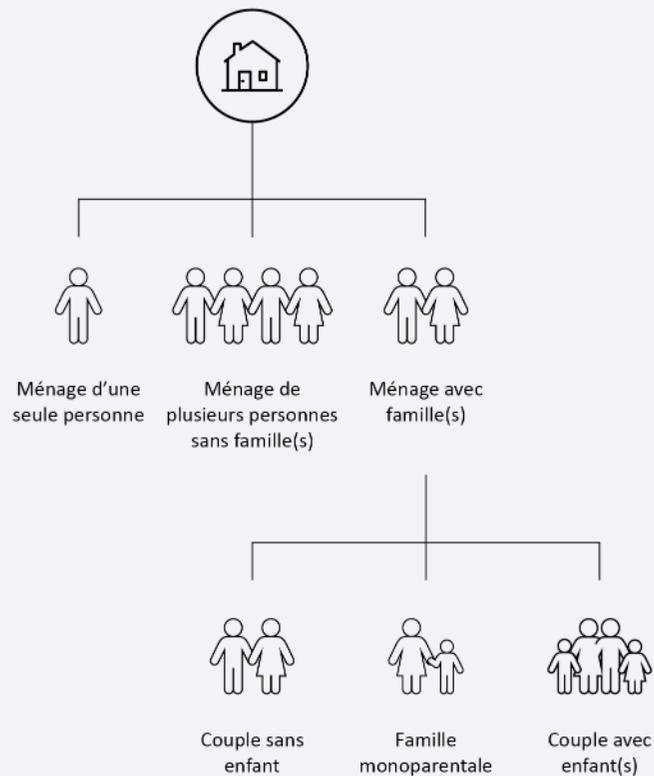
PETITE ENFANCE

Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les catégories de ménages



ENFANCE-JEUNESSE

Indice de Position Sociale (IPS). L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Cet indice, très synthétique, est basé sur des caractéristiques telles que les diplômes, les pratiques culturelles, les conditions matérielles, le capital culturel et l'implication des parents dans la scolarité.

FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille sans enfant. Selon l'INSEE, familles qui n'ont pas eu d'enfant, familles dont les enfants sont partis ou familles dont les enfants ont plus de 25 ans.

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

Pension d'invalidité. Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



LOGEMENT ET IMMOBILIER

FTTH. Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

Logements raccordables. Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

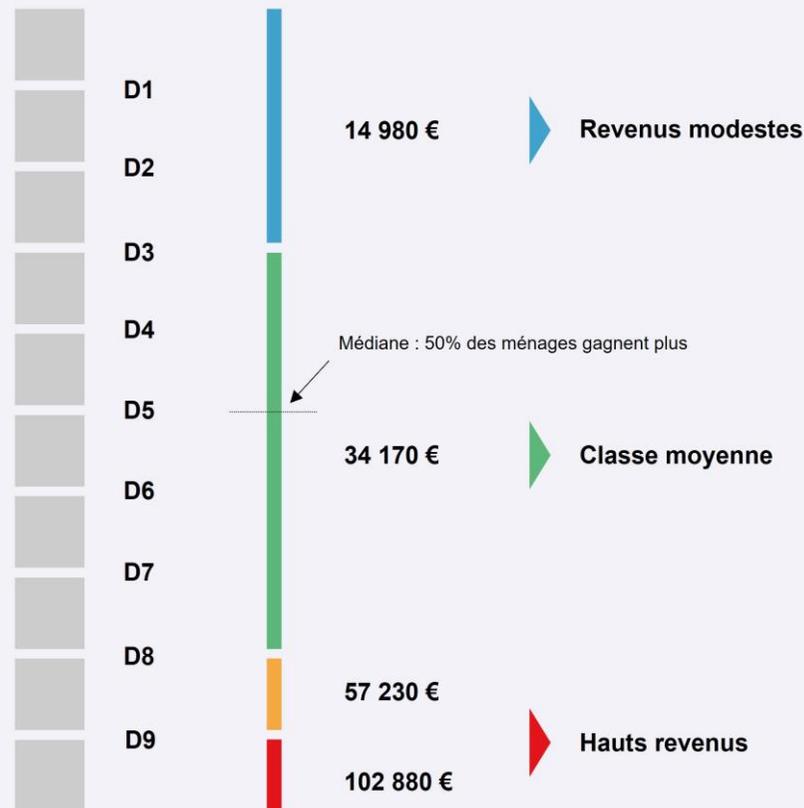
Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifient pas un renforcement des obligations de production.

DPE. Voir thématique environnement

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2018

EMPLOI

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

Navetteur. Personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

Chômeurs de catégorie ABC. Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50% touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



SANTÉ ET HANDICAP

Affection de Longue Durée (ALD). Personne qui présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds(ex. maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer, diabète, troubles bipolaires ou dépressifs...).

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Complémentaire Santé Solidaire (CSS). Complémentaire santé, participative ou gratuite, versée sous condition de ressources. Elle remplace la CMU (Couverture Maladie Universelle) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé.

Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

VIE LOCALE

Licenciés sportifs. Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.

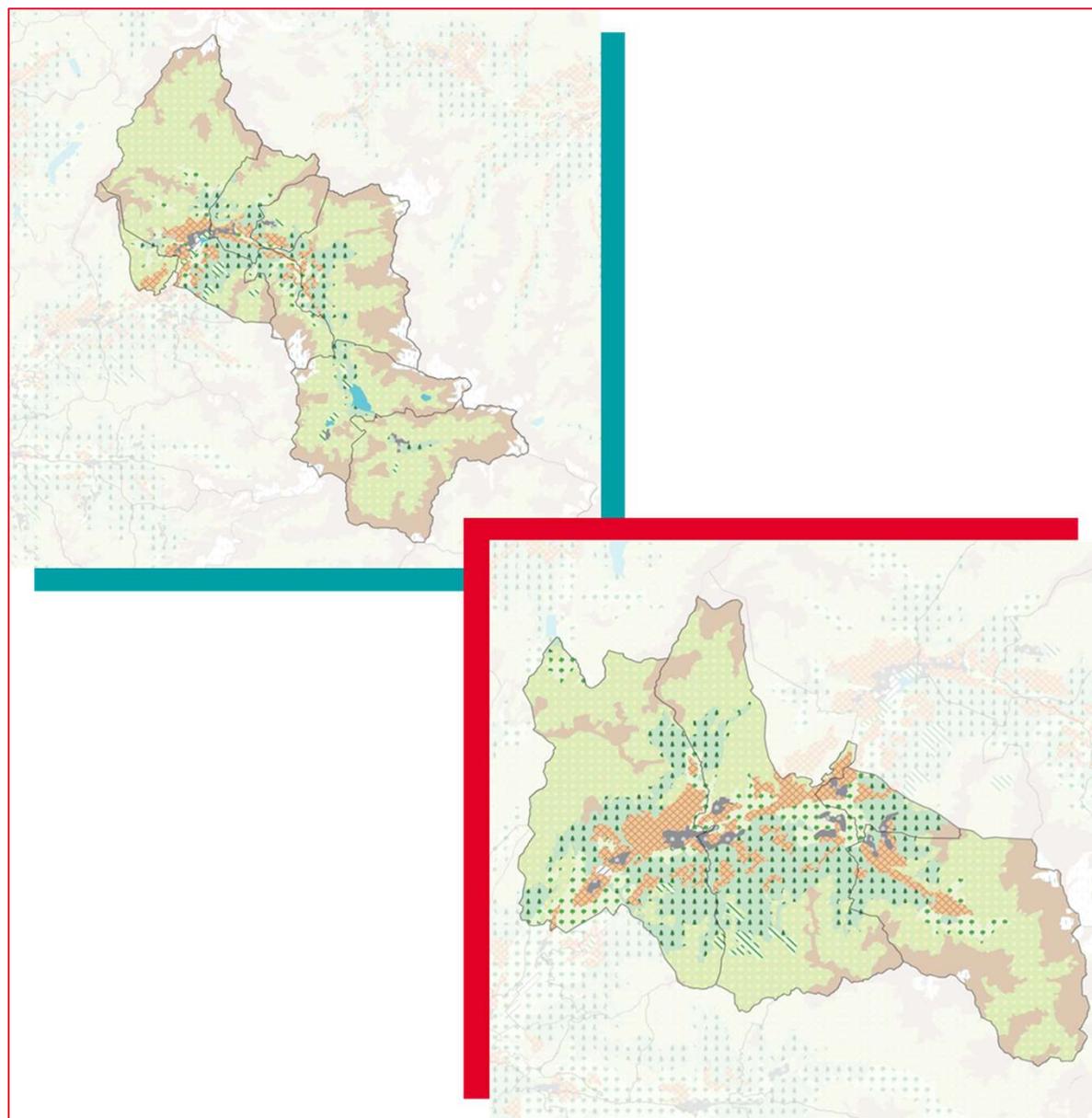
PROJET SOCIAL ET PLAN D'ACTION

Etude sociale

Communauté de communes
de Haute Tarentaise

Communauté de communes
des Versants d'Aime

Version 03/25



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE

PRÉAMBULE



INTRODUCTION

P. 3

P. 4

PROJET SOCIAL



LES GRANDES PRIORITÉS DU PROJET SOCIAL

P. 6

PLAN D' ACTIONS MULTITHÉMATIQUE

GUIDE DE LECTURE DU PLAN D' ACTIONS

P. 9

AXE 1 - AMÉLIORER L' ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

P. 13

AXE 2 - DÉVELOPPER L' OFFRE À DESTINATION DES JEUNES

P. 16

AXE 3 - FAVORISER L' AUTONOMIE DES SENIORS SUR LE TERRITOIRE

P. 20

AXE 4 - FACILITER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

P. 24

AXE TRANSVERSAL - FACILITER L' ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS / STRUCTURER LE TRAVAIL PARTENARIAL ET SE Doter D' UNE GOUVERNANCE COMMUNE

P. 28

ANNEXES

P. 40

I. PRÉAMBULE

INTRODUCTION

La démarche d'étude sociale conjointe

Les Communautés de communes de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime se sont lancées en novembre 2023 dans une démarche d'étude sociale conjointe. L'objectif ? Élaborer un projet social de territoire plus cohérent et plus coordonné en termes d'offres de services à la population, en questionnant les opportunités de mutualisation existantes entre les collectivités.

L'étude a porté sur une diversité de thématiques, de la petite enfance aux seniors en passant par l'accès aux droits, l'emploi ou encore le recours aux soins. Elle s'appuie sur un diagnostic social du territoire afin de mettre en lumière les adéquations et carences entre les besoins des usagers et l'offre présente sur le territoire. Elle a aussi une visée opérationnelle puisque le projet social comporte des fiches actions concrètes à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs stratégiques qui ont été définis tout au long de la démarche.

Les attentes et objectifs de la démarche

En plus d'être une feuille de route en matière de politiques sociales, l'étude sociale a vocation à :

1. Donner une vue d'ensemble des besoins des habitants des Communautés de communes et de ses agents afin d'y apporter des réponses concrètes ;
2. Être une véritable opportunité pour inviter les services des collectivités à travailler en transversalité ;
3. Faire vivre la dynamique partenariale, en associant tout au long de la démarche les partenaires locaux (CAF, Département, Mission Locale, Education Nationale, Associations...).



II. PROJET SOCIAL

LES GRANDES PRIORITÉS DU PROJET SOCIAL (1/2)

Un projet social de territoire large

Le diagnostic social territorial a permis de définir des grandes priorités pour les collectivités dans les années à venir et ainsi de décliner, pour la CCHT et la COVA, une feuille de route en matière de politiques sociales.

Si toutes les priorités citées ci-après ne sont pas approfondies dans le cadre de ce plan d'actions (ex. la priorité sur le logement travaillée par ailleurs dans le cadre du PLH, celle sur le développement économique dans le cadre d'une stratégie économique, etc), elles sont néanmoins impactantes pour le projet social du territoire.



Améliorer l'accompagnement des familles

- Un profil de population familiale : 34% de familles avec enfants à charge parmi les ménages de la CCHT, 37% pour la COVA en 2020
- Une hausse de la part de familles monoparentales en 10 ans (+36% pour la COVA, +31% pour la CCHT), indiquant la présence de familles aux besoins généralement plus importants en matière d'accompagnement à la parentalité ou de modes de garde
- Un taux d'activité des parents élevé, notamment chez les saisonniers : un besoin de travailler sur la relation enfant-parent



Développer l'offre à destination des jeunes

- Une diminution du nombre de jeunes sur le territoire, particulièrement marquée chez les jeunes adultes (-32% pour la CCHT, -21% pour la COVA)
- 44% des jeunes ayant répondu au questionnaire indiquent être insatisfaits par l'offre proposée sur leur commune et 33% mentionnant un manque d'activités pour les jeunes du territoire
- Des besoins importants en matière de formation



Favoriser l'autonomie des seniors sur le territoire

- Un vieillissement de la population observé (Entre 2009 et 2020, +17% de 75 ans et plus sur la COVA, +29% pour la CCHT) et une hausse de la part de seniors en perte d'autonomie constatée par les acteurs locaux
- 46% des répondants âgés de 60 ans et plus indiquent ne pas être suffisamment informés sur le sujet de la vieillesse et/ou de la dépendance, 39% indiquent ne pas connaître les services d'aide à la personne
- Des difficultés marquées dans le secteur de l'aide à domicile : un besoin de soutenir ces métiers



Faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap

- Un territoire peu accessible aux personnes en situation de handicap : des besoins majeurs autour des infrastructures
- Des besoins de formation identifiés chez les agents sociaux, ainsi qu'une opportunité de développer la sensibilisation auprès de la population

LES GRANDES PRIORITÉS DU PROJET SOCIAL (2/2)



Faciliter l'accès aux droits des habitants

- Une méconnaissance des droits encore identifiée et le constat de la présence de publics qui n'osent pas toujours demander de l'aide malgré leurs besoins
- Un accès aux droits notamment limité en raison des difficultés de mobilité que peuvent connaître certains habitants : un besoin de travailler sur la proximité des services tout en développant les actions itinérantes



Soutenir l'accès et le recours aux soins sur le territoire

- 41% des répondants au questionnaire ont indiqué avoir déjà renoncé à accéder à un soin / à se faire soigner
- Une baisse du nombre de professionnels de santé sur le territoire et notamment des médecins généralistes
- Un enjeu également observé autour du non-recours aux soins : une culture de la prise en charge à renforcer, en particulier chez les publics les plus âgés



Valoriser certains secteurs d'emploi afin de contribuer à une meilleure insertion sur le territoire

- Des difficultés de recrutement particulièrement identifiées dans certains secteurs d'emploi (ex. petite enfance et animation, avec des disparités entre la vallée et les stations)
- Un enjeu de valorisation de ces professionnels pour maintenir une offre de qualité à destination de la population



Renforcer l'attractivité du territoire en soutenant le développement économique

- L'enjeu de sortir de la seule logique touristique comme levier d'attractivité
- Un besoin de travailler à une diversification des secteurs d'emploi (hors restauration et hôtellerie) pour attirer plus de professionnels sur le territoire, en particulier les cadres et professions intellectuelles supérieures



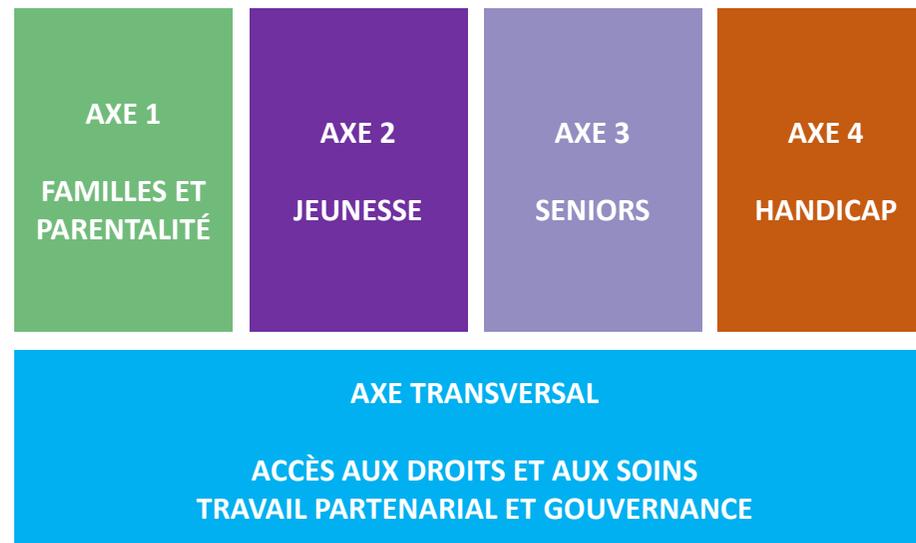
Faciliter l'accès à un logement pour tous les habitants du territoire

- Des taux de vacance particulièrement faibles (2% contre 6% pour la Savoie), confirmant une situation de tension sur le territoire en matière de logement
- Des prix du foncier supérieurs aux tendances locales (un loyer moyen au m² de 11,32€ pour la COVA, 11,53€ pour la CCHT, contre 10,57€ pour la CC Cœur de Tarentaise) et des acteurs locaux mentionnant une hausse des prix marquée face à une précarisation de la population
- Un impact important de cette problématique sur l'attractivité du territoire, notamment sur le recrutement

III. ACTIONS DU PROJET SOCIAL

GUIDE DE LECTURE DU PLAN D' ACTIONS (1/3)

Le plan d'action est structuré autour d'**axes stratégiques**, reflétant les enjeux principaux identifiés dans le cadre de l'étude sociale. A noter que le logement, la valorisation de certains secteurs d'emploi (ex. petite enfance, animation...), l'attractivité du territoire et le développement économique représentent également des enjeux majeurs mais ne seront pas approfondis dans le cadre du plan d'actions, d'autres études et travaux étant en cours sur le sujet au sein des collectivités (ex. PLH).



Chaque axe stratégique comportera **différentes pistes d'actions**, identifiées tout au long de la démarche. Celles-ci seront présentées selon **deux niveaux** :

- Les actions à « **court terme** », regroupant les pistes pouvant être mises en place rapidement ;
- Les actions à « **long terme** », plus ambitieuses et impliquant des moyens (humains, financiers, matériels...) plus importants.

GUIDE DE LECTURE DU PLAN D' ACTIONS (2/3)

AXE 1 :

FAMILLES ET PARENTALITÉ

P. 11

Objectif 1 : **Renforcer le soutien à la parentalité**

AXE 2 :

JEUNESSE

P. 18

Objectif 1 : **Diversifier l'offre destinée aux jeunes pour mieux répondre à leurs attentes et en faciliter l'accès**

Objectif 2 : **Travailler sur l'orientation des jeunes**

AXE 3 :

SENIORS

P. 25

Objectif 1 : **Limiter l'isolement des seniors**

Objectif 2 : **Renforcer le maintien à domicile sur le territoire**

AXE 4 :

HANDICAP

P. 30

Objectif 1 : **Renforcer l'accompagnement des familles connaissant une situation de handicap**

Objectif 2 : **Travailler sur l'accessibilité du territoire**

AXE TRANSVERSAL

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS
TRAVAIL PARTENARIAL ET GOUVERNANCE

P. 35

ACCÈS AUX DROITS

Objectif 1 : **Renforcer et développer l'allersur sur le territoire**

Objectif 2 : **Simplifier l'information et l'orientation des usagers**

Objectif 3 : **Faciliter la mobilité des usagers sur le territoire**

ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS

Objectif 1 : **Valoriser les services de santé existants**

TRAVAIL PARTENARIAL ET GOUVERNANCE

Objectif 1 : **Assurer une gouvernance commune aux intercommunalités en matière de services à la population**

Objectif 2 : **Mutualiser des moyens entre les 2 intercommunalités**

Légende

Action prioritaire: 

GUIDE DE LECTURE DU PLAN D' ACTIONS (3/3)

AXE 1 :

FAMILLES ET PARENTALITÉ

Action 1.1.1 – Elaborer et mettre en œuvre une politique commune en matière de parentalité

Action 1.1.2 – Créer une Maison de la parentalité CCHT-COVA

AXE 2 :

JEUNESSE

Action 2.1.1 – Etendre à l'ensemble du territoire les actions d'accompagnement des jeunes

Action 2.1.2 – Développer et renforcer l'offre culturelle

Action 2.2.1 – Renforcer l'information des jeunes en matière d'orientation

AXE 3 :

SENIORS

Action 3.1.1 – Poursuivre et renforcer les initiatives intergénérationnelles

Action 3.2.1 – Mettre en place un Relais Assistants de Vie (RAVie)

Action 3.2.2 – Optimiser les services d'aide à domicile sur le territoire

AXE 4 :

HANDICAP

Action 4.1.1 – Organiser des actions d'information et de sensibilisation aux handicaps

Action 4.1.2 – Poursuivre et renforcer le travail partenarial avec l'association « France Alzheimer »

Action 4.2.1 – Assurer l'accessibilité des infrastructures en place

AXE TRANSVERSAL :

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS TRAVAIL PARTENARIAL ET GOUVERNANCE

Action 5.1.1 – Poursuivre le ramassage des usagers lors des évènements organisés

Action 5.1.2 – Poursuivre et renforcer les actions de proximité

Action 5.2.1 – Etudier la mise en place d'un centre de ressources numérique sur l'accès aux droits

Action 5.3.1 – Mettre en place un transport à la demande sur l'ensemble du territoire

Action 5.4.1 – Accentuer la communication sur l'offre de santé existante

Action 5.4.2 – Renforcer le travail en réseau des collectivités avec les acteurs de santé locaux

Action 5.5.1 – Assurer la mise en œuvre du projet social

Action 5.5.2 – Envisager de nouvelles modalités de gouvernance de la politique sociale locale

Action 5.6.1 – Formaliser le prêt de matériel médical de la CCHT vers les usagers de la COVA

- Un enjeu de présenter le plan d'actions comme **un projet social commun de l'ensemble du territoire**, nécessitant une appropriation de l'ensemble des communes du territoire
- En matière de portage, un enjeu **d'impliquer l'ensemble des agents** : faire en sorte de permettre à chacun de porter les actions prévues au plan d'actions
- En 2027, de nouvelles conventions territoriales globales (CTG) qui seront signées entre les intercommunalités et la CAF de Savoie. La présente **étude sociale a vocation à être le socle de la future CTG** qui pourra être signée au niveau supracommunautaire de manière tripartite : CCHT / COVA / CAF de Savoie. En effet, elle en donnera les grandes orientations en matière de services aux familles (parentalité, jeunesse, accès aux droits, handicap, accès et recours aux soins). Les axes de la petite enfance et de l'enfance devront probablement être approfondis en sus du travail réalisé dans le cadre de l'étude sociale.
- Un plan d'actions qui représente une **version de travail** : un besoin de prévoir des temps de travail partenariaux pour travailler sur le chiffrage précis, l'opérationnalité et la mise en œuvre concrète des groupes de travail
- Un besoin d'aller vers une **mutualisation de différents services et dispositifs** entre les collectivités pour faciliter les mises en œuvre des différentes actions prévues au plan d'actions



AXE 1 / FAMILLES ET PARENTALITÉ

Objectif 1.1 Renforcer le soutien à la parentalité

ACTIONS À COURT TERME

Action 1.1.1 Elaborer et mettre en œuvre une politique commune en matière de parentalité

ACTION À MOYEN TERME

Action 1.1.2 Créer une Maison de la parentalité CCHT-COVA

Objectif 1.1 Renforcer le soutien à la parentalité

Diagnostic initial :

- Un territoire au profil plutôt familial : 34% de familles avec enfants à charge parmi les ménages de la CCHT, 37% pour la COVA
- Des initiatives locales existantes en matière de soutien et d'accompagnement des familles et une opportunité de les coordonner pour mailler le territoire et renforcer l'offre aux familles



Objectifs opérationnels

1. Recenser l'ensemble des actions menées sur le territoire en matière de soutien à la parentalité
2. Déterminer les enjeux communs (ex. nécessité d'élargir les actions parentalité aux parents d'enfants de plus de 6 ans)
3. Rédiger un document cadre définissant la politique parentalité (diagnostic, enjeux communs, orientations)
4. Mettre en commun des actions parentalité (ex. journée des familles, sorties familles de l'EAC, groupes de parole)
5. Assurer une coordination des actions parentalité sur les deux intercommunalités (ex. pas de doublons, échange de pratiques favorisés entre professionnels, etc)
6. Développer un observatoire de la petite enfance, afin de répondre aux exigences du SPPE



Échéances de réalisation

- 2025** : Définition des orientations et du plan d'actions
2026 : Déploiement du plan d'actions



Responsables de l'action

Chargés de coopération territoriaux

Partenaires à associer

Communes, services enfance-jeunesse, Education Nationale, CAF, associations locales



Points de vigilance

- Vision politique commune sur la parentalité entre les deux EPCI



Résultats attendus

- Une mutualisation des moyens en matière de parentalité
- Une cohérence de l'offre sur le territoire



Indicateurs d'évaluation

- Existence d'un document cadre commun
- Nombre d'actions parentalité mutualisées
- Déploiement d'un observatoire de la petite enfance



Dispositifs et moyens mobilisables

Réaap (CAF) : financement à hauteur de 80% des actions parentalité
 Moyens humains : chargés de coopération territoriaux (CTG)

Objectif 1.1 Renforcer le soutien à la parentalité

Diagnostic initial :

- Un territoire plutôt familial, des besoins d'informations sur la parentalité observés et un enjeu autour de la rupture de l'isolement



Objectifs opérationnels

1. Se questionner sur l'opportunité de créer une Maison de la parentalité et en mesurer la faisabilité
2. Identifier un lieu stratégique (ex. Landry ?) et envisager l'itinérance du dispositif (bus ? A minima mettre en place des actions itinérantes de soutien à la parentalité ?)
3. Créer un groupe de travail dédié pour imaginer ce lieu : benchmarking, comment le faire vivre, quelles actions proposées... Engager notamment un contact avec la Ville d'Aix-les-Bains pour recueillir des bonnes pratiques de mise en œuvre
4. Positionner un agent en charge de coordonner l'espace
5. Mobiliser des partenaires pour les faire intervenir de manière ponctuelle au sein de l'espace
6. Créer un espace ressource pour les familles, non-stigmatisant, en assurant son accès à l'ensemble des usagers du territoire



Points de vigilance

- Plages d'ouverture
- Adhésion de l'ensemble des communes / volonté politique
- Accessibilité du lieu / itinérance
- Moyens humains et financiers
- Communication



Résultats attendus

- Une meilleure connaissance des attentes et des besoins des familles
- Une meilleure information des usagers
- La création de liens sociaux entre habitants pour rompre l'isolement



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation
- Retours des familles : questionnaire
- Nombre d'actions menées



Échéances de réalisation

- 1^{er} trimestre 2026** : cahier des charges (gouvernance, coordination, financements et benchmark, ex. prise de contact avec Aix-les-Bains)
- 2^{ème} trimestre 2026** : création du groupe de travail (identification du lieu, définition du mode de fonctionnement, aspects réglementaires)
- 4^{ème} trimestre 2026** : lancement de la Maison de la Parentalité



Dispositifs et moyens mobilisables

Réaap CAF : accompagnement et possibilités de subventions
 Fonds national parentalité CAF : 23 682€ / an via la CAF
 Environ 100 000€
 Moyens humains : 1 ETP



Responsables de l'action

RPE CCHT et EAC COVA

Partenaires à associer

Communes, CCAS, Caf, professionnels de la petite enfance

AXE 2 / JEUNESSE

Objectif 2.1

Diversifier l'offre destinée aux jeunes pour mieux répondre à leurs attentes et en faciliter l'accès

ACTIONS À COURT TERME

Action 2.1.1 Etendre à l'ensemble du territoire les actions d'accompagnement des jeunes

Action 2.1.2 Développer et renforcer l'offre culturelle

Objectif 2.2

Travailler sur l'orientation des jeunes habitants

ACTION À COURT TERME

Action 2.2.1 Renforcer l'information des jeunes en matière d'orientation



Objectif 2.1 Diversifier l'offre destinée aux jeunes pour mieux répondre à leurs attentes et en faciliter l'accès

Diagnostic initial :

- Concernant l'offre en présence, des besoins de diversification exprimés par les jeunes
- Une opportunité de renforcer l'accompagnement des jeunes sur différents volets



Objectifs opérationnels

1. Recenser l'ensemble des dispositifs existants à destination des jeunes portés par les collectivités (communes et EPCI) et leurs partenaires (ex. Mission Locale)
2. Créer un groupe de travail avec tous les responsables des services enfance-jeunesses des collectivités afin d'évaluer les moyens (financiers, humains, matériels) nécessaires à l'extension de ces initiatives à l'ensemble des jeunes du territoire (ex. BAFA)
3. Elargir l'accès à la carte CCHT actuelle aux jeunes des Versants d'Aime scolarisés à Bourg St Maurice



Points de vigilance

- Moyens financiers
- Implication de l'ensemble des communes dans l'extension des initiatives
- Veiller à ne pas créer de doublons avec des dispositifs existants portés par d'autres partenaires



Échéances de réalisation

- 2025** : recensement des dispositifs et mise en œuvre de l'extension de l'accès à la carte jeune CCHT
- 2026** : déploiement d'actions permettant la couverture totale des actions sur le territoire CCHT/COVA



Résultats attendus

- Une offre enrichie à destination des jeunes du territoire
- Une meilleure réponse aux besoins identifiés par les professionnels



Responsables de l'action

Responsables des services enfance-jeunesse

Partenaires à associer

Communes, Mission Locale, CAF



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'initiatives étendues
- Taux de recours à ces initiatives chez les jeunes



Dispositifs et moyens mobilisables

Mission Locale
 CAF : Prestation de services « Jeunesse » (possibilité de subvention d'environ 3000€)

Objectif 2.1 Diversifier l'offre destinée aux jeunes pour mieux répondre à leurs attentes et en faciliter l'accès

Diagnostic initial :

- Des répondants aux questionnaires mentionnant une volonté de voir se développer l'offre culturelle du territoire
- Une volonté de diversification de l'offre en présence



Objectifs opérationnels

1. Organiser des réunions de travail thématiques autour de la définition d'un programme commun avec les services culturels des collectivités : création d'un support de communication commun, complémentarité autour des actions menées, travailler à un même accès à l'offre pour l'ensemble des habitants du territoire en portant une réflexion sur les tarifs...
2. À terme, travailler à la mise en place d'actions communes pour mutualiser les budgets dédiés et développer l'offre culturelle du territoire : associer les habitants à la réflexion (ex. organisation d'une réunion ouverte à la population ?)



Points de vigilance

- Moyens humains et financiers
- Sensibilisation auprès des communes : l'objectif n'est pas de récupérer l'ensemble de la compétence mais de faire en sorte que les EPCI puissent appuyer les communes sur ce volet



Échéances de réalisation

Mai 2025 : première réunion de travail

Septembre 2025 : programmation culturelle commune pour les jeunes à partir de 2026



Résultats attendus

- Une offre culturelle plus accessible pour la population
- Une offre culturelle renforcée



Indicateurs d'évaluation

- Mise en place d'une compétence partagée
- Programmation commune sur le long terme
- Nombre d'actions communes mises en place



Responsables de l'action

Services culturels des EPCI et DGS

Partenaires à associer

Services communication, communes, associations culturelles locales, services petite enfance, enfance-jeunesse



Dispositifs et moyens mobilisables

Budgets des EPCI, CAUE de la Savoie (aides en ingénierie dans le développement d'actions culturelles)

Objectif 2.2 Travailler sur l'orientation des jeunes

Diagnostic initial :

- Une insertion professionnelle des jeunes semblant être facilitée mais un accès aux études / à la formation moins évident : seuls 24% des 18-24 ans sont scolarisés pour la CCHT, 22% pour la COVA, contre 34% à l'échelle de la CC Cœur de Tarentaise



Objectifs opérationnels

1. Créer un groupe de travail avec des animateurs représentant leurs différents services pour mettre en place des actions communes
2. Développer l'action des services jeunesse autour de l'orientation : proposer des actions ludiques axées sur la découverte des métiers, l'identification des compétences transverses, la mise en valeur de certains secteurs d'emploi du territoire, la prise en main de sites Internet spécialisés tels qu'Onisep...
3. Proposer des visites actives du territoire en lien avec la Mission Locale : une matinée de découverte des entreprises, des secteurs d'activités ou de métiers spécifiques et une activité organisée l'après-midi autour de la cohésion sociale (ex. tournoi sportif)



Échéances de réalisation

Mars 2025 : création du groupe de travail et prise de contact avec la Mission Locale

Juin 2025 : premières animations en lien avec l'orientation



Responsables de l'action

Services enfance-jeunesse et Mission Locale

Partenaires à associer

Communes, associations locales, entreprises locales, CIO, France Travail



Points de vigilance

- Moyens humains et financiers
- Adéquation des actions proposées avec les besoins réels des jeunes
- Implication des professionnels
- Communication : un besoin de cibler un public large, notamment les adolescents



Résultats attendus

- Une orientation facilitée des jeunes du territoire
- Une meilleure information des jeunes concernant leurs options pour poursuivre leur insertion



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions mises en œuvre
- Nombre de jeunes participants



Dispositifs et moyens mobilisables

Association « Les Ateliers Ludosophiques » : bonnes pratiques
 Moyens humains : 0,5 ETP



AXE 3 / SENIORS

Objectif 3.1

limiter l'isolement des seniors

ACTION À COURT TERME

Action 3.1.1 Poursuivre et renforcer les initiatives intergénérationnelles

Objectif 3.2

Renforcer le maintien à domicile sur le territoire

ACTION À COURT TERME

Action 3.2.1 Mettre en place un Relais Assistants de Vie (RAVie)

ACTION À LONG TERME

Action 3.2.2 Optimiser les services d'aide à domicile sur le territoire

Objectif 3.1 Limiter l'isolement des seniors

Diagnostic initial :

- Une opportunité autour du développement de l'intergénérationnel sur le territoire : des initiatives existantes et un enjeu de les renforcer pour limiter l'isolement subi par certains seniors (notamment ceux venus s'installer sur le territoire à leur retraite)
- A noter que la part de 80 ans et plus vivant seuls a augmenté de 44% sur la COVA et de 47% sur la CCHT entre 2010 et 2020, un indicateur confirmant un risque d'isolement important chez les personnes âgées



Objectifs opérationnels

1. Visibiliser les actions existantes : des initiatives mises en place dans certaines structures (ex. EHPAD) qui ne sont pas forcément connues du public, ainsi un besoin de travailler sur une communication commune aux collectivités pour les mettre en valeur
2. Sensibiliser les services à la prise en compte de l'intergénérationnel dans leurs projets et animations
3. Mettre en place de nouvelles actions intergénérationnelles dans le cadre d'événements / structures existants : journée des familles, semaine bleue, école de musique
4. Porter une réflexion sur le recrutement d'un service civique solidarité seniors pouvant intervenir sur les deux EPCI pour favoriser la mise en place d'activités intergénérationnelles et en développer de nouvelles, en lien avec les acteurs locaux



Points de vigilance

- Moyens financiers
- Mobilisation et implication de l'ensemble des services



Résultats attendus

- Favoriser la mixité sociale
- Lutter contre l'isolement de certains publics
- Valoriser la solidarité intergénérationnelle



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions et d'animations intergénérationnelles mises en place
- Nombre de personnes formées



Échéance de réalisation

Juin 2025 : réflexions autour du recrutement d'un service civique



Responsables de l'action

Service Etoile et CIAS

Partenaires à associer

Animateurs, Département, Education Nationale, EHPAD, Résidences Autonomies, Ecoles de musique



Dispositifs et moyens mobilisables

Service civique solidarité seniors : 610€/mois, sur 8 mois : prise en charge financière de la prestation de subsistance mensuelle de 50% jusqu'à 100% pour un jeune au profil « éloigné » (jeunes en situation de handicap, décrocheurs ou issus d'un quartier prioritaire de la politique de la Ville), en complément des indemnités mensuelles prises en charge par l'Etat

Ministère des solidarités : kit gratuit à destination des établissements scolaires, des EHPAD et des résidences autonomes pour développer l'intergénérationnel

Objectif 3.2 Renforcer le maintien à domicile sur le territoire

Diagnostic initial :

- Un enjeu majeur autour du maintien à domicile : une hausse de la part de seniors en perte d'autonomie constatée par les acteurs locaux, un manque d'hébergements adaptés sur le territoire et des difficultés de recrutement marquées dans le secteur



Objectifs opérationnels

1. Une initiative similaire à celle des Relais d'Assistants Maternels (aujourd'hui RPE) axée sur les assistants de vie
2. Une opportunité de mettre en place un RAViE sur le territoire pour identifier les assistants de vie en contrat direct et les soutenir au quotidien
3. Un enjeu autour de la question tarifaire : conditionner la participation au RAViE sous couvert d'une réflexion sur les tarifs proposés aux usagers, pour limiter les inégalités entre publics aisés et publics défavorisés
4. Faire témoigner les assistants maternels participant aux ateliers des RPE pour communiquer sur les bienfaits d'un tel réseau



Échéance de réalisation

1^{er} semestre 2025 : étude de faisabilité (recensement du nombre de contrats directs et questionnements sur leur potentiel intérêt dans la mise en place de cette action)



Responsables de l'action

IPERIA

Partenaires à associer

Assistants de vie, RPE, assistants maternels, ADMR



Points de vigilance

- Mobilisation des assistants de vie en CESU dans le cadre de ce réseau
- Moyens humains
- Pérennité



Résultats attendus

- Une offre plus harmonisée autour de l'aide à domicile sur le territoire
- Une meilleure identification des professionnels en présence
- Un meilleur encadrement proposé pour ces professionnels



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation
- Tarifs modérés à la suite de la participation



Dispositifs et moyens mobilisables

Temps de formation pris en charge à 100% par les CPF des assistants de vie (cf. Iperia)
Financements CNSA, caisses de retraite

Objectif 3.2 Renforcer le maintien à domicile sur le territoire

Diagnostic initial :

- Un vieillissement de la population bien amorcé (+17% de 75 ans et plus sur le territoire de la COVA, +29% pour la CCHT)
- Un enjeu majeur autour du maintien à domicile : une hausse de la part de seniors en perte d'autonomie constatée par les acteurs locaux, un manque d'hébergements adaptés sur le territoire et des difficultés de recrutement marquées dans le secteur



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un état des lieux des services d'aide à domicile sur les 2 territoires, au regard notamment de la réforme des Services Autonomie à Domicile
2. Statuer, dans chaque intercommunalité, sur les suites à donner à cet état des lieux : conservation du fonctionnement actuel, réflexion sur la création d'un service d'aide à domicile intercommunal, ...

NB : Les enseignements de l'état des lieux pourront être différents sur les 2 territoires et mener, ainsi, à des actions différenciées sur les 2 intercommunalités



Points de vigilance

- Difficultés de recrutement dans le secteur



Résultats attendus

- Un maintien à domicile efficace et efficient sur le territoire
- Une qualité de services proposée aux usagers



Indicateurs d'évaluation

- Réalisation de l'étude
- Evolution de la qualité des services d'aide à domicile



Échéance de réalisation

Avril 2025 : lancement d'une étude de faisabilité



Responsables de l'action

Service Etoile, CIAS et DGS

Partenaires à associer

Services RH, Département, communes



Dispositifs et moyens mobilisables

Département : subventions disponibles pour la création d'un service d'aide à domicile



AXE 4 / HANDICAP

Objectif 4.1

Renforcer l'accompagnement des familles connaissant une situation de handicap

ACTIONS À COURT TERME

- Action 4.1.1** Organiser des actions d'information et de sensibilisation aux handicaps
- Action 4.1.2** Poursuivre et renforcer le travail partenarial avec l'association « France Alzheimer »

Objectif 4.2

Travailler sur l'accessibilité du territoire

ACTION À LONG TERME

- Action 4.2.1** Assurer l'accessibilité des infrastructures en place

Objectif 4.1 Renforcer l'accompagnement des familles connaissant une situation de handicap sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des besoins constatés autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap fragilisées sur le territoire, notamment pour les personnes à mobilité réduite : une offre limitée, des problématiques relatives au logement et aux mobilités impactant particulièrement ce public et des difficultés observées dans la réalisation de démarches administratives en lien avec la dématérialisation
- Une opportunité autour du renforcement de la sensibilisation, auprès des habitants comme des professionnels



Objectifs opérationnels

1. Lister les thématiques d'information prioritaires selon les besoins remontés par les professionnels et les usagers
2. Définir une programmation d'actions à mener sur une année sur les deux territoires : sensibilisation dans les écoles CCHT et COVA, formation dans les collectivités (élus, techniciens, animateurs), mutualisation de la journée des familles entre la CCHT et la COVA
3. Garantir une communication large et ciblée de cette programmation : passer notamment par les magazines communaux et les réseaux sociaux
4. Prévoir des actions sur site (Service Etoile, CIAS, école de musique...) mais également en visioconférence pour faciliter la participation des publics, notamment des aidants



Échéances de réalisation

- 1^{er} semestre 2025** : définition de la programmation
2^{ème} semestre 2025 : mise en œuvre de la programmation



Responsables de l'action

Chargée de mission handicap

Partenaires à associer

Communes, CPTS, CLS, France Alzheimer, ADMR, EHPAD, Résidences Autonomies



Points de vigilance

- Des choix de thématiques adaptées
- Associer, à terme, les usagers à la définition des thématiques selon leurs besoins
- Une communication adaptée
- La participation des personnes concernées



Résultats attendus

- Fournir des informations de qualité à même de répondre aux problématiques et interrogations des familles
- Favoriser les interactions entre habitants et professionnels



Indicateurs d'évaluation

- Taux de fréquentation
- Nombre d'ateliers organisés
- Satisfaction des participants : questionnaire



Dispositifs et moyens mobilisables

Département
 Environ 1000€ par atelier si présentiel
 Moyens humains : 0,1 ETP

Objectif 4.1 Renforcer l'accompagnement des familles connaissant une situation de handicap sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des difficultés d'information des publics concernés bien identifiées sur le territoire
- Un besoin de développer et de renforcer la dynamique partenariale autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap



Objectifs opérationnels

1. Ritualiser des temps conviviaux entre les agents du Service Etoile et du CIAS et les salariés de la plateforme de répit : petits-déjeuners partenaires, déjeuners, visite de l'accueil de Landry ...
2. Mettre en place un outil d'information commun aux professionnels pour faciliter le partage des actualités et des pratiques : questionner l'opportunité d'avoir recours à certains outils numériques (ex. Teams, Google Doc...)
3. A terme, mettre en place des actions communes pour visibiliser la plateforme de répit et l'accueil de jour de Landry et renforcer l'accompagnement des usagers



Points de vigilance

- Pérennité des réunions
- Implication de l'ensemble des parties prenantes



Résultats attendus

- Une meilleure lisibilité des missions de la plateforme et de ses possibilités d'accompagnement pour les usagers
- Un renforcement de la visibilité de la plateforme auprès de la population
- Une dynamique partenariale pérenne



Échéance de réalisation

Janvier 2025 : première réunion



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions communes organisées
- Mise en place de l'outil de partage d'informations



Responsables de l'action

Service Etoile, CIAS et plateforme de répit



Dispositifs et moyens mobilisables

Département et ARS : subventions pour la mise en place d'actions

Partenaires à associer

Communes, élus et agents (pour relais d'information)

Objectif 4.2 Travailler sur l'accessibilité du territoire pour renforcer son attractivité

Diagnostic initial :

- Une stagnation de la part de bénéficiaires de prestations sociales liées au handicap sur la CCHT contre une diminution sur la COVA : un constat à mettre en parallèle de la topographie du territoire, avec des difficultés d'accessibilité bien observées
- Un enjeu autour de l'attractivité du territoire pour les personnes en situation de handicap



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un état des lieux des conditions d'accueil dans les ERP, en s'appuyant sur les conseils techniques apportés par la chargée de mission handicap de la CCHT
2. Etudier et réaliser un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) à l'échelle intercommunale : une opportunité, les EPCI intégrant des communes de moins de 1000 habitants
3. Définir en commission les priorités d'actions à l'échelle du territoire pour proposer un rétroplanning : veiller à ne pas concentrer les seuls travaux d'aménagement sur les communes centres du territoire
4. Visibiliser l'apport en matière de tourisme de cette action pour lancer les travaux, qui serviront ensuite à la population en présence



Échéance de réalisation

Court terme : état des lieux des conditions d'accueil dans les ERP

Long terme : réflexion sur la mise en place d'un PAVE



Responsable de l'action

Commission Handicap CCHT-COVA

Partenaires à associer

Communes, associations spécialisées, Département, APTV



Points de vigilance

- Moyens financiers
- Volonté politique



Résultats attendus

- Une amélioration de l'accessibilité du territoire
- Une attractivité renforcée pour les personnes en situation de handicap (habitants et visiteurs)



Indicateur d'évaluation

- Nombre d'ERP ayant bénéficié d'une mise aux normes
- Nombre de communes impactées par les travaux réalisés



Dispositifs et moyens mobilisables

APTV : accompagnement dans la réalisation du plan
 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : subventions pour la réalisation des travaux



AXE TRANSVERSAL / ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS TRAVAIL PARTENARIAL ET GOUVERNANCE

Objectif 5.1

Renforcer et développer l'aller-vers sur le territoire

ACTIONS À COURT TERME

Action 5.1.1 Poursuivre le ramassage des usagers lors des événements organisés

Action 5.1.2 Poursuivre et renforcer les actions de proximité

Objectif 5.2

Simplifier l'information et l'orientation des usagers

ACTION À LONG TERME

Action 5.2.1 Etudier la mise en place d'un centre de ressources numérique sur l'accès aux droits

Objectif 5.3

Faciliter la mobilité des usagers sur le territoire

ACTION À COURT TERME

Action 5.2.1 Mettre en place un transport à la demande sur l'ensemble du territoire



Légende

Action

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 073-247300254-20250619-2025_145-DE



Objectif 5.4

Valoriser les services de santé existants

ACTIONS À COURT TERME

- Action 5.4.1** Accentuer la communication sur l'offre de santé existante
- Action 5.4.2** Renforcer le travail en réseau des collectivités avec les acteurs de santé locaux

Objectif 5.5

Assurer une gouvernance commune aux intercommunalités en matière de services à la population

ACTIONS À COURT TERME

- Action 5.5.1** Assurer la mise en œuvre du projet social
- Action 5.5.2** Envisager de nouvelles modalités de gouvernance de la politique sociale locale

Objectif 5.6

Mutualiser des moyens entre les 2 intercommunalités

ACTION À COURT TERME

- Action 5.6.1** Formaliser le prêt de matériel médical de la CCHT vers les usagers de la COVA

Objectif 5.1 Renforcer et développer l'aller-vers sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des difficultés de mobilités constatées chez une partie des habitants
- Une volonté de renforcer la dynamique d'animation de la vie sociale tout en facilitant l'accès aux événements pour la population



Objectifs opérationnels

1. Mobiliser un minibus pour organiser ce ramassage : questionner les conditions effectives d'utilisation en lien avec les EPCI (mobilisation d'un minibus déjà existant ? Réflexion sur un achat commun avec opportunité de sponsoring via les entreprises locales pour un financement partiel ?)
2. Définir un itinéraire de passage : identifier des lieux de regroupement sur chacune des communes pour garantir un égal accès aux événements
3. Cibler des événements spécifiques selon les publics (ex. concert pour les jeunes, animation plutôt axée sur les seniors...)



Points de vigilance

- Moyens financiers et humains
- Itinéraire défini : couverture territoriale



Résultats attendus

- Une plus forte participation de la population aux événements locaux
- Des difficultés de mobilité limitées



Indicateurs d'évaluation

- Mise en place de ce système de ramassage
- Nombre d'utilisateurs du système
- Nombre d'événements ciblés



Échéance de réalisation

Janvier 2025 : lancement des réflexions



Responsable de l'action

DGS

Partenaires à associer

CCAS, communes, Région, entreprises locales



Dispositifs et moyens mobilisables

Région : possibilité de subventions dans le cadre d'un transport d'utilité publique
 Minibus à disposition ?
 Moyens humains : 0,5 ETP

Objectif 5.1 Renforcer et développer l'aller-vers sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des difficultés de mobilités constatées chez une partie des habitants
- Un enjeu autour du repérage des difficultés sociales sur le territoire : un besoin de s'appuyer sur les relais de proximité (ex. France Services, Service Etoile, CIAS, CCAS...)



Objectifs opérationnels

1. Pérenniser les actions de proximité existantes (ex. permanences des Maisons France Services dans les communes)
2. Organiser un temps de travail pour définir des actions simples à mettre en œuvre hors des structures existantes (ex. stand d'informations des CCAS sur les marchés) : questionner les moyens matériels
3. Solliciter des partenaires des EPCI spécialisés dans l'action sociale pour participer à ces actions de proximité (ex. Maison Départementale des Solidarités)
4. Garantir des actions dans chaque commune du territoire : définir un calendrier de passage en amont, avec une communication dédiée
5. Solliciter les associations locales pour monter des animations communes et proposer des temps ludiques tout en étant éducatifs sur l'accès aux droits
6. Mettre en place, chaque année, un bilan d'activité à l'échelle des collectivités pour évaluer chacune des actions de proximité menées et ajuster les pratiques selon les besoins



Échéances de réalisation

1^{er} semestre 2025 : temps de travail sur la définition des actions
Septembre 2025 : premières actions



Responsables de l'action

Service Etoile et CIAS

Partenaires à associer

CCAS, associations locales, partenaires spécialisés, communes



Points de vigilance

- Moyens humains
- Implication des communes
- Adhésion des professionnels



Résultats attendus

- Une amélioration de la connaissance des droits chez les usagers
- Une orientation facilitée des usagers vers les professionnels de l'action sociale selon leurs besoins
- Un meilleur taux de recours aux droits



Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions de proximité menées
- Nombre d'usagers approchés
- Evolution de la fréquentation des CCAS et CIAS suite à ces actions



Dispositifs et moyens mobilisables

Département et CAF (financements disponibles pour le développement de l'aller-vers via le fonds publics et territoires à hauteur de 80% maximum)

Objectif 5.2 Simplifier l'information et l'orientation des usagers

Diagnostic initial :

- Une part de population fragilisée bien présente, connaissant un phénomène de précarisation : une baisse de la part de foyers fiscaux imposés entre 2018 et 2022 sur les deux territoires
- Un besoin de centraliser l'information existante pour faciliter l'information des usagers



Objectifs opérationnels

1. Etudier les options techniques potentielles : créer un site internet ad hoc ? S'appuyer sur des solutions existantes (ex. Soliguide) ?
2. Recenser l'ensemble des informations qui pourront être mises en ligne sur ce centre de ressources, avec un enjeu de prendre en compte toutes les politiques publiques des EPCI : questionner l'opportunité de recruter une personne en service civique chargée de ce travail
3. Assurer la formation de l'ensemble des chargés d'accueil pour garantir une information exhaustive sur les dispositifs et structures du territoire (ou à proximité immédiate) et assurer, derrière, l'orientation des publics selon leur besoin
4. Mettre en place une communication importante sur le centre de ressources: tout habitant qui recherche une information pourra s'y rendre, peu importe son besoin



Échéance de réalisation

2nd semestre 2025 : lancement de la faisabilité de l'outil numérique commun



Responsables de l'action

DGS et élus communautaires en charge du social

Partenaires à associer

CIAS, Service Etoile, CCAS, associations locales, entreprises locales, ADMR, EHPAD, multiaccueils, espaces jeunes...



Points de vigilance

- Fracture numérique touchant les seniors mais aussi d'autres publics
- Souhait à moyen terme de le faire évoluer vers un centre de ressources type guichet unique, selon les évolutions institutionnelles (ex. CIAS, etc)
- Mise à jour du site internet



Résultats attendus

- Une centralisation des informations concernant les services à la population
- Une meilleure information des habitants sur le territoire
- Une orientation facilitée des usagers



Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation du site internet
- Formation des agents d'accueil des différentes structures



Dispositifs et moyens mobilisables

Département : possibilité de subventions
 Soliguide : une solution nationale mobilisable ?

Objectif 5.3 Faciliter la mobilité des usagers sur le territoire

Diagnostic initial :

- Des difficultés de mobilités constatées chez une partie des habitants
- Une opportunité de développer la mobilité pour renforcer l'attractivité du territoire



Objectifs opérationnels

1. S'appuyer sur le système de transport à la demande existant à l'échelle du Service Etoile pour le développer sur l'ensemble du territoire
2. Lancer l'étude de faisabilité pour la mutualisation du service
3. Travailler à une ouverture du public cible (aujourd'hui : personnes âgées et personnes en situation d'invalidité à 80%)
4. Définir avec les élus un budget commun pour la mise en place de ce transport, impliquant les coûts d'usage, l'essence et a minima deux chauffeurs
5. Faire en sorte que ce système soit effectif sur l'ensemble du territoire pour assurer un égal accès à la population



Points de vigilance

- Moyens humains et financiers
- Volonté politique
- Couverture globale du territoire



Échéances de réalisation

1^{er} semestre 2025 : étude de faisabilité
Septembre 2025 : lancement du service



Résultats attendus

- Une mobilité facilitée pour les habitants du territoire
- Des inégalités territoriales limitées



Indicateurs d'évaluation

- Budget mis à disposition pour le transport à la demande
- Développement effectif du système actuel



Responsables de l'action

Responsables de l'action sociale CCHT-COVA

Partenaires à associer

Elus communautaires, communes, CIAS, Service Etoile, Région



Dispositifs et moyens mobilisables

Région AURA : possibilité de subventions dans le cadre d'un transport d'utilité publique
 Moyens humains : 0,5 ETP

Objectif 5.4 Valoriser les services de santé existants

Diagnostic initial :

- Un enjeu observé autour du non-recours aux soins : une culture de la prise en charge à renforcer, notamment chez les publics les plus âgés
- Le développement progressif de nouvelles structures de santé (ex. Maison de santé) pour travailler sur l'accès à l'offre : une opportunité de mettre en lumière ces lieux sur le territoire



Objectifs opérationnels

1. S'appuyer sur le projet d'annuaire de santé de la CPTS en le relayant sur les sites des collectivités
2. Développer l'affichage dans les différentes communes du territoire pour visibiliser les centres médicaux
3. Cibler l'information selon le public visé : communiquer via Facebook (pages des communes) pour les parents, créer un support concis et exhaustif à diffuser aux personnes âgées...
4. Mettre en lien les centres médicaux avec les Maisons France Services (MFS) : inviter les MFS à des réunions avec la CPTS, identifier des correspondants CPAM pour que les MFS aient un interlocuteur direct



Points de vigilance

- Moyens financiers
- Information exhaustive quant à l'offre existence



Échéances de réalisation

En attente de la diffusion de l'annuaire santé de la CPTS



Résultats attendus

- Un meilleur recours à l'offre de soins sur le territoire
- Une meilleure information des usagers



Indicateurs d'évaluation

- Supports de communication similaires utilisés par les collectivités
- Porte d'entrée des habitants dans les centres médicaux : mini-questionnaire



Responsables de l'action

Responsables de l'action sociale CCHT-COVA

Partenaires à associer

Centres médicaux, professionnels de santé et du médico-social, Mairies, CCAS, CIAS, Service Etoile, ensemble des lieux recevant du public, CPTS, CLS, Services communication des EPCI et des communes



Dispositifs et moyens mobilisables

Budgets communication des collectivités
 Communications de la CPTS

Objectif 5.4 Valoriser les services de santé existants

Diagnostic initial :

- Le constat d'une offre de santé limitée et en baisse sur les EPCI : des difficultés à trouver un médecin traitant et des délais d'attente importants pour les spécialistes présents
- Un travail majeur effectué en matière de coordination santé sur le territoire : le Contrat Local de Santé, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé... L'organisation de nombreux groupes de travail thématiques sur des sujets variés



Objectifs opérationnels

1. Faire en sorte que les collectivités soient représentées lors de chaque évènement organisé par les réseaux de santé existants sur le territoire (CPTS, CLS...)
2. Inviter les participants aux groupes de travail lors de temps conviviaux (ex. petits-déjeuners partenaires) pour échanger sur la situation territoriale en matière de santé, s'informer sur les actualités, les actions en cours de développement...
3. Rencontrer les coordinateurs CPTS et infirmières Asalée afin de faire un point régulier et pérenniser ces rencontres : 2 réunions par an
4. Soutenir les actions développées par ces réseaux en assurant notamment une communication autour de celles-ci
5. Soutenir l'installation des professionnels de santé (ex. accompagnement renforcé pour l'obtention de locaux et de logements)



Échéance de réalisation

Dès la prochaine réunion organisée par les réseaux de santé



Responsables de l'action

Service Etoile et CIAS

Partenaires à associer

CPTS, CLS, CPAM, ADMR



Points de vigilance

- Surcharge des agents : un besoin de « tourner » pour toujours assurer une représentation des collectivités et faire redescendre l'information sans que ce soit le même agent chargé de participer aux réunions
- Pérennité des échanges



Résultats attendus

- Une dynamique partenariale renforcée en matière de santé sur le territoire
- Une meilleure connaissance de l'offre de soins



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions où les collectivités ont été représentées
- Fréquence des rencontres réalisées avec les coordinateurs CPTS et infirmières Asalée

Objectif 5.5 Assurer une gouvernance commune aux intercommunalités en matière de services à la population

Diagnostic initial :

- Une étude sociale qui a mobilisé toutes les parties prenantes : un projet social qui est le fruit d'un travail inter-collectivités et partenarial
- Toutefois, un enjeu à pérenniser cette nouvelle dynamique de travail : les collectivités doivent se doter de moyens pour assurer la bonne mise en œuvre des actions du projet social



Objectifs opérationnels

1. Créer, réunir et alimenter le comité de pilotage du projet social de manière bi-annuelle afin de faire un point d'étape sur les actions mises en œuvre et sur les éventuels réajustements des orientations et objectifs du projet social
2. Impulser et mettre en œuvre les actions de l'étude sociale via l'organisation de comités techniques avec les partenaires et techniciens
3. Assurer la coordination des actions du projet social
4. Evaluer tous les 2 ans la mise en œuvre du projet social



Points de vigilance

- Mobilisation des communes : rendre obligatoire la participation de chaque commune ?



Échéance de réalisation

Dès que possible : mise en place des comités techniques partenariaux pour la déclinaison des actions
Juin 2025 : premier comité de pilotage de suivi du projet social
Début 2027 : temps d'évaluation du projet social



Résultats attendus

- Mise en œuvre effective, coordonnée et suivie du projet social
- Déploiement d'actions du projet social



Responsables de l'action

Responsables de l'action sociale CCHT-COVA

Partenaires à associer

Agents et élus œuvrant dans le champ des services à la population



Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions de pilotage organisées
- Nombre d'actions du projet social mises en œuvre



Dispositifs et moyens mobilisables

Temps humains de coordination et de mobilisation

Objectif 5.5 Assurer une gouvernance commune aux intercommunalités en matière de services à la population

Diagnostic initial :

- Un projet social qui permet, dans sa version 2024-2025, d’initier des premières actions coordonnées en matière de politique sociale entre la CCHT et la COVA
- Mais un enjeu à poursuivre la réflexion sur la mutualisation de services entre les deux intercommunalités (ex. déploiement d’un CIAS ? D’un GIP ?)



Objectifs opérationnels

1. Réaliser un benchmark des potentiels modes de gouvernance de la politique sociale supracommunautaire (ex. CIAS du canton de Moûtiers)
2. Etudier les différentes possibilités en listant les avantages et inconvénients de chaque type de gouvernance, d’un point de vue : organisationnel, juridique, financier
3. Aider les élus à la décision sur la structuration du portage de la politique sociale supracommunautaire



Points de vigilance

- Freins politiques (lien CCAS/CIAS)



Échéance de réalisation

Juin 2025 : début du benchmark

Automne 2025 : premier point d’étape avec le Comité de pilotage sur les potentiels modes de gouvernance



Résultats attendus

- Une organisation optimale pour la mise en œuvre du projet social CCHT-COVA



Indicateurs d’évaluation

- Réalisation du benchmark et de l’étude
- Tenue d’un comité de pilotage spécifique sur ce sujet



Responsable de l’action

Responsables de l’action sociale CCHT-COVA

Partenaires à associer

Communes, partenaires de l’action sociale



Dispositifs et moyens mobilisables

Temps humains de coordination et de mobilisation

Objectif 5.6 Mutualiser des moyens entre les 2 intercommunalités

Diagnostic initial :

- Une offre existante de mise à disposition de matériel médical à la CCHT, n'existant pas à la COVA mais dont peuvent bénéficier les habitants de la COVA
- Un partenariat existant permettant de répondre aux besoins des habitants mais à formaliser



Objectifs opérationnels

1. Rédiger une convention permettant de formaliser le prêt de matériel existant de la CCHT vers les usagers de la COVA
2. Réfléchir, à termes, à des groupements de commande pour renforcer la coopération entre les collectivités et éviter tout doublon en termes de matériel



Points de vigilance



Échéances de réalisation

Mai 2025 : formalisation de la convention



Responsables de l'action

Service Etoile CCHT et service social COVA

Partenaires à associer

Communes



Résultats attendus

- Une qualité de services similaire à l'ensemble du territoire pour les habitants
- Un renforcement de l'offre existante sur la COVA



Indicateurs d'évaluation

- Effectivité d'une convention formalisant le prêt de matériel



Dispositifs et moyens mobilisables